L'HEBDO DE CHARENTE-MARITIME Courrier français

Jeudi 23 juillet 2026 - n° 1499 - 1,70€ - S - www.lhebdo17.com

l'info locale en un clic



La Devise : la blanchisserie Anett veut devenir plus verte



© Simon Moreau

L'entreprise Anett Atlantique, qui fête ses 50 ans cette année, a entrepris plusieurs initiatives écologiques importantes. Devenue partiellement autonome dans sa consommation d'énergie, l'usine devrait prochainement pouvoir réutiliser l'eau de sa station d'épuration. Page 5


© Magnific

Plein Soleil sur votre été !

8 pages d'idées sorties près de chez vous | *P. 11 à 18*

SURGÈRES p. 3


© Boby

Deluxe prêt à faire le show au Brass festival

CHARENTE-MARITIME p. 2

Restrictions d'eau : que peut-on faire ou ne pas faire ?

MARANS p. 19

Le maire Laurent Galliot dresse sa feuille de route

SAINT-JEAN-D'ANGÉLY p. 26

Rugby : le RACA renforce son staff et son effectif pour la saison 2026-2027



Face à la sécheresse, la préfecture renforce les restrictions d'eau

Arrosage des pelouses, lavage des voitures, remplissage des piscines… En Charente-Maritime, l'État a pris des mesures pour limiter voire interdire l'usage de l'eau dans certains cas.



Le préfet Michel Prosic (au micro) a présenté les nouvelles mesures de restriction d'usage de l'eau - © *Clément Vidal*

« *À la préfecture, nous aurons des voitures sales jusqu'à la levée des restrictions. Ça ne pose pas de problème.* » Au plus haut sommet de l'État en Charente-Maritime, Michel Prosic veut donner l'exemple. Face à des vagues de chaleur inédites dans le département, et une humidité des sols historiquement basse, le préfet a décidé, dans un arrêté publié samedi 18 juillet, d'accentuer les restrictions d'usage de l'eau potable. Le territoire est désormais placé en niveau d'alerte « *renforcée* ».

Une vague d'interdictions

Concrètement, il s'agit de limiter, voire d'interdire les usages « *non essentiels* ». L'arrosage des pelouses, massifs fleuris et jardins d'agrément est ainsi interdit (il est autorisé pour les potagers de 20h à 8h). Le lavage de véhicules et engins nautiques par les professionnels est lui aussi proscrit, sauf avec du matériel haute pression ou avec un système de recyclage de l'eau. Tout comme le nettoyage des façades, toitures, trottoirs, voiries et autres surfaces imperméabilisées. Le remplissage et la vidange des piscines privées sont également interdits. L'ensemble de ces mesures s'appliquent aussi bien aux particuliers qu'aux professionnels et aux collectivités (*).

Objectif : assurer la consommation d'eau potable des ménages jusqu'au remplissage des nappes phréatiques à l'automne. « *Quand on analyse les prévisions de Météo France, nous sommes obligés de nous prémunir et d'anticiper pour ne pas nous retrouver dans une situation de gestion de crise* », précise le préfet Michel Prosic. D'autant que ces restrictions ont été prises plus tôt que les années précédentes, et que le pic estival de consommation - le 15 août - n'a pas encore été franchi : « *Nous avons connu une consommation historique sur l'agglomération de La Rochelle en juin, au moment où les touristes n'étaient pas encore tous arrivés, mais qui coïncidait avec un pic de température* », observe Guillaume Krabal, vice-président de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle chargé de l'eau potable.

« *La consommation d'eau est assurée* », tient toutefois à rassurer Hortense Bret, directrice d'Eau 17, le service public de l'eau en Charente-Maritime. Hortense Bret, Michel Prosic et Guillaume Krabal en appellent tous les trois « *aux responsabilités* » de chacun. Un civisme qui passe aussi par des petits gestes au quotidien : prendre une douche plus courte, couper le robinet quand on se lave les dents, bien remplir le lave-vaisselle avant de le démarrer, installer un récupérateur d'eau de pluie… Le préfet annonce par ailleurs, qu'après une semaine de pédagogie, des agents assermentés de l'État vont procéder à des contrôles du respect des restrictions d'eau dans tout le département. Les contrevenants s'exposent à de lourdes amendes.

Clément Vidal

(*) Liste des restrictions à retrouver sur charente-maritime.gouv.fr

Société : la loi créant un droit à l'aide à mourir définitivement adoptée

Longtemps rapporteur de la proposition de loi, l'ex-député Olivier Falorni n'a pas caché son émotion au moment de l'adoption du texte, mercredi 15 juillet.


Pour Olivier Falorni, l'adoption de cette loi est l'aboutissement d'un long combat - © C.V.

« *Aujourd'hui est un grand jour. La République a enfin voté le droit à une ultime liberté. Je pense à toutes ces femmes et tous ces hommes qui m'ont accompagné durant ce très long parcours législatif et qui, pour beaucoup, ne sont plus là. Cette loi, c'est la leur. Je pense à eux.* » Voilà comment Olivier Falorni a réagi sur ses réseaux sociaux, mercredi 15 juillet, après l'adoption définitive par l'Assemblée nationale de la loi créant un droit à l'aide à mourir en France. Sur 527 votants, 295 députés se sont prononcés en faveur de ce texte, 232 ont exprimé leur désaccord.

Plusieurs conditions

Ce texte, le maire de La Rochelle et ancien député de la première circonscription (2012-2026) a tenté de le faire approuver durant près de 10 ans. Ce nouveau droit sur l'aide à mourir reste néanmoins très encadré. Il s'adresse aux patients majeurs atteints d'une affection grave et incurable, qui engage le pronostic vital, en phase avancée ou terminale. Les patients doivent présenter une souffrance insupportable, que les traitements ne peuvent soulager. Ils doivent également être capables de manifester leur volonté de manière claire, libre et éclairée. Ceux qui ne seront pas capables de s'administrer eux-mêmes la solution létale pourront faire appel à un médecin.

Après l'adoption de ce texte, le président (Les Républicains) du Sénat Gérard Larcher a saisi le Conseil constitutionnel jeudi 16 juillet. Quatre jours plus tard, le Rassemblement national faisait de même. La loi ne sera sans doute pas promulguée dans l'immédiat.

C.V.

Un premier mécène national pour sauver le fort Boyard


Les travaux de rénovation du fort s'élèvent à 44 millions d'euros - © *Archives L'Hebdo 17*

Le chantier de sauvegarde du fort Boyard franchit une nouvelle étape. La Fondation du patrimoine a annoncé que la Fondation TotalEnergies soutiendrait, en 2026, les travaux de restauration du monument situé au large de l'île d'Aix. Il s'agit du premier mécène d'envergure nationale à s'engager dans ce projet. La dotation, dont le montant sera dévoilé à la fin de l'année, financera la restauration des ouvrages de protection et de la risberme, des travaux indispensables à la préservation du monument et à son ouverture au public en 2028. Ce soutien s'inscrit aussi dans une démarche d'insertion professionnelle portée par le Département de la Charente-Maritime. Répartis entre Saint-Nazaire, Boyardville et Rochefort, six bénéficiaires réaliseront 2.700 heures de travail sur le chantier. La présidente du Département, Sylvie Marcilly, espère que ce mécénat encouragera d'autres entreprises, françaises et internationales, à participer à la sauvegarde du fort Boyard.

Vitamine D : quelle bonne dose de soleil pour ne pas en manquer ?

La lumière du soleil représente sans conteste le moyen le plus efficace d'obtenir de la vitamine D ! Et pour cause, non seulement elle est gratuite, mais en plus notre corps s'avère capable de réguler la quantité qu'il reçoit. Ce qui signifie qu'une intoxication à la vitamine D reste peu probable.

La fabrique d'une vitamine. Le mécanisme est le suivant : la peau renferme du 7-déhydrocholestérol, un composé chimique qui, en plus d'intervenir dans la synthèse du cholestérol, présente la capacité d'absorber les rayons ultraviolets B (UVB). Il se transforme alors en prévitamine D3, avant de se muer en vitamine D3.

Durée limitée. Toute la question reste de déterminer à partir de quelle durée d'exposition nos besoins sont en quelque sorte satisfaits. « *Vous exposer à la lumière du soleil 15 à 20 minutes par jour est généralement suffisant* », précise l'Inserm. Dans une étude publiée en 2021, Sneha Baxi Srivastava, une professeure de pharmacie américaine, estime un créneau un peu plus large : « *entre 5 et 30 minutes par jour, la plupart des jours de la semaine.* » Et d'ajouter : « *sans crème solaire, car un indice de protection même faible peut empêcher notre organisme d'absorber efficacement les rayons UVB nécessaires à la production de vitamine D.* »

Exposition modérée. Inutile toutefois d'exposer la totalité de son corps ! En hiver ou à l'automne, découvrir le visage et ses bras et ou avant-bras peut déjà parfaitement être efficace. En revanche, Sneha Baxi Srivastava insiste : « *il est prudent de limiter le temps passé au soleil sans protection en raison du risque accru de cancer de la peau. Dans des conditions optimales, une personne peut choisir de passer un court moment au soleil - pas plus de 30 minutes donc - afin de favoriser la synthèse de vitamine D.* » Puis de suivre les recommandations sanitaires, « *notamment en utilisant des crèmes solaires avec un indice approprié et des vêtements ou chapeaux couvrant les zones exposées* », conclut-elle.

destinationsanté
Agence de presse



LiliBoy (Deluxe). « Notre marque de fabrique, c'est le fait maison »

MUSIQUE. Le groupe d'électropop est l'une des têtes d'affiche de la 10e édition du Surgères Brass festival. La formation se produira sur la scène du parc vendredi 24 juillet à 22 heures, lors de la seconde soirée.

Déjà passé par le Brass festival en 2022, Deluxe va retrouver le public surgérien avec son mélange de funk, de hip-hop, d'électro et de cuivres. En 15 ans, le groupe, reconnaissable à ses moustaches et son univers décalé, s'est imposé comme l'un des groupes les plus festifs de la scène française. L'aventure a débuté à Aix-en-Provence autour de Simon (Kaya) et Vianney (Kilo), amis musiciens depuis l'enfance. Au fil des années, la formation s'est étoffée avec les arrivées de Pierre (Pietre), Clément (Pépé), et Sacha (Soubri), eux-mêmes rejoints par la chanteuse Élisa Poublan alias LiliBoy, un pseudonyme faisant référence à sa personnalité à la fois discrète et pleine de puissance.



LiliBoy (au centre), la chanteuse de Deluxe, entourée des cinq autres membres du groupe - © *Boby*

LiliBoy, pouvez-vous nous raconter votre rencontre avec les autres membres de Deluxe ?

C'était en 2010. J'avais 18 ans, je fréquentais l'école des Beaux-arts d'Aix en Provence et je faisais un peu de baby-sitting pour gagner ma vie. Lorsque je me promenais avec les petits en poussette, je voyais souvent les garçons jouer dans la rue. Je les trouvais incroyables ! Quelques années plus tard, j'ai recroisé l'un d'eux dans un bar. Je lui ai dit que je chantais, ce qui n'était pas tout à fait vrai, mais je voulais vraiment faire partie de leur groupe. À ce moment-là, je ne savais pas que je me lançais dans le reste de ma vie.

Vous dites que vous n'étiez pas vraiment chanteuse à ce moment-là. Comment l'êtes vous devenue ?

Je suis assez autodidacte, mais j'ai quand même dû prendre des cours de chant après avoir rejoint Deluxe. C'est indispensable pour apprendre à maîtriser sa voix. Lorsqu'on enchaîne beaucoup de concerts ou que l'on pousse un peu trop, on peut se faire mal aux cordes vocales. C'est d'ailleurs ce qui m'est arrivé en 2015, après l'enregistrement de notre album *Live à l'Olympia*. J'avais des nodules et il a fallu que je me fasse opérer.

Qui étaient vos artistes favoris lorsque vous étiez plus jeune ?

J'ai beaucoup écouté CocoRosie. On me dit souvent que leur style me ressemble. Mais ma première artiste de référence, c'est Lauryn Hill.

En 2011, vous sortez votre premier EP, *Polishing Peanuts*, produit par le groupe Chinese Man. Comment est née cette collaboration ?

Ils sont Marseillais, et nous sommes un groupe composé d'Aixois et de Marseillais. Il était donc prévisible que l'on se croise. La rencontre s'est faite par hasard. Matteo, de Chinese Man, s'est pris d'amitié avec Kilo et a voulu accompagner notre projet. Il a fortement incité les garçons à intégrer une chanteuse au groupe, moi en l'occurrence. Cela nous a permis d'être introduits et c'est à ce moment-là que l'on commence à faire pas mal de festivals.

En 2012, vous participez à l'émission Taratata. On imagine que cela vous a aussi ouvert des portes ?

C'était notre premier passage télé. Il y en a eu d'autres, mais nous ne sommes pas trop invités sur les plateaux car on n'est pas dans les réseaux. En 2019, nous avions rejoint un grand label pour avoir davantage de portes d'entrée, mais cela ne correspondait pas à notre identité. À chaque fois que l'on a essayé de se conformer à l'industrie musicale, cela ne nous a pas porté bonheur et nous n'étions pas plus visibles. Du coup, on est revenu à notre propre label. Notre marque de fabrique, c'est le fait maison. On met la main à la pâte pour faire quelque chose d'artisanal, voire amateur. On sait qu'on existe grâce à notre public loyal. Nous n'avons pas besoin d'être omniprésents dans les médias. Notre métier, c'est la scène.

De quelle manière pourriez-vous définir votre style musical ?

Pour moi, c'est un mélange entre la pop, la funk et le hip-hop, mais nous avons aussi des influences jazz, rock et classique. Depuis 15 ans, on compile des styles différents. En grandissant, pour ne pas dire en vieillissant, on a de plus en plus de facettes. Dans notre dernier album, *Ça fait plaisir*, le classique prend de plus en plus d'importance. On se dit aussi que chaque membre du groupe peut avoir quelque chose à apporter. Si l'un de nous a une idée, on fonce.

Vous avez collaboré avec des artistes renommés dont IAM et Mathieu Chedid, dont les styles musicaux ne sont pas forcément les mêmes que le vôtre. Comment se sont créés les ponts entre vos univers ?

Mathieu Chedid, les garçons ont toujours été de grands fans. IAM est un monument marseillais, et on a toujours énormément apprécié le hip-hop. C'est en tournée, lors d'un festival, que nous les avons rencontrés. Ils se sont coltiné notre concert en fond sonore, et cela leur a donné envie de travailler avec nous. Encore une fois, tout cela s'est fait grâce à la scène.

Deluxe arbore une identité bien définie, avec des costumes clinquants et votre fameuse moustache. Quelles histoires se cachent derrière tout ça ?

Pour les costumes, on s'est beaucoup inspiré de Mathieu Chedid, mais pas que. L'univers de films comme *Le cinquième élément*, où les costumes ont été créés par Jean-Paul Gauthier, mais aussi *Pauvres créatures*, nous ont beaucoup influencés, de même que des artistes comme Prince ou Mickaël Jackson. Notre idée, c'est de ne jamais monter sur scène avec des vêtements de tous les jours. Concernant la moustache, l'histoire, c'est que l'un des gars du groupe n'a pas de barbe. La seule zone où ça pousse se situe au nouveau de la moustache. Par solidarité, les autres n'ont conservé qu'une moustache. Quant à moi, notre costumière, Luana Poncet, m'avait conçu une « jupe moustache ». Ce symbole a vraiment estampillé toute notre discographie.

Sur scène, quel est votre souvenir le plus marquant ?

Il y en a évidemment des tonnes, mais au mois de juin, nous étions à Jazz à Vienne, dans un cadre incroyable. Le rappeur M. J. Meideros, avec qui nous avons fait un featuring, nous a rejoints sur scène. Seulement, il s'est mis à chanter juste au-dessus de la machine à feu que nous utilisions pour ce show, et il ne s'en était pas du tout rendu compte. J'ai réussi à l'éloigner juste à temps, on peut dire que je lui ai un peu sauvé la vie.

Avez-vous des projets, des rêves ?

J'aimerais bien que l'on retape un bateau tous ensemble, et que l'on fasse la tournée des ports. Mais bon, on n'a trouvé ni le bateau, ni l'ingénieur pour nous aider à le rénover. Et la vérité, c'est que la moitié du groupe est devenue parent, et on doit apprendre à concilier notre vie d'artiste avec la vie de famille. Mais nous avons tout de même de beaux projets à venir, dont une tournée en Allemagne l'hiver prochain. J'aime beaucoup exporter nos spectacles et les faire découvrir à des personnes qui n'ont pas forcément la même culture que nous.

À quoi le public du Brass festival doit-il s'attendre ? Les personnes qui vous ont vus il y a quatre ans verront-elles quelque chose de différent ?

Absolument ! Avec la sortie de notre dernier album, j'ai insisté pour que l'on fasse un spectacle totalement nouveau. Cet album, j'en suis tellement fière que je voulais qu'on le joue en entier sur scène, au risque de perdre certains morceaux. Le public ne reverra donc pas du tout la même chose, même s'il y aura quelques clins d'œil à nos titres phares.

Propos recueillis par Simon Moreau

BIO EXPRESS

- **1991.** Naissance d'Élisa Poublan alias LiliBoy
- **2013.** Sortie du premier album du groupe, *Deluxe Family Show*
- **2013.** Participation à la bande originale du film *Les Profs*
- **2016.** Sortie de *Live in Olympia* avec la participation d'IAM et Mathieu Chedid
- **2025.** Sortie du dernier album, *Ça fait plaisir*



Les costumes font partie de l'ADN de la formation - © *Boby*

MAIN COURANTE

ROCHEFORT

ARRÊTÉS EN FLAGRANT DÉLIT. Dans la nuit du 13 au 14 juillet vers 0h30, l'hôtel Mercure situé près de la Corderie royale a été victime d'un cambriolage. Les malfaiteurs ont créé un grand vacarme qui a alerté la veilleuse de nuit. Présents au bal populaire organisé non loin de là, les policiers sont intervenus sur les lieux. Ils ont constaté qu'une porte vitrée côté restaurant avait été brisée et que le tiroir-caisse avait été dérobé. Dans le même temps, un équipage de la brigade anti-criminalité qui se trouvait au Clos Lapérouse a remarqué deux individus qui s'enfuyaient en courant. L'un d'eux portait un objet sous le bras. Interpellés, les deux hommes âgés de 36 et 29 ans, défavorablement connus des services de police, ont été placés en garde à vue. Ils ont reconnu le cambriolage. Le plus jeune a également été entendu par les gendarmes de Saint-Agnant pour des faits similaires commis sur la commune de Port-des-Barques. Les deux hommes ont été déférés au parquet de La Rochelle.

ST-HILAIRE-DE-VILLEFRANCHE

UN MORT DANS LA COLLISION. Samedi 18 juillet vers 0h40 sur la RD 124, une violente collision s'est produite, dans un virage, entre un véhicule de tourisme et une moto. Dans le choc, le pilote de la moto, un homme de 47 ans demeurant à Saint-Hilaire-de-Villefranche, a fait un arrêt cardiorespiratoire. Il est décédé dans la nuit. La conductrice du véhicule, une femme de 59 ans, et ses passagers âgés de 58 et 12 ans, choqués et légèrement blessés, ont été transportés vers le centre hospitalier de Saint-Jean-d'Angély. La gendarmerie a procédé aux constatations.

THÉNAC

ACCIDENT DE LA CIRCULATION. Lundi 20 juillet vers 14h50, un accident de la circulation impliquant deux véhicules de tourisme et un camping-car est survenu sur l'autoroute A10 dans le sens Bordeaux - Paris, à hauteur de l'aérodrome de Saintes-Thénac. Sur place, les sapeurs-pompiers ont dépêché un important dispositif de secours. Aucune victime n'est à déplorer. La circulation a été interrompue le temps de l'intervention des secours.

Thierry Garot sera jugé pour avoir abusé de l'image de Philippe Croizon

Le procès se tiendra le 27 août à la barre du tribunal judiciaire de La Rochelle.

Jeudi 27 août prochain, Philippe Croizon fera face à son ex-associé Thierry Garot. Ce dernier sera jugé par le tribunal judiciaire de La Rochelle pour escroquerie et faux et usage de faux. L'affaire débute en 2024 avec le projet VIP (*Very important parking*). Une application conçue pour que les personnes à mobilité réduite puissent trouver plus aisément des places de stationnement dans les centres-villes.

Le prévenu et Philippe Croizon sont très proches. Le projet VIP est séduisant et la chaîne M6 s'en empare dans son émission *Qui veut être mon associé ?* en février 2025. Ce qui permettra notamment de séduire un investisseur à hauteur de 120.000 euros. Malgré ce bon départ, la suite ne sera qu'une véritable descente aux enfers. Thierry Garot mène la grande vie. Trois mois après le lancement de la société, Philippe Croizon n'a plus accès aux comptes. Les codes ont été changés. Il découvre de fausses factures, avant de décider à appeler le comptable. Puis les comptes sont vidés.



Philippe Croizon a été amputé des quatre membres suite à un accident domestique - © *Archives L'Hebdo 17*

« *Je ressens aujourd'hui un mélange de colère, de tristesse, mais aussi de compassion. De la compassion pour toutes les personnes qui, comme moi, ont accordé leur confiance et se sont retrouvées confrontées à une situation qu'elles n'auraient jamais imaginée* », confie Philippe Croizon. Celui-ci n'est pas dans un esprit de revanche : « *Si je m'exprime aujourd'hui, ce n'est pas par esprit de revanche, c'est parce que je suis convaincu qu'il est important de parler. Parler permet de protéger les autres, d'éviter que d'autres personnes ne vivent les mêmes épreuves et de rappeler que le silence profite souvent à ceux qui abusent de la confiance des autres.* »

Philippe Croizon a déposé plainte le 18 juillet 2025. Le mis en cause a été placé en garde à vue dans les locaux de la gendarmerie nationale le 8 juin dernier. La victime estime que son ex-associé a utilisé son image pour mettre en confiance d'autres personnes : « *Ce n'est jamais facile d'exposer une partie de sa vie, surtout lorsqu'elle est synonyme de confiance trahie, de déception et de colère.* » La somme détournée est estimée à 200.000 euros. Philippe Croizon aurait perdu 60.000 euros dans ce qui aurait pu être un beau projet. VIP est aujourd'hui à l'arrêt. Thierry Garot a depuis fondé une autre application, ZeroPV. Elle consiste à contester des amendes. Ce dernier pourrait pourtant bien être rattrapé par la patrouille dans d'autres affaires d'escroqueries.

Yannick Picard (CLP)

OFFRE D'ABONNEMENT INTÉGRAL
au journal papier + internet

SPÉCIAL ÉTÉ

CHOISISSEZ VOTRE FORMULE* :

1 AN = 75 €
52 numéros
soit 7 numéros offerts
par rapport à l'achat en kiosque

2 ANS = 138 €
104 numéros
soit 22 numéros offerts
par rapport à l'achat en kiosque

CHAQUE OFFRE COMPREND :

Le journal livré chez vous chaque semaine

L'édition numérique dès 7h le jeudi dans votre espace Abonné

Les articles en illimité sur lhebdo17.fr

+ VOTRE LIVRE OFFERT* :



RÉCIT AUTOBIO.



ROMAN ÉVASION



POLAR

MERCI DE REMPLIR VOS COORDONNÉES
Tous les champs sont à remplir obligatoirement pour le bon suivi et traitement de votre abonnement
*Cochez votre choix d'abonnement + votre livre offert (dans la limite des stocks disponibles)

Nom : ..... Prénom : .....
Adresse : .....
Code postal : ..... Ville : .....
Email : .....
Tél : .....

Offre valable pour tout nouvel abonnement, jusqu'au 15 août 2026

Retournez ce bulletin accompagné de votre chèque à l'ordre de **L'Hebdo de Charente-Maritime** dans une enveloppe **NON AFFRANCHIE :**

Groupe Courrier Français – Service Abonnement
L'Hebdo de Charente-Maritime - Libre Réponse 88293 - 33529 Bruges CEDEX

Les données personnelles vous concernant font l'objet d'un traitement informatique par les journaux du Groupe PMSO et sont utilisées à des fins de gestion de votre abonnement et de relation client. Elles seront conservées pour une durée maximale de 3 ans à compter de la date de résiliation de votre abonnement. Conformément à la loi « Informatique et Liberté » du 06.01.1978 (art.27) et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 dit RGPD, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, de portabilité et d'effacement de vos données en vous adressant par courrier « Protection des Données Personnelles - Courrier Français - 6 rue Pierre et Marie Curie - CS 42110 - 33525 BRUGES CEDEX ». Votre courrier doit préciser votre nom, prénom, adresse postale et doit être accompagné de la copie d'une pièce justificative d'identité. Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

L'HEBDO DE CHARENTE-MARITIME Courrier



Vincent Fenouillère, l'actuel directeur d'Anett Atlantique - © *Simon Moreau*

Pour ses 50 ans, la blanchisserie Anett Atlantique veut miser sur un avenir plus vert

Devenue l'un des principaux sites d'un groupe national, l'entreprise veut poursuivre son développement par le biais d'importants investissements environnementaux.

LA DEVISE

En 1935, Paulette et René Billy fondent La blanchisserie du Thouet à Thouars (Deux-Sèvres). 20 ans plus tard, l'établissement change de nom et devient Anett. En 1976, à moins de deux heures de route, une autre blanchisserie de La Devise, plus petite, est victime d'un incendie. Pour sauver leur entreprise, ses responsables font appel à Paul Billy (le fils du fondateur d'Anett). Ce dernier décide de racheter l'usine. Ainsi est né Anett Atlantique, devenu l'un des pôles principaux du groupe Anett, qui compte 23 sites dans toute la France. Cette implantation au cœur de l'Aunis marque aussi une évolution de l'offre, avec le passage d'une activité de pressing à la location et l'entretien de linge pour les professionnels.

En 50 ans d'existence, Anett Atlantique n'a connu que trois directeurs. Les deux premiers, Michel Massé et Jean-Paul Métayer, ont chacun passé plus de 20 ans à la tête de l'entreprise. Celle-ci compte aujourd'hui compte 700 clients, principalement situés dans quatre départements : la Charente-Maritime, la Charente, les Deux-Sèvres et la Vendée. Ces derniers évoluent principalement dans les secteurs de l'hôtellerie et de la santé (en particuliers les Ehpad). « *Ici, nous traitons deux types de produits : le linge plat, c'est-à-dire le linge de lit ou de toilette, et les vêtements professionnels, par exemple les blouses* », explique Vincent Fenouillère, l'actuel directeur, arrivé en 2021. Depuis 1976, le site a connu trois agrandissements majeurs. Il s'étend désormais sur 50.000 m², dont 5.500 m² pour son usine.



8.000 m² de panneaux photovoltaïques ont été installés, permettant à l'entreprise d'être en moyenne autonome à 50 % sur sa consommation annuelle - © *Anett Atlantique*

120 tonnes de linge par semaine

Anett Atlantique réceptionne 120 tonnes de linge par semaine, dont 45.000 tuniques professionnelles. « *Ce volume peut varier, notamment durant l'été, avec le surcroît d'activité dans les hôtels, où l'on peut atteindre les 150 tonnes par semaine* », assure le responsable. L'entreprise compte en moyenne 120 employés. Un chiffre qui évolue, là encore, en fonction de la saisonnalité. Si la majeure partie est mobilisée par la production, d'autres sont chargés du transport. La société possède une flotte de 22 camions dédiés au ramassage et à la livraison du linge chez les clients. Elle compte également dans ses rangs des magasiniers et des commerciaux. Selon Vincent Fenouillère, la croissance est « *régulière* » grâce à une ligne de conduite simple : « *On ne cible que les marchés que l'on connaît. On ne fait pas de l'hôtel cinq étoiles ni des uniformes, car on ne sait faire que des vêtements partiellement repassés. Lorsqu'on perd des clients, on en retrouve. 80 % de notre développement se fait grâce à des appels entrants, ce qui démontre qu'on a plutôt bonne presse* », estime le directeur.

Pour autant, Anett Atlantique se veut particulièrement ambitieux dans le domaine de l'écologie et souhaite que son site soit « *le plus vert du groupe* ». En ce sens, 8.000 m² de panneaux photovoltaïques ont été installés afin d'être davantage autonome sur le plan énergétique. « *Nous utilisons beaucoup d'énergie pour chauffer l'eau. Aujourd'hui, nous sommes, en moyenne, autonomes à 50 % sur notre consommation annuelle* », explique Vincent Fenouillère. L'entreprise a également entrepris d'autres initiatives telles que l'écopâturage et la plantation d'un verger (avec 50 arbres fruitiers) par les employés.

Un défi à relever d'ici la fin de l'année

Depuis une dizaine d'années, la société possède également sa propre station d'épuration. Les roseaux qui y sont plantés permettent de filtrer l'eau et de la rendre plus propre. À l'heure actuelle, 8 litres d'eau sont utilisés par kilogrammes de vêtements nettoyés. « *Nous avons déjà réduit notre consommation, mais nous voulons aller plus loin* », affirme le directeur. Ainsi, Anett Atlantique devrait bientôt pouvoir réutiliser l'eau, directement en sortie de station. « *Cela nous permettrait de réduire de 70 % nos prélèvements sur la nappe phréatique* », précise le responsable, qui espère accomplir ce défi d'ici la fin de l'année.

Simon Moreau

EN BREF

AUNIS SUD

■ **CARS SCOLAIRES.** Inscrivez votre enfant pour les élèves de la maternelle au lycée sur le site de la région Nouvelle Aquitaine sur tinyurl.com/y5d2fvcy Les frais de dossier d'un montant habituel de 24 € sont offerts jusqu'au 27 juillet.

SURGÈRES

■ **INCLUSION.** La CDC Aunis Sud organise *La soirée des extras*, vendredi 31 juillet de 20h à 22h à la piscine André Couraud, en lien avec le handicap avec la mise à disposition de fauteuils adaptés. Ambiance festive et animations. Gratuit. Renseignement au 05.46.07.03.96 ou sur piscines@aunis-sud.fr

■ **DON DE SANG.** Collecte mardi 28 juillet de 15h à 19h au Castel Park. Prenez rendez-vous sur dondesang.efs.sante.fr

CIRÉ-D'AUNIS

■ **CIRCULATION.** Un stop a été mis en place au croisement de la rue du Canada et de la rue de Chizé.

GENOUILLÉ

■ **SOLIDARITÉ.** L'association d'agriculteurs français œuvrant au développement de l'agriculture des pays du sud propose une rando repas (poulet coco) dimanche 26 juillet à partir de 10h à Nollon, 1 impasse de la Métairie, avec trois circuits pédestres proposés (4, 8 ou 12 km). Tarif 22 €, rando seule 5 € avec ravitaillement, repas seul 20 €, possibilité de faire la parcours en calèche 15 € (sur inscription au 06.12.42.97.99). L'intégralité des bénéfices sera reversée aux agriculteurs malgaches et tchadiens. Inscription obligatoire au 06.87.17.90.15.

MAUZÉ-SUR-LE-MIGNON (79)

■ **LA POSTE.** Bureau fermé au public jusqu'au vendredi 24 juillet inclus.

VAL-DU-MIGNON (79)

■ **CIRCULATION.** Du lundi 27 au mercredi 29 juillet, la rue des Écoles et la rue de la Voie Romaine seront fermées afin de permettre la réalisation de travaux de voirie. Une déviation sera mise en place.

CORRESPONDANTS

■ **ODETTE HUET**
Tél. 06 64 53 49 75 - odettehuet@hotmail.com
Surgères, Vouhé, St-Pierre-la-Noue, Puyravault

■ **GÉRALDINE ROUJOL**
Tél. 06 61 71 92 94
geraldine.ecrivainpublic@gmail.com
Aigrefeuille-d'Aunis et alentours

■ **TONY LANDRET**
Tél. 06 60 02 12 10 - tonylandret2410@gmail.com
Marsais, Saint-Mard, La Devise, Breuil-la-Réorte

■ **LA RÉDACTION**
Tél. 05 16 19 43 05 - redaction@lhebdo17.com
Aunis Sud, Mauzé-sur-le-Mignon

Samuel Madeux : « On n'attend pas la réponse des demandes de subventions pour engager des travaux »

LA DEVISE

Le nouveau maire et conseiller communautaire présente sa feuille de route et appelle de ses vœux à l'esprit de solidarité pour mener à bien les projets territoriaux.

Élu maire de La Devise après deux mandats de conseiller, Samuel Madeux tient à rendre hommage à la gestion de son prédécesseur, Pascal Tardy, qui a passé 31 ans au service de la commune. « *La trésorerie est bonne, il nous a laissé les clés d'un beau camion* », assure-t-il. Depuis sa prise de fonction, une priorité s'impose : s'occuper de la voirie. Un budget de 60.000 euros a été voté à cet effet. La traversée du bourg nécessitera quatre mois de travaux. Cette opération s'élèvera à 300.000 euros et sera financée à hauteur de 60 % par le Département, qui prendra en charge les 150.000 euros de la rénovation du pont de l'Oasis.

Impliquer pour impulser une dynamique

Faute de « projet structurant », Samuel Madeux veut œuvrer pour améliorer le quotidien de ses administrés avec l'entretien des infrastructures. Une volonté illustrée par la réfection du sol de la salle des fêtes, à hauteur de 45.000 euros. « *Le besoin concerne tous les habitants, on n'attend pas la réponse des demandes de subventions pour engager les travaux* », assure-t-il. La rénovation du patrimoine constitue également une priorité. La restauration du tableau de l'église Saint-Vivien, classé objet historique, est lancée. Dans l'attente des résultats de la campagne de dons et des demandes de subventions auprès de la DRAC et du Département, un budget de 21.000 euros a été voté.



Samuel Madeux a succédé à Pascal Tardy en mars dernier, après avoir effectué deux mandats de conseiller municipal - © *Tony Landret*

Pour parvenir à impulser des projets, il faut être opiniâtre. La complexité du découpage territorial en atteste. La Devise dépend de l'arrondissement de Rochefort, du canton de Saint-Jean-d'Angély, de la CDC Aunis sud, et de deux circonscriptions législatives. « *J'ai l'impression de ne pas avoir avancé depuis l'élection, je suis parasité par le quotidien et l'administratif* », regrette Samuel Madeux. Pour preuve, la refonte de la carte scolaire, espérée depuis 2018, vient tout juste d'être engagée. Ainsi, les collégiens de la commune dépendront désormais du collège de Tonnay-Boutonne.

Considérant un maire comme « *la première porte d'entrée* » dans la vie de la commune, l'édile estime néanmoins que chaque habitant doit pouvoir se sentir impliqué, à commencer par les élus, y compris ceux du conseil municipal des jeunes. Un second bulletin municipal, destiné à améliorer la communication, et le développement économique du bourg font partie des moyens déployés pour renforcer le lien de solidarité escompté, de même que les animations. En août, pas moins de six évènements sont au programme (*).

Concernant la communauté de communes (CdC) Aunis Sud, dont il est élu, Samuel Madeux entretient le même état d'esprit. Sa priorité serait de mettre en place des réseaux de communication efficaces au profit de l'entraide. Les récents cambriolages des ateliers municipaux de Chambon et Vouhé démontrent selon lui cette nécessité. « *Nous avons réagi immédiatement pour proposer du prêt de matériel aux communes concernées et trouver des solutions en temps réel* », explique-t-il. Il prône également la prudence financière, compte tenu du contexte budgétaire contraint. En témoigne sa position vis-à-vis du nouveau conservatoire de musique à Surgères. « *On n'est pas prêt pour le projet, il faut y aller par tranche.* »

> ***« Renforcer la mutualisation »***

Pour Samuel Madeux, « *le bâtiment est vétuste et une intervention est nécessaire* », et l'abandon du projet n'apparaît pas comme une option. « *On ne pourra pas expliquer aux gens qu'on arrête après avoir dépensé des milliers d'euros dans les études.* » Mais l'élu considère que la CdC doit procéder, pour ses grands projets, à des arbitrages entre deux principes : « *se battre pour un service local* » et « *renforcer la mutualisation* », comme cela est le cas pour les déchetteries, les piscines et peut-être bientôt les terrains de foot du territoire. En somme, il s'agit de « *garder la maîtrise de l'outil en partageant les coûts de gestion et d'entretien* », conclut-il.

Tony Landret (CLP)

(*) Le marché des producteurs et le feu d'artifice le 1er, la représentation théâtrale d'Ozanne Achon le 7, la fête de Saint Laurent de la Barrière et une animation à la piscine de Vandré le 8, les scènes de jardin au gîte de Montifaud le 13, et une étape du Tour Poitou-Charentes le 28.

Une nouvelle élue et une taxe adoptée au conseil municipal

AIGREFEUILLE-D'AUNIS

Lors de leur dernière séance, les élus ont voté, à l'unanimité, l'instauration d'une taxe sur les vacances de locaux d'habitation, qui sera applicable à partir du 1er janvier 2027.

Avant de débuter le conseil municipal du jeudi 16 juillet, les élus aigrefeuillais ont respecté une minute de silence en hommage à Pascal Blais, le conseiller récemment décédé. Après l'installation d'une nouvelle conseillère municipale, Pauline Chazé, de nombreuses commissions ont été modifiées pour remplacer l'élu.

Le conseil s'est ensuite exprimé en faveur de la mise en place de la taxe sur les vacances de locaux d'habitation. « *Cette taxe doit dissuader d'avoir des logements vacants parce qu'on veut lutter contre ce phénomène* », expliquent les élus. Cette taxe de 50 % se calculera sur la valeur locative du bien.

Par ailleurs, la restauration de l'église est bien avancée mais la commune doit « *terminer les travaux intérieurs* », explique Gilles Gay, le maire. *Il faut aussi créer une fosse dans le cadre de la mise en conformité de l'accessibilité.*« Il a donc été proposé d'ajouter la somme de 210.000 euros au budget, en augmentant l'emprunt initial de 363.694,59 euros qui est désormais de 573.694,59 euros. La délibération a été adoptée avec six abstentions, ce qui fut également le cas pour le prix de vente des quatre nouvelles cases commerciales, fixé à 1.500 euros par m² d'emprise au sol.


Pauline Chazé (à droite) a été installée en tant que conseillère municipale à la place de Pascal Blais - © *Odette Huet (CLP)*

Enfin, les conseillers ont accepté la mise en place d'un prélèvement automatique SEPA pour le paiement des loyers des logements communaux.

Odette Huet (CLP)

RETOUR EN IMAGES


Jeudi 16 juillet, dans le salon des mariages de l'hôtel de ville, Catherine Desprez, l'ancienne maire de Surgères (2014-2026) a reçu le titre de maire honoraire des mains de son successeur Thomas Godeau. Cette distinction honorifique est attribuée aux anciens élus ayant exercé durablement un mandat local - © *Simon Moreau*





Didier Cannioux (à gauche) et Jean-Noël Cifoni (à droite) se sont partagé les délégations de l'ancien conseiller rochefortais - © *Jean-Guy Vizet (CLP)*

Didier Cannioux et Jean-Noël Cifoni, deux élus pour succéder à Gérard Pons

Les responsabilités autrefois réunies entre les mains de l'ancien conseiller municipal rochefortais sont désormais réparties entre deux nouveaux membres de la majorité.

ROCHEFORT

Certains diront qu'il ne fallait pas moins de deux élus pour remplacer Gérard Pons ! Les délégations qui lui étaient attribuées sont d'importance pour la ville de Rochefort, et la nouvelle équipe attache un soin particulier aux orientations et aux futurs projets dans ces domaines. À l'issue des élections municipales de mars dernier, Jean-Noël Cifoni, 66 ans, est devenu le 8e adjoint en charge des travaux du domaine public, de la voirie, des marchés alimentaires et foires, et des relations avec les commerçants sédentaires. Lorrain d'origine, issue de l'immigration italienne travaillant dans la sidérurgie, il a effectué sa carrière professionnelle en région parisienne. « *Au moment de la retraite, on a décidé de s'installer dans l'ouest de la France, que l'on connaissait pour les vacances. Le hasard nous a conduits à Rochefort et la ville nous a séduits* » explique-t-il.

« Il fait bien la transition »

Arrivé un jour du mois de décembre, il découvre la patinoire. Le bonheur des gens heureux l'a décidé à s'y installer. Jean-Noël Cifoni fut chef de cabinet du maire de la ville d'où il venait. Ce lien avec la politique ne l'a pas quitté. Une fois à la retraite, il devient conciliateur de justice à Rochefort et à Surgères. Lorsqu'il croise la route d'Hervé Blanchet, le maire de Rochefort, les prochaines élections municipales s'invitent dans les discussions. Son expérience lui permet d'intégrer l'équipe de campagne de l'édile sortant. Au moment de choisir les délégations, les commerces, qu'il qualifie « *d'âme de la ville* », apparaissent comme une évidence. « *J'ai eu un très bon accueil, tous les commerçants que j'ai rencontrés sont enchantés que j'arrive* », assure-t-il. Son expertise professionnelle lui est également utile pour l'une de ses autres missions, les travaux de voirie. Le 8e adjoint peut néanmoins compter sur l'aide de Gérard Pons. « *Il est toujours présent et c'est une bonne chose. Il fait bien la transition* », considère l'élu.



Les deux nouveaux élus ont le soutien de Gérard Pons (au centre), présent lors des 60 ans du tournage des Demoiselles de Rochefort, en mai - © *Jean-Guy Vizet (CLP)*

Une répartition des rôles et un travail transversal

Le second remplaçant, Didier Cannioux, conseiller délégué à la politique d'animations, est plus connu des Rochefortais, même s'il s'agit de son premier mandat dans sa ville. Producteur de musique, dirigeant d'entreprises culturelles, musicien, gestionnaire de patrimoine… et écrivain (*Le grand slam de Marylin*), c'est tout naturellement que le maire/candidat l'a intégré dans son équipe : « *Hervé Blanché m'a proposé le poste de Gérard, mais moi, je ne me sentais pas de taille pour aborder les trois délégations, d'autant que j'ai aucune compétence en voirie* », reconnaît le nouvel élu, pour qui l'animation est apparue comme une évidence. La politique d'animations est transversale puisqu'elle implique un travail au plus près des commerçants mais aussi des acteurs de la culture ou du sport. Dans le cadre des animations d'action Cœur de Ville, Jean-Noël Cifoni et Didier Cannioux participent ensemble aux réunions, les deux délégations étant impactées.

« Il est présent constamment sur la ville »

Rochefort dénombre 450 animations, tous genres confondus, de la plus petite jusqu'aux festivals Sœurs Jumelles ou au Stereoparc. À cela se rajoutent plus de 700 événements gérés par la CARO (Didier Cannioux est également conseiller communautaire). Un gros travail qui n'exclut pas les projets. Les élus engagent une réflexion en ce sens et proposeront, à la rentrée, de travailler sur un sondage, via les réseaux sociaux, pour savoir comment les Rochefortais ont connaissance des activités proposées. Dans les cartons également, l'idée d'une fête populaire comme *Un Week-end Bien Loti*, et pourquoi pas une création inédite. L'adjoint et le conseiller délégué veulent imprimer leurs marques, même si leur prédécesseur n'est jamais bien loin. « *Il donne tout ce qu'il a parce que c'est dans son tempérament, et puis c'est son parcours de vie. Il ne s'en détachera pas et il est présent constamment sur la ville* », concluent les deux élus.

Jean-Guy Vizet (CLP)

EN BREF

ROCHEFORT OCÉAN

■ **PARTAGEZ VOS FRUITS.** Une campagne de collecte de fruits auprès des particuliers est lancée pour compléter les paniers d'aide alimentaire. L'association Aux arbres citoyens intervient sur demande pour récolter les fruits non consommés dans les jardins sur le territoire Rochefort / Marennes. Contact au 07.84.81.87.37 ou sur agglo-rochefortocean.fr/partagez-vos-fruits

■ **SANTÉ EN MOUVEMENT.** Le camion itinérant de prévention et de promotion de la santé fera étape à *Tonnay-Charente* jeudi 30 juillet de 8h30 à 12h à Vivractif (12 rue Alfred Nobel) et de 13h à 16h à Atout solidaire (13 rue Alfred Nobel) puis à *Rochefort* vendredi 31 juillet de 14h à 17h aux Restos du Cœur (5 rue Cavelier de la Salle). Renseignement sur Sante.En.Mouvement@ght-atlantique17.fr

ROCHEFORT

■ **ACTION CŒUR DE VILLE.** L'association des commerçants organise sa braderie d'été du mercredi 29 juillet au samedi 1er août. Renseignement sur actioncoeurdeville@outlook.fr

TONNAY-CHARENTE

■ **DÉCHETTERIE.** Fermeture jeudi 23 et vendredi 24 juillet pour raison de travaux d'agrandissement.

■ **ÉPOUVANTAILS.** Dans le cadre de la fête de la ruralité qui se déroulera le 15 août, un concours créatif d'épouvantails est ouvert aux enfants et aux adultes. Utilisez tous matériaux de récupération, taille maximum 1,80 m, donnez un nom à votre création et racontez son histoire. Les épouvantails seront exposés le jour de la fête. Inscription gratuite mais obligatoire avant le 14 août au 06.81.61.71.26.

PORT-DES-BARQUES

■ **CONSEIL MUNICIPAL.** Jeudi 23 juillet à 18h à la mairie.

■ **EAU 17.** Les itinérances de l'escape game pour découvrir les bons gestes et devenir un héros de l'eau feront escale mardi 28 juillet de 9h à 17h à l'office de tourisme. 15 minutes de jeu et 20 minutes d'échanges. Équipe de 2 à 4 joueurs, à partir de 10 ans. Renseignement au 06.07.95.89.78 ou 06.86.46.30.21.

CORRESPONDANTS

■ **JEAN-GUY VIZET**
vizet17lhebdo@gmail.com
Rochefort et alentours

■ **NICOLE-CLAUDE MESCHIN**
06 49 95 66 09 - ncmeschin@gmail.com
Fouras-les-Bains, St-Laurent-de-la-Prée

■ **LAURENT LEWANDOWSKI**
06 24 67 13 63 - lewandowski.laurent@neuf.fr
Breuil-Magné, Vergeroux, Loire-les-Marais

■ **LA RÉDACTION**
Tél. 05 16 19 43 05 - redaction@lhebdo17.com
Rochefort Océan

Dernier tour de piste pour le clown Chopote

FOURAS-LES-BAINS

Après plusieurs décennies passées à faire rire petits et grands, le clown Chopote a donné lundi 20 juillet son ultime représentation. Une page se tourne pour cet artiste devenu une figure incontournable des animations estivales de la station balnéaire.



Chopote lors de son ultime spectacle - © *Nicole-Claude Meschin (CLP)*

L'émotion était palpable lundi 20 juillet près du kiosque de Fouras. Devant des centaines de spectateurs venus lui rendre un dernier hommage, le clown Chopote a présenté son ultime spectacle avant de mettre un terme à une carrière exceptionnelle. Longuement applaudi à l'issue de la représentation, l'artiste a refermé un chapitre qui aura marqué plusieurs générations de Fourasins et de vacanciers.

Comédien de formation, Chopote a débuté au théâtre à Paris en 1971 avant de devenir clown professionnel onze ans plus tard. Après des débuts dans le Nord, puis des tournées à travers la France, il s'est installé à Fouras où il a rapidement trouvé sa place dans le paysage culturel local, tout en poursuivant son activité théâtrale.

« *J'ai choisi mon nom en référence à un terme d'argot parisien. Pour être clown, il faut être motivé* », confie-t-il. Pour lui, chaque représentation est avant tout « *un moment de partage* ». « *Je fais venir les enfants sur scène. Les adultes également. J'ai toujours le sourire en observant la réaction des petits lors de mes spectacles.* »

Clown, musicien, magicien et jongleur, Chopote a joué dans de grandes salles comme en plein air ou dans des campings. « *Il m'est arrivé d'assurer un spectacle pour… dix spectateurs, mais aussi devant des enfants atteints de maladies incurables. Des moments inoubliables* », raconte-t-il.

Au moment de quitter la scène, l'artiste regarde son parcours avec satisfaction. « *J'ai eu la chance de faire toute ma vie ce qui me plaisait et de pouvoir en vivre. J'ai adoré mon métier. Je laisse ma place aux jeunes. J'ai dû assurer plus de 15.000 spectacles dans ma carrière. Parfois plusieurs par jour.* »

Nicole-Claude Meschin (CLP)

Un général tonnacquois honoré lors des célébrations du 14 juillet



Rémi Justinien et Michel Bord ont dévoilé la plaque ensemble - © *J.-G.V. (CLP)*

La Ville de Tonnay-Charente et l'association Le Souvenir Napoléonien ont rendu hommage, lundi 14 juillet, à Charles Edward Jennig, baron de Kilmaine, en dévoilant une plaque commémorative dans la rue qui porte son nom. Ce militaire franco-irlandais, dont le nom figure sur l'Arc de Triomphe à Paris, est l'une des grandes figures historiques de la commune.

Né à Dublin en 1751 dans une famille jacobite réfugiée en France pour fuir les persécutions anglaises, Charles Edward Jennig passe ses quatorze premières années à Tonnay-Charente avant d'entamer une brillante carrière militaire. D'abord cadet au service de l'Autriche, il rejoint ensuite les hussards de Lauzun comme sous-lieutenant. En 1780, il accompagne le comte de Rochambeau dans la guerre d'indépendance américaine. Engagé dans les armées révolutionnaires, il participe notamment aux batailles de Valmy et de Jemappes en 1792. Promu général de division l'année suivante, il se distingue ensuite durant la campagne d'Italie aux côtés de Bonaparte. Il s'éteint en 1799, à l'âge de 48 ans.

Lors de la cérémonie, marquée par la présence du drapeau irlandais, le maire Rémi Justinien a souligné l'importance de cette commémoration : « *C'est quelqu'un qui a contribué à la Révolution française, à la République qui nous unit aujourd'hui. Il est donc important aussi qu'on se souvienne de ce personnage historique en ce jour du 14 Juillet.* » Offerte par Le Souvenir Napoléonien, la plaque entend raviver la mémoire d'« *un Tonnacquois célèbre, même s'il a été un petit peu oublié au fil du temps* », a rappelé Michel Bord au nom de l'association.

SOUTENEZ LA DIVERSITÉ DE LA PRESSE ET L'INDÉPENDANCE DE L'HEBDO Courrier

► L'association **Presse et Pluralisme**, reconnue d'intérêt général, a été créée en 2008 pour permettre aux lecteurs de devenir des partenaires du développement de leurs titres préférés.

Vous pouvez ainsi effectuer des dons au profit exclusif de :

L'HEBDO DE CHARENTE-MARITIME

► Si vous êtes imposable sur le revenu, vous bénéficiez d'une réduction d'impôt de 66 %, dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.

Par exemple, pour un don de 100 €, 66 € vous seront remboursés sur vos impôts.

Un reçu fiscal vous sera envoyé par l'association.

Presse & Pluralisme

JE SOUTIENS L'HEBDO DE CHARENTE-MARITIME, JE FAIS UN DON :

○ 50 € ○ 100 € ○ 200 €
○ 300 € ○ 1000 € DON LE PLUS POPULAIRE !
○ Montant libre : ..... €

MES COORDONNÉES

Nom : .....
Prénom : .....
Adresse : .....
.....
Code Postal : ..... Ville : .....
Email : .....

Tous les champs sont à remplir obligatoirement pour le bon suivi et traitement de votre don

Ce coupon est à compléter et à retourner accompagné de votre chèque à :

GROUPE AUDIENS - PRESSE ET PLURALISME
CS 90 125 - 27091 Evreux CEDEX 9

Chèque libellé à l'ordre de : Presse et Pluralisme / L'Hebdo de Charente-Maritime

DON POSSIBLE EN LIGNE

via : PAIEMENT PAR VIREMENT

MERCI DE VOTRE GÉNÉROSITÉ !



Le maire Michel Crépeau (au centre, en costume sombre) est à l'initiative des petits vélos jaunes rochelais - *© Collection Archives municipales et communautaires Olga de Saint-Affrique*

La Rochelle, ville pionnière en France pour les vélos en libre-service

Cet été, les petits vélos jaunes imaginés par Michel Crépeau célèbrent leurs 50 ans. Retour sur une expérience qui a durablement marqué l'histoire de la cité préfecture.

LA ROCHELLE

Oubliez les Vélib' à Paris ou les Vélo'v à Lyon. C'est à La Rochelle que sont nés les premiers vélos en libre-service de France. C'était il y a tout juste 50 ans. En cette époque du « tout-voiture », la ville étouffe sous les gaz d'échappement. Maire depuis 1971, le radical Michel Crépeau veut améliorer l'environnement et le cadre de vie des habitants. Avec son conseil municipal, il imagine alors un système de tri sélectif des déchets, des rues piétonnes, des parkings de dissuasion en périphérie du centre-ville… Et donc des bicyclettes accessibles gratuitement tous les jours de la semaine, de 8h à 20h. Objectif affiché : « *faire respirer la ville* ». Le coût total de « l'opération Vélos jaunes » s'élève à 100.000 francs, une somme financée à 60 % par le ministère des Transports.

250 vélos à disposition

La balade inaugurale a lieu le 14 août 1976 dans une ambiance de kermesse, en présence du député-maire Michel Crépeau et du député de la Loire Lucien Neuwirth. Pour l'occasion, 250 vélos de marque Motobécane sont mis gratuitement à disposition des Rochelais sur le parvis de l'hôtel de ville. La presse régionale et nationale est venue en masse couvrir l'événement : « *C'est une affaire qui rendra service à beaucoup de gens*, voulait ce jour-là croire un habitant au micro de la chaîne Antenne 2 (ancêtre de France 2). *Seulement, ce que je crains, c'est que c'est les drôles (sic) qui vont s'en emparer et en fusiller la moitié.* » « *Le problème est de savoir si les Rochelais, d'une part, utilisent le vélo comme moyen commode de transport à l'intérieur de la vieille ville et, d'autre part, s'ils sont capables de le protéger des prédateurs et du vol* », analysait Michel Dubosc, membre du conseil municipal.



En 1976, 250 bicyclettes avaient été mises en circulation par la mairie - *© Collection Archives municipales et communautaires Olga de Saint-Affrique*

« *Une idée un peu folle* »

En 1976, les petits vélos jaunes ne peuvent pas être utilisés sur tout le territoire de la commune. Leur usage est restreint à la ville intra-muros, délimitée à l'est par les rues de la Noue et Réaumur, au nord par la rue Alcide-d'Orbigny, à l'ouest par la rue Saint-Louis et au sud par le Vieux-Port. Une draisienne jaune peinte au sol permet de repérer ce périmètre. Ce marquage indique également la vingtaine de bornes où récupérer puis déposer les deux-roues. La nuit, ces derniers sont entreposés dans des hangars dédiés.

La réputation des vélos jaunes a très vite dépassé les frontières de la Charente-Maritime. La presse française comme la presse étrangère ont d'ailleurs largement relayé cette idée « *un peu folle* » d'un maire tantôt qualifié d'« *avant-gardiste* », tantôt d'« *utopiste* ». Des articles sont ainsi publiés dans *Le Télégramme* de Brest, l'*Asahi-Shimbun* de Tokyo (Japon) ou encore le *New-York Times* (États-Unis). Mais ces écrits mettent aussi en avant les limites du dispositif, notamment les difficultés de cohabitation avec les automobilistes et les piétons. Ils évoquent les dégradations diverses (volontaires ou non) : ainsi, en décembre 1976, il n'y a plus que 50 bicyclettes utilisables, beaucoup étant en réparation. D'autres ont également été volées. Certaines sources évoquent la présence de vélos rochelais en Belgique ou au Maroc…

Une expérience qui perdure

Près de 30 ans après La Rochelle, Lyon puis Paris s'inspireront du modèle pour lancer leur propre service de vélo partagé. Aujourd'hui, les petits vélos jaunes rochelais existent toujours. Ils font même partie du paysage et constituent l'un des emblèmes de la ville. Le service a toutefois évolué au fil des décennies. S'il s'est étendu à tout le territoire rochelais et aux communes de Lagord, Puilboreau, Périgny, Aytré, Angoulins-sur-Mer et Châtelaillon-Plage, il est devenu payant. Quelque 800 vélos mécaniques et électriques Yélo (*) - c'est leur nom - sont désormais accessibles dans 115 stations, 24 heures sur 24, sept jours sur sept.

Clément Vidal

(*) **Contraction de « *yellow* » (jaune, en anglais), et vélo.**

EN BREF

AGGLO LA ROCHELLE

■ **SMILE.** Le service mobile d'informations locales pour l'emploi est suspendu jusqu'au 31 octobre.

BOURGNEUF

■ **BIBLIOTHÈQUE.** Fermée jusqu'au mardi 18 août inclus.

■ **HÉLO EAU.** Une intervention sur le réseau d'eau potable nécessite une interruption temporaire de la distribution jeudi 23 juillet de 10h à 12h, rue Gaston Raud.

ESNANDES

■ **COMMISSION CITOYENNE.** Une nouvelle instance de dialogue et de concertation ouverte aux habitants va être créée. Date limite de candidature mardi 25 août sur accueil@esnandes.fr ou à la mairie.

LA JARRIE

■ **HANDICAP.** L'Udaf de Charente-Maritime renouvelle son cycle de groupes de parole à destination des parents d'un enfant mineur ou majeur en situation de handicap. De septembre 2026 à février 2027, un mardi par mois, de 18h à 20h au centre socioculturel. Gratuit. Les inscriptions sont ouvertes au 05.46.98.26.41 ou sur groupedeparole@udaf17.fr

NIEUL-SUR-MER

■ **LA POSTE.** Fermeture du bureau du lundi 27 juillet au samedi 15 août.

PÉRIGNY

■ **SIESTES MUSICALES.** Jeudis 23 et 30 juillet à 14h30 à la médiathèque. Gratuit. Inscription obligatoire au 05.46.45.05.08.

■ **L'HEURE DU CONTE.** Lecture en plein air pour les enfants à partir de 2 ans, jeudi 30 juillet à 11h dans le parc de Coureilles, proposée par la médiathèque. Gratuit. Renseignement au 05.46.45.05.08.

■ **ATELIER ARTISTIQUE.** Initiez-vous à la broderie sur carte vendredi 31 juillet de 10h à 12h30 à la médiathèque. Gratuit, dès 10 ans. Inscription obligatoire au 05.46.45.05.08.

CORRESPONDANTS

■ **YANNICK PICARD**
Tél. 06 83 58 14 44
yannick.picard@club-internet.fr
Esnandes et alentours

■ **ARNAUD BÉBIEN**
Tél. 06 80 60 76 82
arnaud.bebien@orange.fr
Aytré

■ **DOMINIQUE GOUGAT**
Tél. 06 13 65 06 47
dominiquegougat17@orange.fr
Châtelaillon-Plage

■ **LA RÉDACTION**
Tél. 05 16 19 43 05
redaction@lhebdo17.com
Agglomération La Rochelle

Un comité citoyen sera lancé pour penser l'avenir d'Aytré Nord

AYTRÉ

Futur hôpital, dépôt de bus, résidences… Aytré Nord va vivre une métamorphose au cours des prochaines années. La maire Hélène Rata veut y associer la population.

« *L'Agglo va nous présenter un projet à la fin de l'été pour Aytré Nord. On va avoir tout ce quartier à gérer.* » La maire d'Aytré Hélène Rata vivra une rentrée importante avec le retour de la question de l'hôpital de territoire et de bien d'autres projets. Pour résumer, c'est l'avenir d'Aytré Nord qui sera posé sur la table.

Les prospectives sont claires pour cette partie du territoire communal : Aytré Nord vivra au rythme de l'arrivée d'infrastructures plus ou moins importantes ces prochaines années. C'est pour cela qu'un comité citoyen va être lancé.



Aytré Nord se métamorphose, comme ici l'ancien Gamm'Vert de la rue d'Yves qui va accueillir 82 logements destinés aux jeunes actifs - © *Arnaud Bébien (CLP)*

Un quartier à imaginer

« *Je souhaite l'organiser rapidement pour participer aux décisions sur l'avenir du quartier,* annonce la maire, qui siège au conseil de surveillance du groupe hospitalier Littoral Atlantique. *On ne va pas aller chercher des gens qui habitent aux Galiotes* (quartier du Fief des Galères, N.D.L.R.) *mais celles et ceux qui habitent à Aytré Nord.* »

Après des années marquées par « *un conflit grave entre la Ville et l'Agglo* », Hélène Rata mise sur la carte de l'accompagnement des projets communautaires, tout en regardant les bénéfices pour sa commune. « *Nous devrons dire ce que nous voulons, et ce que nous ne voulons pas par rapport à ce qui nous sera présenté. Il faut rappeler qu'il y a des projets qui, s'ils ne se font pas à Aytré, ne se feront nulle part ailleurs, tel le dépôt de bus.* »

Hélène Rata donne à voir ce à quoi va ressembler cette zone parallèle à l'avenue Simone-Veil : « *Nous voulons en faire un quartier moderne. Il y a la maison Georges-Brassens, où il y a de la culture, et dans 15 ans un hôpital, des résidences et peut-être une nouvelle école. Il faudra du lien entre tout ça, peut-être des espaces verts, une micro-forêt. Tout ça ne se fait pas tout seul dans un coin.* »

Arnaud Bébien (CLP)

Aytré : un sursis de deux semaines pour les résidents seniors des Jasmins



La résidence seniors des Jasmins a obtenu une prolongation de deux semaines pour ses services - © *Arnaud Bébien (CLP)*

Une bonne nouvelle est arrivée jeudi 16 juillet en provenance du tribunal de commerce de Rennes. La demande de prolonger, jusqu'au vendredi 31 juillet, les services de la résidence seniors Les Jasmins d'Aytré a été acceptée. Rappelons que ceux-ci devaient s'arrêter mercredi 15 juillet suite à la liquidation judiciaire du 6 juillet de l'entreprise exploitante, basée près de Rennes.

Pour les familles qui ont un membre aux Jasmins nécessitant d'être suivi, ce délai permet de souffler un peu, tout en cherchant des solutions. Fille d'une résidente de 89 ans, Chantal espérait que la date des services serait repoussée : « *Certaines familles n'ont pas attendu pour aller ailleurs mais ce n'est pas si simple quand on a des habitudes. L'infirmier de ma mère me dit qu'il l'a ramassée à la petite cuillère après la décision de fermeture des services (la première, N.D.L.R.). Certains pensent jour et nuit à la situation. En plein été et avec la canicule, ce qui nous arrive est un vrai bazar.* »

Pour la Ville d'Aytré qui suit de près la situation, c'est une bonne nouvelle. « *C'est très bien d'avoir 15 jours de plus*, apprécie la maire Hélène Rata. *Nous sommes sur ce dossier depuis le 7 juillet, nous avons tout de suite organisé une réunion dès que nous avons pris connaissance de la liquidation. La préfecture a été saisie, et le préfet nous a rappelés. J'ai aussi sollicité mes collègues maires pour connaître les places disponibles dans leur structure. Nous allons faire notre travail vis-à-vis des résidents les plus dépendants.* »

Amalia, un duo musical en tournée… à vélo !

BOURGNEUF

Julie et Miguel, du duo Amalia, terminent leur tournée estivale au Village de l'Ours Plume dans une atmosphère intimiste.

Le duo musical Amalia émerge en 2018. À l'époque, Julie et Miguel Figueira se sont donné pour défi de composer une chanson chaque mois. Julie écrit, Miguel compose, les morceaux s'arrangent ensemble. C'est à la faculté de musicologie de Poitiers qu'ils se sont rencontrés il y a vingt ans. Julie pratique le chant, le clavier et l'autoharpe, et Miguel la guitare. Leur premier EP sort en 2023, l'atmosphère est pop et électro.

Aujourd'hui, c'est dans un cadre plus intimiste qu'ils choisissent de se représenter pour raconter l'histoire de leur vie. « *Quand nous avons 30 ou 40 personnes devant nous, nous sommes contents* », dit Miguel.



Le duo Amalia sera en concert au Village de l'Ours Plume à Bourgneuf samedi 25 juillet - © *Marion Toussaint (CLP)*

Originaires des Deux-Sèvres

C'est à vélo et avec leur charrette qu'ils réalisent leur dernière tournée en date cet été. Le duo est parti de Vouillé, la commune des Deux-Sèvres où ils résident, pour jouer huit concerts en neuf jours. Leur tournée, qui sonne comme une confidence, se terminera par une carte blanche au Village de l'Ours Plume, à Bourgneuf, samedi 25 juillet à partir de 18h. Le tiers-lieu leur a fait confiance pour proposer des ateliers musicaux tout l'après-midi et terminer sur un concert, le dernier pour cet été. « *Je chanterai avec les yeux* », fredonne Amalia. Le public pourra les écouter avec le cœur.

Chaque fois, le duo dort chez l'habitant. C'est une démarche écologique mais également une philosophie de la rencontre et un rapport au monde. « *Nous partageons quelque chose de sensible, une rencontre forte se fait. J'aime ne jamais savoir où nous allons tomber. Les personnes parfois nous confient elles aussi des choses* », raconte Julie. Le nom de leur duo Amalia témoigne à la fois d'histoires personnelles et d'une image forte : celle d'une femme vêtue de noir qui tenait des ballons colorés lors d'un voyage au Portugal. « *Nous sommes tous comme ça*, confie Julie, *noirs avec une promesse d'espoir.* » Pour elle, « *l'écriture a sa part d'inconscient. Nous écrivions sur ce que nous vivions mais il y a des choses qui se sont révélées à nous plus tard. Des blessures par exemple, dont je prends conscience maintenant ou des portées symboliques que nous ne voyions pas.* »

Marion Toussaint (CLP)

RETOUR EN IMAGES



Lundi 13 juillet à l'occasion des Francofolies de La Rochelle, le chanteur Hugues Aufray a livré une prestation exceptionnelle sur la scène du Grand Théâtre de la Coursive. Entouré des 34 membres de la chorale des Francos, il a rendu hommage au Stade Rochelais : « *les seuls qui ont compris que* Santiano *est une chanson de combat.* » - © *D.G. (CLP)*





© Magnific

Stereoparc : Steve Aoki, I Hate Models et Vladimir Cauchemar en têtes d'affiche

Le festival revient à la Corderie royale de Rochefort pour une 7e édition les vendredi 24 et samedi 25 juillet. Deux jours entièrement consacrés à la musique techno et électro.

ROCHEFORT

Le compte à rebours est lancé pour les amateurs de musiques électroniques. Vendredi 24 et samedi 25 juillet, les jardins de la Corderie Royale de Rochefort accueilleront une nouvelle édition de Stereoparc, devenu en quelques années l'un des rendez-vous incontournables de l'été en Charente-Maritime. Fidèle à son ADN, le festival proposera une programmation mêlant stars internationales et talents émergents de la scène techno et électronique.

Des stars nationales et internationales

Le vendredi sera placé sous le signe d'une techno brute avec I Hate Models, dont les performances énergiques séduisent les plus grands festivals européens. Autre rendez-vous très attendu, le retour de Vladimir Cauchemar, personnage masqué devenu incontournable grâce à son mélange de trap, d'électro et d'influences urbaines. La Belge Novah et Creeds viendront renforcer cette première soirée particulièrement musclée. Malheureusement pour les amateurs, la billetterie affiche complet…

Mais ils pourront tenter de rassasier leur soif de musique avec la soirée du lendemain pour laquelle, à



© Magnific

l'heure où nous bouclons cette édition, il reste encore quelques places. Parmi les noms les plus attendus ce jour-là figure Steve Aoki. Le DJ et producteur américain, connu pour ses shows spectaculaires et ses collaborations avec les plus grandes stars de la pop, sera l'une des principales attractions. À ses côtés, le duo néerlandais Showtek viendra défendre son univers entre hardstyle et electro house, tandis que Lilly Palmer, l'une des artistes les plus en vue de la scène techno actuelle, complétera cette affiche internationale.

Au-delà des têtes d'affiche, Stereoparc continue de faire la part belle à la découverte. Répartis sur plusieurs scènes, des artistes comme Upsilone, Emma B, Nicolas Cuer, Venga ou encore Asna présenteront des univers variés, allant de la house à la hard techno. Les espaces The Island Stage, After Stage et Stereocamp Stage permettront également au public de découvrir de nouveaux talents, parmi lesquels French Cocotte, Melittah, Lunaa, Raphaël Pälmeer, Urumi, Ava Mind, Basstrick, Lucye, Kichta ou DJ Schnake. Installé dans le cadre exceptionnel de la Corderie royale, le festival mise autant sur son environnement que sur sa programmation. Les jardins transformés en immense dancefloor, les différentes scènes aux ambiances distinctes et les animations du camping Stereocamp contribuent à l'identité de l'événement. Aussi, avec une affiche équilibrée entre grands noms internationaux, artistes français populaires et nouvelle génération électronique, le festival Stereoparc 2026 promet, une nouvelle fois, de faire vibrer Rochefort au rythme des basses jusqu'au bout de la nuit.

Plus de 15.000 festivaliers attendus

De quoi confirmer la place de ce rendez-vous estival rochefortais parmi les événements majeurs du genre. Chaque année, il attire plusieurs milliers de festivaliers venus de toute la France : en 2025, près de 17.000 personnes étaient ainsi venues s'ambiancer sur les bords de la Charente. En serez-vous ce week-end ?

Encore quelques places disponibles pour la soirée du samedi. Billets à partir de 59€. Ouverture des portes à 17h30.

Le Cardinal de Richelieu et la Charente-Maritime, une histoire gravée dans la pierre

Grande figure de l'histoire de France, le ministre de Louis XIII a marqué le département de son empreinte au XVe siècle. Cinq lieux emblématiques témoignent de son influence.

Devenu cardinal en 1622 puis principal ministre de Louis XIII en 1624, Armand Jean du Plessis de Richelieu (1585-1642) a consacré son action au renforcement de l'autorité et de la puissance du royaume, en particuliers vis-à-vis des protestants. Depuis l'édit de Nantes, ces derniers disposaient d'une importante autonomie politique et militaire, établissant leur capitale à La Rochelle. Soutenue par l'Angleterre, la cité a résisté plusieurs années aux offensives royales. Déterminé à mettre fin à cette situation, Richelieu a mené le siège de La Rochelle de 1627 à 1628. Après plus d'un an de blocus et de privations, la ville capitule le 28 octobre 1628. Cette victoire marqua un tournant majeur dans la consolidation du pouvoir royal. Par la suite, Richelieu mènera une politique de modernisation des défenses du littoral, de développement des ports et du commerce maritime, dont l'héritage est encore visible en Charente-Maritime.


Durant les guerres de Religion, Richelieu a fait construire les remparts de la citadelle de Brouage - © Pauline Montier

La tour de Richelieu

Édifiée à l'entrée du chenal du Vieux-Port et du port des Minimes, elle marque l'extrémité nord de l'ancienne digue de Richelieu, dont les vestiges restent visibles à marée basse. Construite sur ordre du cardinal durant le siège de la ville, cette digue de 1.500 mètres visait à empêcher les navires anglais de ravitailler le bastion protestant. Malgré plusieurs tentatives, la flotte anglaise ne parvient pas à forcer le blocus, qui contribue directement à la capitulation. Une tempête détruit une grande partie de l'ouvrage quelques jours plus tard. La première tour, édifiée en 1860 à l'emplacement de la digue, est détruite en 1914 après avoir été percutée par un navire britannique. Reconstruite en béton dès 1915, la tour actuelle a été restaurée en 2025. Elle continue aujourd'hui de guider les navires vers le chenal d'accès aux ports rochelais.



La Tour de Richelieu à La Rochelle - © Pep. per / Wikimedia Commons

La citadelle de Brouage

Fondée en 1555 par Jacques de Pons, Brouage doit d'abord sa prospérité au commerce du sel, qui en fait l'un des principaux ports de la façade atlantique. Ville à la fois catholique et florissante, elle attire l'attention du cardinal de Richelieu, qui en mesure rapidement l'importance stratégique. Devenu gouverneur en 1627, il entreprend de transformer la cité en véritable place forte. Entre 1628 et 1633, d'imposants remparts sont édifiés sous sa direction afin de protéger ce port convoité durant les guerres de Religion. Vauban renforcera ensuite les fortifications sous le règne de Louis XIV. Mais la création de l'arsenal de Rochefort par Colbert, en 1666, entraîne le déclin progressif de Brouage, tandis que l'envasement repousse peu à peu le littoral, laissant l'ancienne cité portuaire à plusieurs kilomètres de l'océan. La citadelle conserve néanmoins une enceinte de plus de deux kilomètres, classée monument historique. Labellisée parmi Les Plus Beaux Villages de France depuis 2017, elle accueille chaque année plusieurs centaines de milliers de visiteurs.


La citadelle du Château-d'Oléron - © Nataloche / Wikimedia Commons

Le château d'Oléron

Le Château-d'Oléron occupe une position stratégique sur la façade atlantique depuis les guerres de Religion. En 1586, le chef protestant Agrippa d'Aubigné s'empare brièvement de la ville et du château avant d'en être chassé. Après la chute de La Rochelle, le cardinal de Richelieu décide de renforcer durablement les défenses du littoral. Dès 1630, il fait édifier une imposante citadelle à l'emplacement de l'ancien château féodal. Menés notamment par Pierre de Conty d'Argencour puis perfectionnés par Vauban, les travaux transforment profondément la cité, dont une partie est détruite pour laisser place à la forteresse. Celle-ci accueille une garnison et sert de lieu d'entraînement aux soldats en partance pour la Nouvelle-France. L'un de ses bastions abritait autrefois le célèbre « arbre de Richelieu », détruit durant la Seconde Guerre mondiale puis replanté en 1989. Aujourd'hui, la citadelle constitue le principal atout patrimonial du Château-d'Oléron, devenu un site touristique majeur qui accueille également de nombreux artistes et artisans d'art dans ses anciennes cabanes ostréicoles.


Le château de Saujon - © Revilio / Wikimedia Commons

Le château de Saujon

Le monument, construit au XVe siècle, est intimement lié au cardinal de Richelieu. En novembre 1632, ce dernier tombe gravement malade alors qu'il effectue une tournée d'inspection en Saintonge. Il y trouve refuge pendant neuf jours afin de se rétablir. Séduit par les atouts stratégiques et économiques du site, il rattache, dès l'année suivante, la paroisse à son gouvernement de Brouage, avant de devenir baron de Saujon en 1638 après avoir acquis la seigneurie. Richelieu imagine alors un vaste projet d'aménagement, comprenant notamment un canal entre la Seudre et la Gironde, et fait édifier un château monumental. Presque achevé à la mort du cardinal, en 1642, l'édifice est rapidement abandonné, faute de moyens et en raison des conflits de succession. Tombé en ruine, il est peu à peu démantelé. Transformé au fil des siècles, le château a accueilli un noviciat, un hôpital militaire, une école puis une maison culturelle. Restauré en 2012, il abrite aujourd'hui des associations ainsi que les écoles de danse et de musique de Saujon.

La Maison de Richelieu

Malgré son nom, la Maison Richelieu de Marennes n'a jamais appartenu au célèbre cardinal. Située rue Le Terme, cette demeure est édifiée vers 1650, soit huit ans après la mort de Richelieu. Son nom provient de l'un de ses propriétaires, l'intendant Louis-François-Armand de Vignerot du Plessis, maréchal de Richelieu, comte de Marennes et arrière-petit-neveu du cardinal. Durant la Révolution, la maison est pillée puis incendiée, entraînant la disparition d'une partie de son décor intérieur. En 1820, le duc Armand-Emmanuel du Plessis de Richelieu la cède au bureau de Charité de Marennes. Successivement quincaillerie puis habitation, elle conserve une remarquable façade Renaissance élevée sur quatre niveaux, ornée de deux gargouilles en forme de lions. La Maison Richelieu est classée au titre des monuments historiques depuis 1981, mais seul son extérieur est visible.

Simon Moreau



The Castel Foly's : des pros et des amateurs en spectacle



© Hugo Guérin

SURGÈRES

Le Castel-Park de Surgères s'apprête à changer de visage le samedi 1er août. À partir de 20h30, Hugo Guérin et sa troupe présenteront la première édition de *The Castel Foly's*, un cabaret-spectacle d'environ deux heures, entrecoupé d'un entracte, mêlant chant, danse, transformisme, drag queens et pole dance.

Connu pour l'organisation de l'élection de Miss, Mister et Madame Égérie ou encore des Fashion Show de La Rochelle, Hugo Guérin souhaitait proposer un nouveau rendez-vous. « *Il nous fallait de nouvelles idées, de nouvelles trouvailles. Le spectacle de transformistes, c'est du déguisement et de l'amusement. Et comme moi, j'adore me déguiser, je me suis dit qu'il fallait qu'on crée quelque chose* », explique-t-il.

Pour donner vie à ce projet, il s'est entouré de proches et d'artistes amateurs, dont plusieurs Surgériens bien connus, comme Virginie, de Bulle Carrée, Nathalie, de Chacune son Style, ainsi que Laurent. « *C'était l'occasion. Je sais que Surgères nous suit sur tous nos événements. Le Castel-Park, on le connaît bien, il nous connaît bien. C'était le moment de créer cette nouvelle folie que nous avons nommée* The Castel Foly's. »

“Bienveillance, tolérance et partage”

Sur scène, amateurs et professionnels partageront l'affiche. « *Il y aura des femmes et des hommes de tout âge et de toute morphologie, comme tout ce que nous avons proposé jusqu'à maintenant, pour que tout le monde passe une bonne soirée sur le thème de la bienveillance, de la tolérance et du partage* », souligne l'organisateur.

Cette première édition ne sera pas caritative. « *Si ça marche, on verra si nous pouvons renouveler cet événement l'an prochain* », annonce Hugo Guérin, qui fera lui-même partie des artistes. « *Vous me retrouverez parmi les amateurs. Mais en quel personnage ? Sur certains, j'aurai des cheveux, plus de barbe, plus de lunettes et des tenues très festives.* »

Un food-truck sera installé sur place pendant l'entracte pour permettre au public de se restaurer.

Odette Huet (CLP)

Tarif : 12 €/personne. Infos et réservations sur : my.weezevent.com/the-castel-folys ou au 06.73.02.73.37 ou billetterie sur place.

Les Crogs vont fêter leurs 30 ans aux Scènes d'été



© CAC Surgères

VIRSON

Organisé depuis 25 ans par le CAC (Centre d'Animation et de Citoyenneté), le festival Scènes d'été propose durant le mois de juillet des soirées en itinérance dans différentes communes d'Aunis Sud. Jeudi 23 juillet, la plaine de jeux de Virson accueillera le groupe charentais Les Crogs, qui célèbre cette année ses 30 ans de scène.

Depuis 1996, cette formation musicale atypique fait vibrer les festivals et les salles de spectacle avec un répertoire qui puise dans la tradition celtique enrichie d'influences rock, world et électro. Leur univers, aux mélodies entraînantes, amène le public à participer en battant la mesure, en chantant, et pourquoi pas en dansant. Et c'est bien cette ambiance chaleureuse et leur énergie communicative qui font leur réputation depuis trois décennies.

La soirée débutera dès 19 heures avec une restauration maison, locale et éco-responsable, suivie du concert prévu à 20h45. Une tombola contribuera au financement de l'évènement et un service de transport sera également proposé sur inscription. À noter que la prochaine et dernière date des Scènes d'Été se déroulera au parc du château de Surgères, jeudi 30 juillet, avec à l'affiche E-Sphere et la Cie Mohein.

Géraldine Roujol (CLP)

Entrée gratuite. Service de transport : 05.46.07.16.39

Un voyage artistique entre Fouras et le Japon

FOURAS-LES-BAINS

La médiathèque de Fouras-les-Bains accueille jusqu'au 29 août l'exposition *Vagabondages d'encre et d'eau* de Francine Minvielle. L'artiste y entraîne les visiteurs dans un voyage inspiré de plusieurs univers marins, entre Fouras, la Martinique et le Japon. À travers ses œuvres, elle met en scène poissons et autres formes de vie aquatique grâce à l'encre, dans un esprit qui rappelle les techniques autrefois utilisées par les pêcheurs.

L'exposition présente également des empreintes de gorgones ainsi que des gyotakus, ces reproductions de poissons réalisées selon une tradition japonaise. Le gyotaku consiste à imprimer l'empreinte d'un poisson sur différents supports, comme le papier ou le tissu. Employée à l'origine par les pêcheurs pour conserver le souvenir de leurs plus belles prises, cette technique a ensuite été reprise par des naturalistes japonais puis américains jusqu'au XXe siècle.



© Médiathèque de Fouras

Plusieurs rendez-vous accompagneront l'exposition. Les samedis 25 juillet et 8 août, de 10h30 à 11h30, Francine Minvielle animera un atelier d'initiation au gyotaku. Enfin, samedi 22 août à 11 heures, elle proposera une visite commentée de ses œuvres et échangera avec le public. L'exposition est visible aux horaires d'ouverture de la médiathèque, les mardis, mercredis et vendredis de 14 heures à 18h30, ainsi que le samedi de 10h à 18 heures.

Nicole-Claude Meschin (CLP)

La Fête du cognac revient jusqu'au 25 juillet



© Fête du Cognac

COGNAC (16)

La programmation 2026 de la Fête du cognac promet des soirées aux univers bien distincts. Jeudi 23 juillet sera consacré aux musiques électroniques. Le DJ Yann Muller lancera les festivités avant les performances de Polo & Pan, duo incontournable de la scène électro française, puis de Trinix, dont les remixes cumulent des centaines de millions d'écoutes sur les plateformes de streaming.

Vendredi 24 juillet fera la part belle à la chanson française avec Mathilda, Léman puis Christophe Maé, dont le concert affiche déjà complet. Enfin, samedi 25 juillet, Théa ouvrira la dernière soirée avant Lilly Wood & The Prick. La clôture reviendra à Suzane, artiste reconnue pour ses performances scéniques mêlant chanson, pop et électro.

Mais la Fête du Cognac ne se résume pas à sa programmation musicale. Fidèle à son identité, elle met en lumière les savoir-faire charentais grâce à ses six bars dédiés au cognac, au pineau des Charentes et aux vins charentais. Cocktails, dégustations et spécialités locales rythmeront également les soirées, avec de nombreux espaces de restauration valorisant les producteurs du territoire.

Billetterie sur lafeteducognac.fr



DANS L'AGENDA

JEUDI 23

MARCHÉ

CHANIERS
Marché fermier dès 18h au Communal, organisé par la Chambre d'agriculture. Animation musicale.

PATRIMOINE - VISITE

MARANS
Visite de l'église et de son clocher tous les mardis, mercredis, jeudis et samedis de 10h à 12h30 jusqu'au 29 août (sauf le 15 août). Participation 1 €. Sans inscription. Contact au 05.46.35.51.97 ou sur asso.diocesaine-marans@club-internet.fr

SCÈNE

TONNAY-CHARENTE
Dans le cadre des *Jeudis Ô quais*, concert de Cheap Tchip (standards cubains, jamaïcains et swing) à 19h30 sur les quais.

VENDREDI 24

FÊTE - FESTIVAL

LE MUNG
4e *Festi'biot* dès 17h avec 4 groupes de musique, 8 food-trucks et un feu d'artifice. Gratuit. Information sur festibiot.fr

LOTO

MURON
Lotos tous les vendredis et samedis du 24 juillet au 21 août (sauf les 14 et 15 août) à 20h30 le vendredi à la salle des fêtes et 14h30 et 20h30 le samedi à la salle polyvalente. 2 € le carton, ouverture à 13h et 19h. Réservation au 06.71.34.35.70.

PÉTANQUE - PALETS

MARSILLY
Tournoi de pétanque en doublette du Marsilly club loisirs le vieux chêne, à 14h à la plaine des sports. Inscription 9 € sur clubvieuxchene@gmail.com

SCÈNE

DAMPIERRE-SUR-BOUTONNE
Dans le cadre des *Nocturnes en Vals de Saintonge*, concert de Koko Loko (pop tropical) à 21h30 à l'asinerie du Baudet. Marché de producteurs dès 19h. Illumination de la cour de l'asinerie. Gratuit.

HAIMPS
Musica Haimps avec le concert de Julien Bouyssou (hommage à la musique du sud des États-Unis) vendredi 24 juillet à 21h et le concert de Koko Loko (sonorités afro-cubaines et jazz tropical) samedi 25 juillet à 21h, sur la place de l'église. 12 € la soirée, 20 € les deux, -12 gratuit. Réservation au 05.46.25.00.62.

PUILBOREAU
Dans le cadre du festival *Ondes classiques*, concert de Tristan Pfaff (piano) à 19h au Cube. Adulte 10 €, enfant gratuit. Réservation sur billetweb.fr/pro/oc2026

SAMEDI 25

BAL

BAZAUGES
Soirée animée par DJ Yann Switch avec un canon à mousse dès 19h30 à la salle des fêtes (en plein air), organisée par le comité des fêtes. Entrée libre. Renseignement au 07.67.71.14.80 ou au 06.18.82.00.78.

LANDRAIS
Guinguette proposée par la mairie et l'Aunis Express dès 18h sur l'aire naturelle de loisirs, animée par Karaoké Live Friend.

PORT-DES-BARQUES
Soirée dansante années 80 animée par DJ Sébastien Naud sur le front de mer, organisée par l'ESPB. Gratuit. Moules/frites 11 € et saucisses ou merguez/frites 8 €. Renseignement au 05.46.84.84.63 ou 06.11.66.86.90.

FÊTE - FESTIVAL

MARANS
Soyez Marans fête ses 10 ans samedi 25 et dimanche 26 juillet dès 9h à la salle polyvalente. Expo de poules et volailles, vente d'œufs à couver et pour la consommation. Samedi : guinguette, concerts, soirée DJ. Dimanche : vide-greniers, jeux en bois, balade à poney, concours de palets, marches (petit et grand parcours)... Réservation sur soyezmarans.fr Renseignement au 06.84.71.97.54 ou 06.12.23.32.15.

SAINT-HILAIRE-LA-PALUD (79)
24h de la barque samedi 25 juillet de 13h à minuit et dimanche 26 juillet de 8h à 15h au terrain, chemin du Grand Port. Course de barques, spectacles, concerts, guinguette, bal trad, vide-greniers... Renseignement au 07.82.83.39.69. Programme sur saint-hilaire-la-palud.fr

LOTO

MAILLÉ (85)
Loto d'APJTI à la salle polyvalente. Animé par Stanislas, formules à 15 et 20 €, ouverture des portes à 19h30. Réservation au 06.23.03.71.11.

MARCHÉ

ANTEZANT-LA-CHAPELLE
Marché gourmand et artisanal dès 17h au boulodrome, organisé par le foyer rural. Concours de pétanque à 17h, inscription dès 16h.

LE VANNEAU-IRLEAU (79)
27e marché de producteurs sur l'eau de 9h à 13h au port du Vanneau. Animations toute la journée, repas du midi (anguilles à 24 € ou jambon braisé à 18 €) et du soir (colombo à 18 €) sur réservation sur helloasso du comité des fêtes, concert de l'orchestre Calypso à 21h, feu d'artifice à 22h30.

PÉTANQUE - PALETS

LE THOU
Challenge pétanque Julien Zapata organisé par l'amicale pétanque tholusienne, 5 parties en doublette, jet du but à 10h au champ de foire. Inscription 8 € par joueur dès 9h. Renseignement au 06.27.26.83.94 ou 06.11.79.58.39.

Assistez au dernier épisode de la trilogie des Baladins



© Les Baladins de Taillebourg

TAILLEBOURG

Le château fort de Taillebourg a encore une histoire à raconter : celle de Landry le Romain et de Harald le Gaulois. Du jeudi 23 au lundi 27 juillet, à partir de 22h, la cour du château se transformera en un grand théâtre. Les Baladins du Comté de Taillebourg plongeront les spectateurs au XVe siècle avec le dernier volet de leur trilogie historique intitulé *Cap ou pas cap - Dans le secret des cœurs*.

Ils suivront l'histoire de deux protagonistes, d'abord amis puis ennemis, autour du procès de l'argentier Jacques Cœur. Les héros porteront un regard opposé sur l'affaire : l'accusé doit-il payer ou mérite-t-il une seconde chance ? Pour le savoir, il faudra aller découvrir cette pièce originale qui mêle fantaisie, aventure et histoire locale.

Des animations autour de l'époque romaine

En parallèle du spectacle, plusieurs animations gratuites seront proposées autour de l'époque romaine durant les après-midi. Cette année, les Baladins du Comté de Taillebourg ont fait appel à l'association Legio VI Aquitaniae d'Angeriacium, troupe spécialisée dans la reconstitution de la vie romaine. Ainsi, une visite d'un campement de cinq tentes est prévue, ainsi qu'une présentation de l'équipement et du quotidien des légionnaires et un défilé d'ouverture avec les enseignes.

L'immersion se poursuivra jusqu'au repas préparé par les organisateurs. Pour y prendre part, nous vous conseillons fortement de réserver. Il ne reste plus qu'à profiter et choisir son camp. Alors, plutôt Romains ou Gaulois ?

Charlotte Di Lelio

Tarifs à partir de 15 € par adulte ou 29 € avec repas, 10 € par enfant ou 24 € avec repas, gratuit -3 ans. Réservation à l'office de tourisme des Vals de Saintonge, au 05.54.67.13.29 ou sur Helloasso.

Quand l'art donne vie à la recherche scientifique

LA ROCHELLE

Le Nanomusée passe son été en résidence au Comm'on Lab, place Bernard-Moitessier à La Rochelle. Cette exposition conçue par l'Université de La Rochelle a pour but de faire rayonner les travaux des chercheurs. Six modules interactifs constituent ce petit musée mobile et interactif.

Les sujets scientifiques abordés sont variés, du grand albatros, aux algues en passant par les drones marins. « *C'est à chaque fois une interprétation artistique d'un sujet de recherche de l'Université de La Rochelle*, explique la médiatrice scientifique Lucie Steven. *L'art est une porte d'entrée rassurante : cela peut être contemplatif ou bien les gens peuvent manipuler.* »

Parmi ces modules, *L'albatros* des artistes Mouawad et Laurier et du chercheur Julien Collet, une représentation en papier à taille réelle, qui invite à sensibiliser à la préservation de cette espèce extraordinaire. D'autres modules proposent des aquarelles, du théâtre d'ombres, des sons et des vidéos. L'œuvre *L'alguier*, de l'artiste Gwen Le Gac et de l'enseignante-chercheuse Ingrid Arnaudin, propose de regarder dedans comme dans un microscope et d'écouter des poèmes au casque.



© Marion Toussaint (CLP)

Le Nanomusée accueille tous les publics. Installé à côté du café du Comm'on Lab, il invite à prolonger la visite avec un moment convivial. Le café propose des pâtisseries et des boissons locales. Une petite bibliothèque dispose de magazines de sensibilisation et d'ouvrages des chercheurs ainsi que de jeux de société dont certains conçus par la maison.

Itinérant, le Nanomusée reprendra sa route au mois de septembre à destination d'autres publics.

Marion Toussaint (CLP)

Du mardi au samedi de 14h à 18h.



Les fantômes de Panloy reviennent hanter le château



© Archives Château de Panloy

PORT-D'ENVAUX

Chaque mercredi de juillet et août à 21 heures, à l'occasion des soirées hantées du château de Panloy, les visiteurs sont invités à parcourir les couloirs de la demeure et les jardins plongés dans l'obscurité pour partir à la rencontre des mystérieux fantômes qui peuplent les lieux. Au fil d'une déambulation théâtralisée d'environ 1h30, les participants devront reconstituer la généalogie de la famille du château. Des personnages étranges, drôles ou inquiétants viendront ponctuer le parcours en dévoilant, s'ils le souhaitent, une partie de leur passé. À l'issue de l'aventure, un cocktail convivial permettra aux visiteurs d'échanger sur cette expérience nocturne.

Les groupes, limités à une quinzaine de personnes, sont constitués uniquement sur réservation. L'animation est ouverte aux adultes ainsi qu'aux mineurs accompagnés d'un adulte disposant d'une autorisation parentale. En revanche, elle est déconseillée aux enfants de moins de 6 ans, aux personnes particulièrement émotives, aux femmes enceintes, ainsi qu'aux personnes souffrant de fragilités cardiaques ou de phobies.

Les organisateurs recommandent de porter des vêtements sombres et des chaussures plates. Aucun vestiaire n'est prévu et il est demandé de ne pas apporter de sacs ou d'objets susceptibles de gêner le déroulement du jeu. L'animation n'est pas accessible aux personnes à mobilité réduite, malvoyantes ou malentendantes.

Arrivée 15 minutes avant l'horaire de départ. Places limitées, réservation obligatoire sur le site panloy.com ; tarifs : 17 € adultes, 15 € pour les enfants.

Marie-Chantal Lami expose ses toiles au Comptoir local

SURGÈRES

Peintre autodidacte habitant à Bouhet, Marie-Chantal Lami, Marie C. de son nom d'artiste, présente sa nouvelle exposition, *Éclats de lumière*, au Comptoir local de Surgères, jusqu'au vendredi 7 août. Depuis le mois d'octobre 2025, où elle avait présenté son atelier d'art, il s'est passé beaucoup de choses. « *J'ai fait un stage au Mexique, durant une semaine, avec un grand peintre qui me suit sur les réseaux sociaux. Il m'a dit que j'avais du talent, et que je pouvais aller plus loin.* »

Ce peintre lui a donc appris à travailler avec d'autres matières comme le sable, ou à faire du collage. Même si cette rencontre a été « *très forte* », Marie C. a conservé son identité. « *Je pratique toujours la peinture intuitive, en méditation et en musique pour voyager.* » L'artiste est toujours en quête de lumière dans ses compositions. « *Les émotions qui sont enfouies en moi, je les retranscris sur la toile.* » Celles-ci sont d'ailleurs de plus en plus lumineuses. « *Parce que ma vie est plus lumineuse. Je me sens bien à Bouhet. La maison où j'habite m'apporte cette sérénité* », assure la peintre. Le vernissage aura lieu lundi 27 juillet, à 11 heures.

Odette Huet (CLP)



© Odette Huet (CLP)



LA ROCHELLE-PALLICE

	BASSE MER		HAUTE MER		COEFF
Jeudi 23 juillet	06h19	18h49	__-__	13h19	_ - 37
Vendredi 24 juillet	07h27	20h00	01h59	14h27	35 - 35
Samedi 25 juillet	08h37	21h07	03h06	15h20	37 - 40
Dimanche 26 juillet	09h36	22h01	03h56	16h03	44 - 48
Lundi 27 juillet	10h23	22h46	04h36	16h41	53 - 57
Mardi 28 juillet	11h04	23h25	05h10	17h15	61 - 65
Mercredi 29 juillet	11h41	__-__	05h40	17h47	69 - 72

DANS L'AGENDA

SCÈNE

CHAMPDOLENT
La mairie propose *Les pieds dans l'herbe* avec les concerts gratuits de All Yours (pop, soul, jazz) à 19h et Maligorn'rock (rock celtique) à 21h, derrière la mairie. Renseignement au 06.75.90.69.02.

MARSILLY
Dans le cadre d'*Ondes classiques*, concert de l'ensemble Violoncelle en voile (violoncelles et alto) à 19h à la salle Simenon. Adulte 10 €, enfant gratuit. Réservation sur billetweb.fr/pro/oc2026

PUY-DU-LAC
La Cie VLAM ! présente *La mouche* à 16h chez Agnès et Olivier, Au Tilleul, 3 Puy Chenin, organisé par Trait d'union 17. Goûter partagé. Prix libre.

VIDE-GRENIERS

PLAINE-D'ARGENSON (79)
29e vide-greniers des Sociétés réunies, samedi 25 et dimanche 26 juillet dans le parc de Prissé-la-Charrière.

DIMANCHE 26

BRADERIE

SAINT-VIVIEN
Puces des couturières et loisirs créatifs proposées par le foyer rural de 10h à 17h à la salle polyvalente. Entrée libre. Renseignement au 06.09.56.06.15.

EXPOSITION

SAINT-SAVINIEN
Le marché des arts (peintres, sculpteurs, artisans d'art) de 10h à 18h rue du Centre, quais Quessot et des Fleurs. Gratuit.

FÊTE - FESTIVAL

DAMPIERRE-SUR-BOUTONNE
Fête de l'âne de 10h à 18h à l'asinerie du Baudet du Poitou. Spectacle équestre *Comédi'Âne*, jeux géants, balades à dos d'âne, navette en attelage... Adulte 3 €, enfant 2 €. Contact au 05.46.24.68.94.

SCÈNE

CHÂTELAILLON-PLAGE
Dans le cadre d'*Ondes classiques*, concert de Krzysztof Meisinger & Magdalena Heinz (guitare et violon) à 19h à la salle Beauséjour. Adulte 10 €, enfant gratuit. Réservation sur billetweb.fr/pro/oc2026

LA ROCHELLE
Dans le cadre d'*Ondes classiques*, concert de Wanting Cheng (piano) à 11h au muséum d'histoire naturelle. Adulte 10 €, enfant gratuit. Réservation sur billetweb.fr/pro/oc2026

ROCHEFORT
Concert d'Acad'Ô Chœur à 16h en l'église St-Louis. Tarif plein 10 €, réduit 5 €. Réservation sur acadochoeur.fr

VIDE-GRENIERS

AUMAGNE
Brocante du comité des fêtes dès 8h à la salle des fêtes. Renseignement au 06.59.53.73.35 ou 06.46.55.00.21.

FOURAS-LES-BAINS
Vide-greniers du Chat libre dès 8h dans la prairie du casino. Renseignement au 05.46.84.25.73.

GENOUILLÉ
Brocante de l'APE du RPI Genouillé / St-Crépin de 8h à 18h à l'étang des Rosées. Renseignement au 06.47.58.37.28.

SAINT-JEAN-D'ANGÉLY
Brocante de l'asso punk angérienne de 6h à 18h au plan d'eau de Bernoüet. Renseignement au 06.13.14.05.01.

SAINT-OUEN-D'AUNIS
Vide-greniers de L'or audonienne de 8h à 18h sur la plaine Sarah Steyaert. Contact au 06.82.08.89.84 ou 06.87.58.86.59.

PRÉVOYEZ DÉJÀ

NATURE - RANDONNÉE

ÎLE D'AIX
Découverte des plantes sauvages les mercredis 29 juillet, 5 et 19 août à 10h30 devant l'office de tourisme. Adulte 8 €, -18 ans 6 €, -5 ans gratuit. Réservation au 05.46.99.08.60 ou rochefort-ocean.com

REPAS - GASTRONOMIE

NUAILLÉ-D'AUNIS
Jambon à la broche de l'AAPPMA samedi 1er août à 19h30 au plan d'eau. Adulte 20 €, -10 ans 12 €. Inscription avant le 24 juillet au 06.46.65.94.29 ou 05.46.42.76.32.

SCÈNE

LA ROCHELLE
Dans le cadre d'*Ondes classiques*, concerts à l'Oratoire. Duo A Piacere (piano et chant) lundi 27 juillet à 19h30. Trio Sarah Laulan, Élodie Vignon et Elsa de Lacerda (chant, piano et violon) mardi 28 juillet à 19h30. Matous Zukal (piano) mercredi 29 juillet à 11h. Trio Ernest & Éléonore Billy (piano, violon, violoncelle et nyckelharpa) mercredi 29 juillet à 19h30. Le concert : 10 €, enfant gratuit. Réservation sur billetweb.fr/pro/oc2026

MARANS
Concert d'Otus (chansons françaises festives) mercredi 29 juillet à 20h dans les jardins de l'hôtel de ville. Gratuit.

ROCHEFORT
Concert de Bruno Caillas *El Camino* mercredi 29 juillet à 19h dans le parc de la forêt. Expo *La forêt Guérineau Bois Bernard Chagrinerie* dès 16h. Promenade guidée de quartier à 17h30. Gratuit.

SAINT-NAZAIRE-SUR-CHARENTE
Une saison sous le clocher, concert du duo D'Âmes de Chœur mercredi 29 juillet à 18h30 en l'église. Entrée au chapeau. Renseignement au 06.70.28.58.09.

SAINT-SATURNIN-DU-BOIS
Concert du groupe Variation organisé par l'amicale des seniors jeudi 30 juillet à 20h30 au Petit Chêne. Entrée 8 €.

Cinq jours de jazz au pied du phare des Baleines



© QueJayTee / Wikimedia Commons

ÎLE DE RÉ

Du 26 au 30 juillet, la 17e édition de Jazz au Phare réunira quelques-unes des plus grandes figures de la scène internationale, tout en maintenant l'esprit qui fait son identité : des concerts accessibles, des découvertes et des animations gratuites au cœur des villages rétais. Le coup d'envoi sera donné dimanche 26 juillet avec Judith Owen and her Gentlemen Callers. Installée à La Nouvelle-Orléans, la chanteuse rend hommage aux grandes voix féminines du jazz et du blues des années 1940 et 1950, entourée de musiciens emblématiques de la cité américaine.

Lundi, le festival accueillera l'un de ses temps forts avec Marcus Miller. Le bassiste et producteur, fidèle compagnon de route de Miles Davis, présentera *We Want Miles*, un spectacle imaginé pour célébrer le centenaire de la naissance du trompettiste. Il partagera la scène avec plusieurs musiciens ayant accompagné la légende du jazz dans les années 1980. En ouverture de soirée, le Halcyon Quintet, lauréat du concours Révélation jeunes talents Jazz ConneXion en 2025, donnera le ton.

Le contrebassiste Avishai Cohen prendra le relais mardi 28 juillet avec son trio. Figure incontournable du jazz contemporain, il viendra défendre un répertoire mêlant jazz, musiques du monde et influences orientales. La première partie sera assurée par le Gautier Garrigue Quartet, emmené par le récent lauréat du prix Django-Reinhardt de l'Académie du jazz.

Mercredi 29 juillet, Jeanne Cherhal apportera une parenthèse chanson française à cette programmation avant la prestation de Mauvaise Bouche, jeune artiste montpelliéraine aux influences pop, soul et hip-hop. Enfin, la clôture, jeudi 30 juillet, prendra la forme d'une « Ladies Night » réunissant deux grandes voix de la scène actuelle : China Moses et Veronica Swift.

Au-delà des soirées, Jazz au Phare fera vivre le jazz tout au long de la journée. La scène Off proposera les prestations du pianiste Ahmet Gülbay et de la chanteuse Patricia Bonner à La Bazenne, aux Portes-en-Ré, les 26, 27, 28 et 30 juillet. La Fan Phare en Ré animera également les marchés de plusieurs communes de l'île entre le 26 et le 29 juillet. La scène enfants, le concours Révélation jeunes talents, les « before » et les « after » au Café du Phare complèteront la programmation.

Replongez dans le passé balnéaire de Fouras



© Mairie de Fouras-les-Bains

FOURAS-LES-BAINS

Les visites théâtralisées font leur retour cet été à Fouras. Organisées en juillet et en août, elles invitent habitants et vacanciers à remonter le temps jusqu'au début du XXe siècle, lorsque la station balnéaire connaissait son âge d'or. Les rendez-vous sont proposés chaque mardi, de 19h à 20h30, à l'exception du 11 août.

Le départ est donné depuis le fort Vauban, à l'heure où le jour décline. Un cadre propice à une immersion dans l'histoire de la commune, marquée par l'essor des bains de mer. À la fin du XIXe siècle, le maire de l'époque, le docteur Boutiron, avait d'ailleurs largement contribué à promouvoir les vertus de cette pratique, participant au développement de la station.

Le parcours entraîne les participants à travers les rues de Fouras jusqu'aux Salons du Parc. Au fil de la déambulation, les visiteurs découvrent les lieux emblématiques de cette époque, mais aussi des anecdotes sur la vie quotidienne et le développement de la cité balnéaire.

L'originalité de ces visites repose sur la présence de deux guides en costume d'époque. Léopoldine et Henriette, vêtues d'élégantes toilettes et coiffées de chapeaux caractéristiques du début du XXe siècle, accompagnent le public tout au long du parcours. Entre récits historiques et petites histoires locales, elles font revivre l'ambiance qui régnait alors dans les rues de Fouras.

D'une durée d'environ une heure et demie, ces visites s'adressent aussi bien aux Fourasins qu'aux visiteurs désireux de découvrir autrement le patrimoine local. Une manière originale de redécouvrir l'histoire de la station balnéaire et de se laisser transporter, le temps d'une soirée, dans le Fouras d'il y a plus d'un siècle.

Nicole-Claude Meschin (CLP)

Réservation auprès du Musée de Fouras au 05.46.84.15.23.







VOS CINÉMAS INDÉPENDANTS

SURGÈRES - LE PALACE

- Jeu 23 : *Toy story 5* à 14h30. *De la Comédie-Française* à 16h30.
- Ven 24 : *On l'appelait Robin des Bois* à 14h30. *Le passage* à 17h (VO). *De la Comédie-Française* à 19h15. *Les vacances de Golo & Ritchie* à 21h.
- Sam 25 : *Les nouvelles aventures de Gros-Pois et Petit-Point* à 11h. *Kayara, princesse inca* à 15h. *Toy story 5* à 17h. *Les vacances de Golo & Ritchie* à 19h. *De la Comédie-Française* à 21h.
- Dim 26 : *Kayara, princesse inca* à 11h. *Les vacances de Golo & Ritchie* à 15h. *De la Comédie-Française* à 17h. *Le passage* à 19h (VO). *La chaleur* à 21h.
- Lun 27 : *Toy story 5* à 14h30. *Un champ de fraises pour l'éternité* à 16h45. *La chaleur* à 19h. *De la Comédie-Française* à 21h.
- Mar 28 : *Les vacances de Golo & Ritchie* à 15h. *Kayara, princesse inca* à 17h. *Un champ de fraises pour l'éternité* à 18h45. *Le passage* à 21h (VO).
- Mer 29 : *Des Minions et des monstres* à 11h. *Spider-man, brand new day* à 14h30. *Entre ciel et terre* à 17h30. *The last viking* à 18h30 (VO). *Evil dead burn* à 21h.

ST-HILAIRE-LA-PALUD - VENISE VERTE

- Jeu 23 : *Maspalomas* à 21h (VO).
- Ven 24 : *La bataille de Gaulle, j'écris ton nom* à 21h.
- Sam 25 : *Des Minions et des monstres* à 18h. *Les caprices de l'enfant roi* à 21h.
- Dim 26 : *La bataille de Gaulle, l'âge de fer* à 18h. *Les Parfait(s), arnaques en famille* à 21h.
- Lun 27 : *Les caprices de l'enfant roi* à 21h.
- Mar 28 : *L'abandon* à 21h.

SAINT-JEAN-D'ANGÉLY - CINÉVALS

- Jeu 23 : *De la Comédie-Française* à 16h. *Vaiana, la légende du bout du monde* à 16h et 21h. *L'odyssée* à 16h20 (VF) et 20h (VO). *Supergirl* à 18h20. *Maspalomas* à 18h30 (VO). *On l'appelait Robin des Bois* à 21h (VO).
- Ven 24 : *Permis de détruire* à 16h. *Un champ de fraises pour l'éternité* à 16h. *Toy story 5* à 16h. *De la Comédie-Française* à 18h20 et 21h. *Vaiana, la légende du bout du monde* à 18h30. *Ghost elephants* à 18h30 (VO). *L'odyssée* à 20h10. *In waves* à 21h.
- Sam 25 : *Un champ de fraises pour l'éternité* à 13h50. *Des Minions et des monstres* à 13h50. *Vaiana, la légende du bout du monde* à 14h et 20h30. *Toy story 5* à 16h. *La bataille de Gaulle, l'âge de fer* à 16h. *L'odyssée* à 16h40 et 20h20. *In waves* à 18h20. *De la Comédie-Française* à 19h10 et 21h.
- Dim 26 : *La bataille de Gaulle, l'âge de fer* à 13h50. *Des Minions et des monstres* à 13h50. *L'odyssée* à 14h (VF) et 17h30 (VO). *De la Comédie-Française* à 16h et 19h10. *Toy story 5* à 17h. *Vaiana, la légende du bout du monde* à 18h. *La bataille de Gaulle, j'écris ton nom* à 20h30. *On l'appelait Robin des Bois* à 20h50 (VO). *In waves* à 21h.
- Lun 27 : *In waves* à 16h. *Des Minions et des monstres* à 16h. *Maspalomas* à 16h (VO). *De la Comédie-Française* à 18h. *Permis de détruire* à 18h. *Un champ de fraises pour l'éternité* à 18h30. *L'odyssée* à 20h (VO). *La bataille de Gaulle, j'écris ton nom* à 20h30. *Ghost elephants* à 21h (VO).
- Mar 28 : *On l'appelait Robin des Bois* à 15h. *Vaiana, la légende du bout du monde* à 15h et 18h. *De la Comédie-Française* à 15h et 19h20. *L'odyssée* à 17h (VO) et 20h20 (VF). *Un champ de fraises pour l'éternité* à 17h20 et 21h. *Maspalomas* à 21h (VO).
- Mer 29 : *Le passage* à 14h. *Spider-man, brand new day* à 14h et 20h40. *Vaiana, la légende du bout du monde* à 14h10. *De la Comédie-Française* à 16h10 et 21h10. *La bataille de Gaulle, l'âge de fer* à 16h50. *L'odyssée* à 17h10 et 20h20. *L'aventure rêvée* à 18h (VO).

TONNAY-BOUTONNE - CINÉ REX

- Jeu 23 : *Ulysse* à 21h.
- Ven 24 : *Des Minions et des monstres* à 21h.
- Mer 29 : *Cocotte* à 21h (VO).

MATHA - LE FORUM

- Fermeture estivale.

SAINT-SAVINIEN - LE FLORIDA

- Ven 24 : *Le goût des cerises* à 21h (VO).
- Sam 25 : *Supergirl* à 21h.
- Dim 26 : *Une année italienne* à 18h (VO).
- Lun 27 : *Supergirl* à 21h (VO).
- Mar 28 : *Des Minions et des monstres* à 21h.

CINÉMA CHEZ NOUS

- Pont-l'Abbé-d'Arnoult : *Deviens génial* jeudi 23 juillet à 21h à la salle l'Éventail.
- Tonnay-Charente : *Deviens génial* lundi 27 juillet à 21h au centre Richard.

CINÉMA PLEIN AIR (GRATUIT)

- Aulnay-de-Saintonge : *Astérix & Obélix : mission Cléopâtre* jeudi 23 juillet à 22h sur la place Charles de Gaulle.
- Chaniers : *Top gun : Maverick* samedi 25 juillet à 22h au Communal.
- Le Thou : *En fanfare* vendredi 24 juillet à 22h sur le champ de foire. Accueil dès 19h30 avec une cantine mobile.
- Saint-Jean-d'Angély : *À bicyclette* mercredi 29 juillet à 22h à l'Abbaye royale.
- Vaux-sur-Mer : *Les bronzés font du ski* mardi 28 juillet à 22h30 au théâtre de Verdure (repli à la salle Équinoxe si pluie).

La Maison des Écritures prend ses quartiers d'été

LA ROCHELLE


© Marion Toussaint (CLP)

Cet été à La Rochelle, la Maison des Écritures se pare de robes et de broderies dans l'exposition *Trame(s)* installée jusqu'au 24 septembre. L'artiste plasticienne Hélène Lamarche et la poétesse Sophie Grenaud y expérimentent les dialogues qu'entretiennent l'image et l'écriture. « *Parfois, le visuel inspire l'écriture, parfois c'est l'inverse*, explique la coordinatrice Ewa Pestka. *Les deux artistes ont des univers esthétiques différents mais cohérents dans leur démarche.* »

Trois salles sont entièrement consacrées à cette exposition. Une pièce entière devient un jardin orné de feuilles d'or, de pages d'agenda et de nids pailletés. C'est un espace sensible qui parle de la nature et de prendre le temps : « *Nous traversons les saisons, mais elles nous traversent aussi*, rappelle Ewa Pestka. *Aucun mot ne fait référence ici à une galerie. Tout dans cette exposition va dans l'idée du vivant. C'est la représentation d'un endroit où l'on cultive quelque chose.* »

Plus loin, un espace laboratoire donne de la visibilité au processus de création. Hélène Lamarche et Sophie Grenaud y ont déposé plusieurs objets pour donner à observer le matériel qu'elles utilisent, souvent recyclé, et des carnets de croquis. « *Il est rare de voir le processus artistique ou de l'intégrer à une exposition*, remarque la coordinatrice. *Mais c'est pertinent : ce ne sont pas les œuvres qui sont la finalité, mais l'univers en entier.* »

Le public est également convié à prendre part activement à l'exposition en créant des œuvres à suspendre. Petits et grands peuvent ainsi participer aux ateliers créés par l'équipe de la Maison des Écritures. Le programme s'inspire de l'ambiance estivale : chasse au trésor, écriture de cartes postales, ou journalisme en herbe… L'objectif est avant tout de s'amuser.

Deux artistes seront aussi présentes pour animer des ateliers. La poétesse Christine Herzer présentera le 23 juillet à 18h30 une lecture sur le thème de la consolation. Sa pratique est surprenante et même débordante, elle proposera un atelier d'écriture créative à son image, le 12 août à 17h30.

Quant à l'illustratrice Pauline Ferrand, elle reviendra sur son mois de résidence à la Maison des Écritures en présentant le 26 août à 18h la conception de sa prochaine bande dessinée sur l'histoire de l'immigration de ses grands-parents tchèques. Son univers graphique est joyeux et coloré, et devrait séduire un large public.

« *Il est important de déconstruire le poids de l'écriture*, conclut Ewa Pestka. *Voir le public prendre plaisir à participer à ces évènements est ce que je préfère. C'est le résultat d'un long processus de réflexion. Quand tout le monde s'amuse à écrire et à créer, la mission est accomplie.* »

Marion Toussaint (CLP)

Visite de l'exposition du lundi au vendredi de 14h à 18h. Événements gratuits et sur réservation par mail à maison.des.ecritures@ville-larochelle.fr

La Villa Pérochon, un lieu propice à la création

NIORT (79)



© Olivier Jaunay

C'est l'une des spécificités des lieux. « *Nous avons plusieurs programmes de résidences artistiques à différents moments de l'année* », confirme Philippe Guionie, directeur depuis deux ans de la Villa Pérochon, à Niort.

Ce photographe de profession, engagé pour une photographie s'interrogeant notamment sur les grands enjeux sociétaux et environnementaux, informe que « *l'événement phare de l'année est constitué par les* Rencontres de la jeune photographie internationale. *Une invitation faite à des photographes français ou étrangers, très connus ou commençant leur carrière, à créer des images et de la photographie, sur une durée de temps limitée, une vingtaine de jours. Ils sont huit et ne se connaissent pas, sont logés, nourris, payés, bénéficient d'un accompagnement artistique, technique et numérique et sont établis au Fort Foucault, un havre de verdure en plein centre-ville.* » Le travail des artistes photographes est ensuite exposé en divers lieux de la Ville.

Mais ce n'est pas tout. « *Cette année, on a créé une résidence d'écriture, avec pour thème la photographie* », reprend Philippe Guionie. Les participants doivent écrire sur le principe d'une lettre ouverte à… L'une d'elles, Vanessa Bamberger, a écrit à l'un de ses ancêtres, et pas n'importe qui, puisqu'elle n'est autre que l'arrière-arrière-petite-fille de Louis Lumière… « *Je leur demande d'écrire à l'étage, dans le bureau d'Ernest. La vue du jardin inspirait beaucoup ce dernier.* »

Un troisième programme de résidence artistique a aussi été proposé en 2025, auquel a pris part le collectif Fusées, à bord d'une pénichette partie de Port Boinot, toujours à Niort, et sillonnant durant environ trois semaines la Sèvre Niortaise. « *Une résidence en mobilité douce, qui a concerné des domaines comme l'image, la vidéo, le son, et qui a généré beaucoup d'échanges avec la population du Marais poitevin.* »

Dans ce lieu ouvert du mardi au samedi après-midi qu'est la Villa Pérochon, une exposition autour de *L'image et la page* est à voir jusqu'au 19 septembre. Pour arriver au bâtiment, vous traversez le jardin, où là aussi des choses sont à observer, notamment le travail sur la jeunesse au long effectué par Jeanne Lucas… et à écouter ! Un endroit qui peut se prêter aussi au pique-nique ou à la lecture.

Olivier Jaunay

Théâtre et gastronomie chez Maria Casarès


© Maison Maria Casarès - Joseph Banderet

ALLOUE (16)

Le Domaine de la Vergne, à Alloue, est un havre de paix niché dans un écrin de verdure, au bord d'un bras de la Charente. C'est ici que Maria Casarès s'installe en 1961 avec son ami, le comédien, chanteur et musicien André Schlesser. La propriété de cinq hectares devient son refuge, loin des scènes parisiennes, jusqu'à sa disparition en 1996.

Née en 1922 à La Corogne, en Espagne, Maria Casarès est contrainte de fuir son pays avec sa famille après la victoire de Franco. Fille du président du Conseil des ministres de la Deuxième République espagnole, elle trouve refuge en France à l'âge de 14 ans. Formée au Conservatoire national de musique et d'art dramatique de Paris, elle s'impose rapidement comme l'une des plus grandes tragédiennes françaises, partageant sa carrière entre le théâtre et le cinéma.

La visite de la maison permet de retrouver l'univers intime de la comédienne. Rien ou presque n'a changé depuis sa disparition : le mobilier, les livres, les objets du quotidien ou encore son Molière reçu en 1989 sont restés à leur place. Même les chambres, aujourd'hui transformées en chambres d'hôtes, ont conservé leur décoration d'origine afin de préserver l'atmosphère de cette demeure singulière.

Une passion amoureuse avec Albert Camus

Son histoire est aussi indissociable de celle d'Albert Camus. Leur passion amoureuse, interrompue par la mort accidentelle de l'écrivain en 1960, revit aujourd'hui grâce au parcours sonore *Fragments d'autre*, installé dans le parc. Une promenade contemplative où les mots de leur correspondance accompagnent les visiteurs.

« *À sa mort, elle a légué son domaine à la commune d'Alloue pour remercier la France d'avoir été une terre d'asile pour elle et sa famille. Mais elle ne voulait surtout pas que cette maison devienne un musée* », explique Johanna Silberstein, codirectrice, avec Matthieu Roy, de l'association La Maison Maria Casarès.

Fidèle à cette volonté de faire vivre les lieux, la Maison Maria Casarès organise, du 25 juillet au 15 août, son festival d'été. Dédié au théâtre, à la création contemporaine et à la jeunesse, il propose, du lundi au samedi, une succession de spectacles à partager autour de moments gourmands.

Un festival où le spectacle se savoure

Pour cette dixième édition, le goûter-spectacle de 16h30 invite les familles à découvrir *Manger un phoque*, de Sophie Merceron, avant un goûter dans le parc. À 18h30, *Madeleine, résistante*, adapté de la bande dessinée de Madeleine Riffaud, Jean-David Morvan et Dominique Bertail, retrace le destin exceptionnel de la résistante, journaliste et poétesse, avant un apéritif mettant à l'honneur les saveurs locales. Enfin, à 19h45, *Peer Gynt*, d'après Henrik Ibsen, se prolonge autour d'un dîner servi sous les arbres du domaine.

À l'occasion des trente ans de la disparition de Maria Casarès, un nouveau parcours sonore complète la découverte du site. Intitulé *Le jour où je cesserai de vivre, rien de moi ne restera*, il donne pourtant toute sa place à la mémoire de la comédienne, grâce aux témoignages de Charentais et d'artistes qui l'ont connue ou dont elle a marqué le parcours. À Alloue, la demeure de Maria Casarès n'est pas figée dans le souvenir. Elle demeure un lieu de création où le théâtre continue, chaque été, de faire vibrer la Charente limousine.

Lætitia Thomas

Domaine de la Vergne à Alloue : rens., réservations et tarifs au 05.45.31.81.22 ou mmcasares.fr

LE GRAND Jeu de l'été

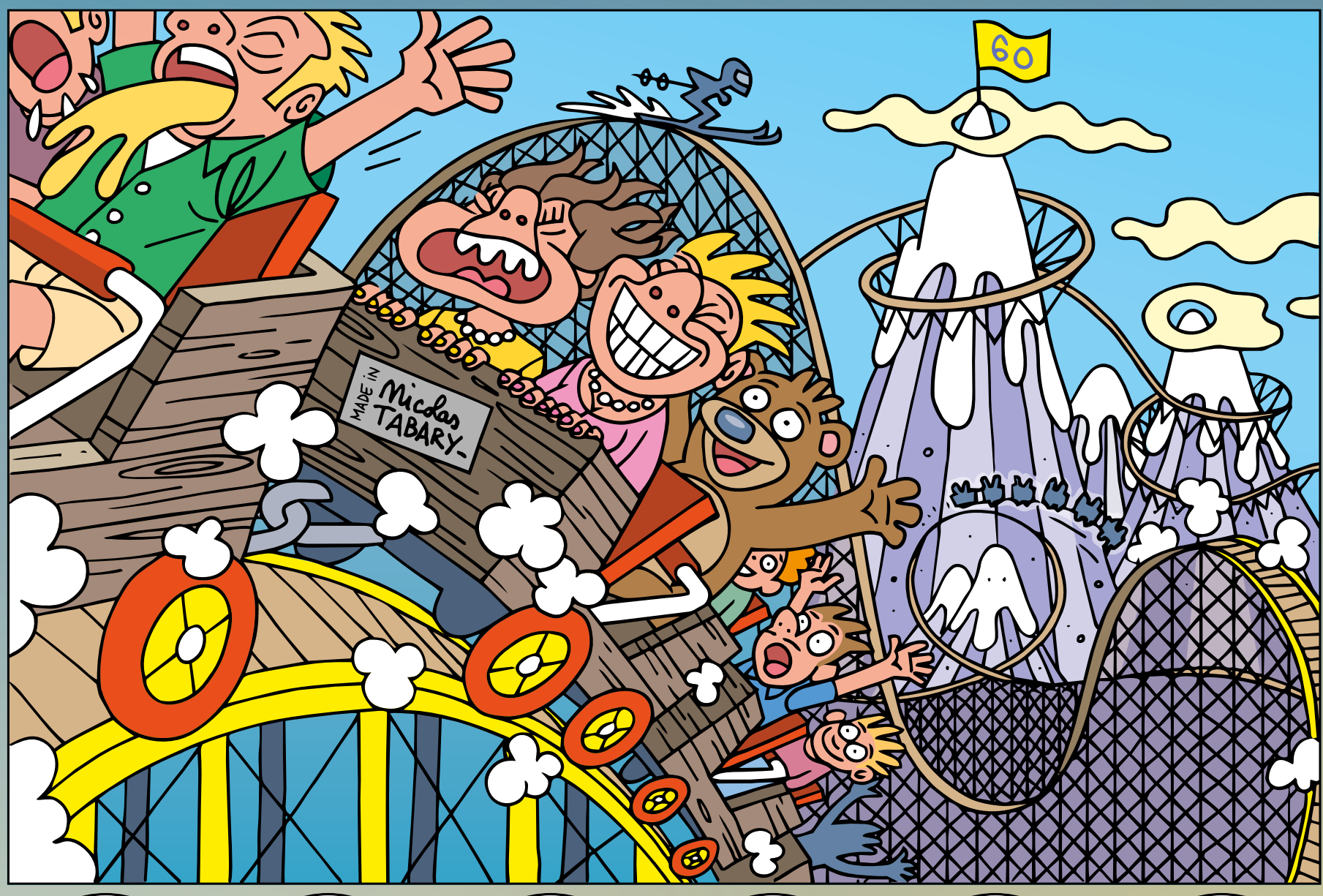
AVEC L'HEBDO DE CHARENTE-MARITIME Courrier

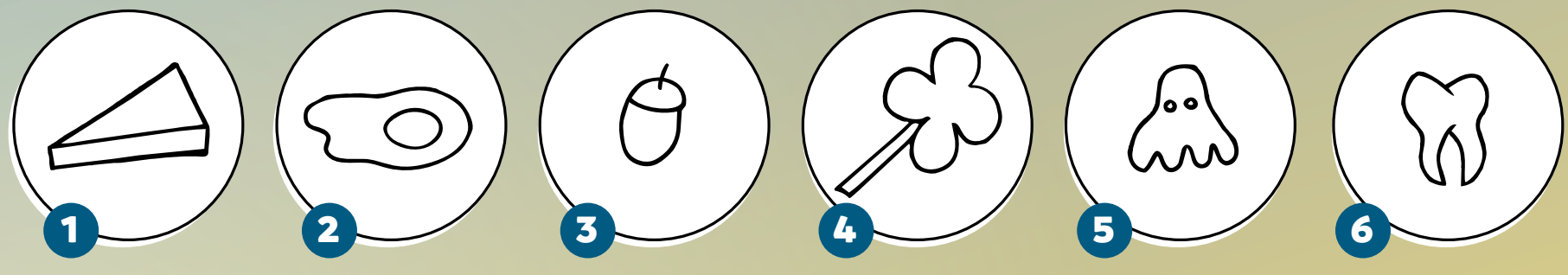
DU 2 JUILLET AU 13 AOÛT 2026

JOUEZ ET TENTEZ DE GAGNER !

Un week-end au **Futuroscope** pour 2 personnes
Deux entrées au **Futuroscope**

futuroscope XPERIENCES



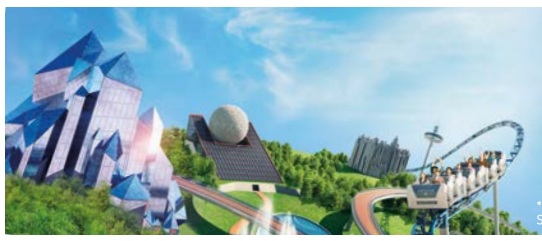


MODE D'EMPLOI

- Durant **sept semaines**, retrouvez le grand jeu de l'été.
- Chaque semaine, trouvez, dans un nouveau dessin, les **trois objets cachés** (parmi les six proposés).
- Oubliez la couleur, **seules la forme et la taille** des objets **doivent être identiques**.
- Notez les **numéros** des objets trouvés (avec la date de parution) pour les reporter sur le **bulletin de participation** qui paraîtra dans le **journal du 13 août**, à renvoyer avant le jeudi 27 août 2026.
- *Jeu gratuit. 1 participation par foyer (même nom, même adresse).*

scannez-moi

SCANNEZ LE QR CODE POUR ACCÈDER AU RÈGLEMENT COMPLET



futuroscope XPERIENCES

BILLET TRIBU FUTUROSCOPE Dès 37 €* /pers.

*Dates et conditions de l'offre sur futuroscope.com.
SAS Futuroscope Destination, RCS B400857090. Visuel en partie conçu par l'IA, Gloryparis, Futuroscope.



Tout comme ses prédécesseurs, Laurent Galliot espère beaucoup du contournement de Marans - © *Yannick Picard (CLP)*

Le nouveau maire et son équipe veulent favoriser le bien vivre

Un peu plus de 100 jours après sa victoire aux municipales, Laurent Galliot préfère évoquer les perspectives pour sa ville que détricoter le travail de l'équipe précédente.

MARANS

Avec 60,61 % des suffrages, la liste divers droite emmenée par Laurent Galliot s'était largement imposée au soir du second tour des élections municipales, devant celle du maire sortant divers gauche Jean-Marie Bodin. Une victoire qui a également propulsé le jeune retraité de l'agroalimentaire à la première vice-présidence de la Communauté de communes (CdC) Aunis Atlantique.

À l'inverse d'autres néo-maires, celui de Marans n'est pas en mode « détricotage électoraliste », mais préfère tendre la main et apaiser des débats : « *Je remercie l'équipe précédente pour les actions menées, et je nous inscris dans la continuité de ses projets. Les derniers sont en cours d'étude, comme l'acquisition des salles et abords du* Park and Suites, *ainsi qu'un bâtiment de l'ancien Ehpad (établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) de la rue d'Aligre.* »

> *« Nous souhaitons que ce projet aboutisse"*

Si ce n'est la salle de restauration, la résidence *Park and Suites*, liée de près ou de loin au vaste scandale Apollonia (*), n'est plus que verrue dans le paysage. Autre serpent de mer à Marans, son contournement routier : « *Nous souhaitons que ce projet, pour lequel nous travaillons en étroite collaboration avec la présidente du Conseil départemental de la Charente-Maritime, Sylvie Marcilly, aboutisse.* » La livraison de ce nouveau tronçon routier qui désenclavera la ville de Marans par l'est est prévue en 2030. Cet aménagement impacterait positivement le centre-bourg du chef-lieu de canton d'Aunis Atlantique : « *Cela contribuera à sa revitalisation, tant en commerces qu'en habitants. Enfin, nous sommes attachés à l'aménagement de pôles communautaires qui faciliteront l'installation des entreprises sur notre territoire.* »



Le 26 mai dernier, Laurent Galliot avait inauguré la requalification du port en compagnie de Sylvie Marcilly - © *Yannick Picard (CLP)*

La réfection de la voirie communale

Selon Laurent Galliot, des actions des 100 premiers jours de mandat sont déjà visibles : « *Nous avons renforcé ponctuellement les équipes de terrain pour l'entretien de la voirie et des trottoirs en ville, mais également la réfection de la voirie communale où nous avons déjà priorisé quatre kilomètres. D'autres travaux sont également à venir cet automne en ville et en périphérie, en voirie et réfection de trottoirs.* »

Dans une vision à plus long terme, la nouvelle équipe municipale, qui a maintenant pris la mesure des dossiers, articule ses projets selon six axes principaux : une commune vivante et dynamique ; une ville qui donne envie d'y vivre ; une commune ouverte, accessible et sûre ; une ville qui donne envie d'entreprendre ; une commune solidaire et intergénérationnelle ; et enfin une gestion transparente et efficiente.

Retour du forum municipal des jeunes

Les jeunes ne seront pas oubliés dans les projets clés du mandat Galliot. Le forum municipal des jeunes va faire son retour. « *Le forum municipal des jeunes (FMDJ) sera relancé à la rentrée de septembre pour les élèves de Marans de la classe de CM2 à la 5e. Véritable espace d'expression et de participation, il permettra aux jeunes de mieux comprendre le fonctionnement de la commune, ainsi que le rôle des élus et des services municipaux* », assure le maire.

Les infrastructures des plus petits sont également au cœur des préoccupations de la nouvelle équipe municipale : « *Durant l'été, la cour de l'école maternelle Les Lucioles fera l'objet d'une transformation importante dans le cadre du programme « Cour Oasis » porté par la CdC Aunis Atlantique.* » Le principe des « Cours Oasis » est de favoriser la biodiversité, limiter les îlots de chaleur et offrir aux enfants des espaces de jeux plus variés et plus naturels. Il participe également à l'éducation à l'environnement dès le plus jeune âge.

Yannick Picard (CLP)

(*) Les auteurs ont été condamnés pour une escroquerie en bande organisée dans toute la France estimée à 1,2 milliard d'euros.

EN BREF

AUNIS ATLANTIQUE

CARS SCOLAIRES. Inscription pour les élèves de la maternelle au lycée sur le site de la région Nouvelle Aquitaine sur tinyurl.com/y5d2fvcy Les frais de dossier d'un montant habituel de 24 € sont offerts jusqu'au 27 juillet.

MA COMMUNE, MA SANTÉ. Vous habitez ou travaillez en Aunis Atlantique ? Le CIAS propose une complémentaire santé à prix attractif. Permanence de 9h à 12h dans les mairies à *Taugon* lundi 27 juillet, au *Gué-d'Alleré* mardi 28 juillet et à *Ferrières-d'Aunis* jeudi 30 juillet (au pôle des services publics). Prenez rendez-vous au 05.46.68.76.80 ou sur cias@aunisatlantique.fr

COURÇON-D'AUNIS

JEUNESSE. La médiathèque propose un atelier créatif spécial peinture aux enfants à partir de 6 ans, mercredi 29 juillet à 10h30. Gratuit. Inscription au 05.46.67.25.78 ou sur mediatheque@courcon.fr

BENON

BENON FÊTE LE JEU. Le CCAS propose une journée festive samedi 25 juillet à partir de 11h. Tir à la corde, chamboule-tout, jeux géants en bois, structures gonflables, défis, initiation au tennis et au volley-ball. Venez seul ou en équipe. Pique-nique partagé le midi. Ambiance musicale le soir.

CHARRON

LA TROUPE DU PAVÉ. L'association recherche de nouveaux comédiens amateurs, hommes et femmes de 20 à 60 ans pour son nouveau projet, la pièce *La réunification des deux Corées* (septembre 2026 à mars 2027), tout en s'engageant pour la lutte contre les violences faites aux femmes. Contact au 06.41.23.83.80.

CRAM-CHABAN

MAIRIE. Fermeture exceptionnelle jusqu'au mardi 28 juillet inclus. En cas d'urgence uniquement, contactez le 06.76.57.68.16.

SAINT-JEAN-DE-LIVERSAY

AGENCE POSTALE. Fermée jusqu'au mardi 4 août à 14h. Vos colis et instances sont à retirer à la Poste de Courçon-d'Aunis.

CORRESPONDANTS

YANNICK PICARD
Tél. 06 83 58 14 44
yannick.picard@club-internet.fr
Marans, Charron

DANIEL PRIEZ
Tél. 06 26 18 93 00 - daniel.priez@wanadoo.fr
Courçon-d'Aunis et alentours

DANIELLE DRIOU
d.driou@free.fr
La Ronde, Taugon et alentours

LA RÉDACTION
Tél. 05 16 19 43 05 - redaction@lhebdo17.com
Aunis atlantique



Le syndicat Force Ouvrière Angély-Saintonge regrette le manque d'information donné aux agents par la direction - © C.D.L.

L'hôpital veut redresser la barre : quelles conséquences pour les patients et le personnel ?

Le syndicat FO Angély-Saintonge s'insurge contre les risques de suppression de services et de postes au sein du centre hospitalier de Saint-Jean-d'Angély. Le point.

SAINT-JEAN-D'ANGÉLY

L'hôpital public est confronté à une crise sans précédent. Pour certains établissements, cette situation a été exacerbée par la crise du Covid-19. Les structures peinent à répondre à l'ensemble des besoins de la patientèle, par manque de moyens humains et financiers. Le centre hospitalier de Saint-Jean-d'Angély ne fait pas exception. Bien que ce dernier soit jumelé avec celui de Saintes, appartenant tous deux au Groupe hospitalier Saintes – Saint-Jean-d'Angély, l'établissement traverse une période de grande difficulté. Elle se manifeste notamment par la mise en place d'un plan de retour à l'équilibre (PRE) orchestré par la direction du groupe. La seconde version de ce PRE a été présentée aux équipes le 2 juillet dernier, de manière « *unilatérale* » selon Thierry Gapier, aide-soignant et secrétaire de Force Ouvrière Angély-Saintonge. Service à rude épreuve, perte de personnel et mauvaises conditions de travail : voici ce que dénonce le syndicat.

"Fatigué physiquement et mentalement"

La pénurie médicale découle de plusieurs paramètres. Tout d'abord, le manque de médecins : les départs en retraite ne se renouvellent pas forcément en raison des difficultés de recrutement. La baisse de praticiens entraîne la fermeture de services, comme la gériatrie à Saint-Jean-d'Angély. Au total, vingt lits seront supprimés et des postes sont menacés. « *C'est un cercle vicieux* », souffle Thierry Gapier. En parallèle, six à huit lits seront supprimés du service de médecine qui n'en comptait que 30 pour une capacité maximum de 45, « *jamais atteinte* ». Le SMUR et les urgences sont également impactés. L'hôpital est déficitaire et cherche l'économie. Le PRE a pour objectif de combler le trou budgétaire du groupe qui s'élève à 6 millions d'euros. Mais ce qui en découle majoritairement, c'est la pression sur les agents paramédicaux : « *Le personnel est fatigué physiquement et mentalement.* »



Pour le directeur, le Plan de retour à l'équilibre définit l'avenir de l'établissement - © Groupe hospitalier Saintes - Saint-Jean-d'Angély

À la recherche de solutions

Les arrêts se multiplient et « *même acheter un stylo devient compliqué* », assure Clémence Belot, secrétaire adjointe de FO et aide-soignante. Pour elle, il n'y a « *plus de vision sur le long terme* ». Elle s'offusque : « *On est quand même sur de l'humain ! L'hôpital c'est le problème de tout le monde, pas que de la direction générale et des agents.* » Mais l'économie passe également par la carte des soins. « *Les habitants sont eux aussi impactés* », regrette Thierry Gapier.

Le syndicat FO s'indigne de la situation tout en gardant une grande lucidité sur la problématique. Il entend bien le besoin de faire des économies mais s'inquiète concernant les répercussions sur le personnel et la patientèle. Thierry Gapier aimerait obtenir de la direction plus de considération envers les agents, ne pas constater de perte d'emploi mais surtout « *que les paramédicaux ne soient pas mis en danger par l'établissement* ». Cette dernière réflexion fait référence au projet d'établissement 2026-2030 et la possible mise en place des services de 12 heures dans différents pôles.

Pour Jérôme Trapaux, le directeur du groupe hospitalier, ce PRE définit l'avenir des deux établissements. « *D'année en année, les déficits se cumulent. On a structurellement 12 à 13 millions de déficit sur un budget de quasiment 300 millions d'euros.* » Les 6 millions de dettes annoncées précédemment résultent de l'aide financière accordée par l'ARS. Mais pour le directeur, « *il ne faut pas compter que sur les aides* ». Ainsi, il rappelle que le PRE a pour objectif de redresser la barre. Pour lui, certaines économies peuvent être opérées : « *Si on remplace les intérimaires par des titulaires, on fait une économie de 2 millions d'euros.* » Pour donner un exemple, le groupe hospitalier a dépensé 3 millions d'euros en 2025 pour combler la vacance des postes.

La situation est alors très nuancée : la direction garde un point de vue positif et tourné vers l'avenir, alors que le syndicat s'inquiète davantage. Il faudra attendre la rentrée pour que FO s'adresse aux personnels, dans l'objectif de toucher le plus d'agents possible. La direction donnera de nouvelles directions concernant le projet d'établissement 2026-2030 à l'automne.

Charlotte Di Lelio

EN BREF

SAINT-JEAN-D'ANGÉLY

■ **MUSIQUE AU MARCHÉ.** Concert de Pascal Coindreau du groupe Les Crogs organisé samedi 25 juillet de 11h à 12h30 sur la place du marché.

ARCHINGEAY

■ **MAIRIE.** Le secrétariat est fermé exceptionnellement jusqu'au vendredi 24 juillet. Une permanence administrative est tenue aux horaires habituels. L'agence postale reste ouverte pendant cette période.

BORDS

■ **APÉROS VAGABONDS.** Retrouvez-vous pour un apéro samedi 1er août à 11h30 à Biot, samedi 22 août à 11h30 au city park et dimanche 30 août à 11h30 aux Abelins. La dernière date sera suivie du pique-nique communal. Renseignement auprès de la mairie au 05.46.90.17.37 ou sur mairie@lemung.fr

AULNAY-DE-SAINTONGE

■ **PISCINE D'ÉTÉ.** Nocturne proposée samedi 25 juillet de 18h à 22h. Restauration sur place. Entrée 1 €, -4 ans gratuit.

LA JARRIE-AUDOUIN

■ **LUDOTHÈQUE EN PLEIN AIR.** Vendredi 24 juillet de 10h à 12h30 et de 13h30 à 18h dans le parc municipal. Gratuit. Renseignement au 05.46.33.37.14 ou sur ludotheque.valsdesaintonge.fr

PAILLÉ

■ **MAIRIE.** Fermeture exceptionnelle jeudi 23 juillet toute la journée puis du lundi 10 au dimanche 30 août, pour raison de congés.

MATHA

■ **ACAM.** L'association des commerçants et artisans organise sa braderie d'été samedi 24 et dimanche 25 juillet. Renseignement sur acammatha@gmail.com

SALEIGNES

■ **MAIRIE.** Le secrétariat sera fermé du lundi 27 juillet au lundi 10 août inclus.

CHANIERS

■ **SIESTES MUSICALES.** Samedi 25 juillet de 15h à 18h au Communal. Des transats et des appareils MP3 avec casques seront mis à disposition gratuitement.

SUIVEZ NOUS !
Retrouvez-nous sur Facebook
L'HEBDO
DE CHARENTE-MARITIME

Muette depuis quatre ans, Marie résonne à nouveau dans le clocher de l'église

SAINT-LOUP-DE-SAINTONGE

Descendue il y a quatre ans pour être restaurée, la cloche Marie a retrouvé le clocher de l'église mardi 7 juillet, après une bénédiction et une délicate opération de remontée.



Le père Sylvestre a béni la cloche, de retour après quatre années passées dans les ateliers de Bodet Campanaire, où elle a été restaurée - © D.G. (CLP)

Mardi 7 juillet, l'émotion était au rendez-vous à l'église de Saint-Loup, où une quarantaine de personnes ont assisté au retour de la cloche Marie dans le clocher. Descendue il y a quatre ans en raison de son mauvais état, elle a retrouvé sa place après avoir été restaurée par la société Bodet Campanaire, à Trémentines (Maine-et-Loire).

Installée au sommet du clocher depuis 1701, elle avait subi les outrages du temps. Fragilisée par plusieurs fissures et percée d'un trou, la cloche avait été déposée à la suite du diagnostic général réalisé sur l'édifice. Depuis, la toiture de l'église a été entièrement refaite en 2024 et d'autres travaux de restauration sont encore prévus afin de traiter les désordres structurels.

Élu maire en mars dernier, Erwan Charles rappelle les difficultés rencontrées pour financer ce chantier. « *Nos possibilités de financement sont réduites, mais nous avons eu l'aide de la Fondation du patrimoine suite à une souscription publique et de la Sauvegarde de l'art français pour l'église. La réparation de cette cloche a coûté 9.221 € avec 2.845 € de la direction régionale des affaires culturelles (DRAC) en attente de l'aide du Département pour réduire la facture* », explique l'édile. Et il ajoute : « *Cette cloche a été classée aux monuments historiques le 26 septembre 1910 par arrêté ministériel.* »

Avant de reprendre sa place aux côtés de la seconde cloche du clocher, Marie a été bénie par le père Sylvestre, entouré des membres du secteur pastoral de Tonnay-Boutonne.

La remontée de la cloche, pesant près de 150 kg, a nécessité une opération minutieuse. Réalisée par les campanistes Christophe Mongin et Jordan Dubois, de la société Bodet Campanaire, elle a également mobilisé Pierre-Yves David, employé communal, qui a manœuvré le tracteur permettant de tendre la tyrolienne utilisée pour hisser la cloche jusqu'au sommet du clocher.

Malgré quelques difficultés, l'opération s'est déroulée sans encombre, sous les regards des habitants venus assister à ce moment symbolique. Quelques instants plus tard, tous ont pu entendre résonner à nouveau la sonorité de Marie, silencieuse depuis quatre ans.

La cloche conserve les inscriptions gravées lors de sa refonte en 1701 : « *La cloche a été refaite et bénie par les soins de messire Jean Roulin bachelier en théologie prêtre et curé de Saint-Loup. A été parrain Henri Marchand seigneur de la Fosse et marraine damoiselle Henriette Sylvie Trézence 1701 Pierre Aubri.* »

Denis Galinier (CLP)

Publi-reportage

Un nouveau chapitre pour la SAS BERNAUD



L'objectif est de préserver une entreprise à taille humaine, reconnue pour la qualité de son travail - © SAS Bernaud

Après près de 50 années d'histoire familiale, une page se tourne. Fondée et développée avec passion pendant près de 35 ans par Jean-Claude BERNAUD, puis 15 ans par Nicolas BERNAUD, notre entreprise a toujours eu pour ambition d'offrir à ses clients un service de qualité, fondé sur la proximité, la confiance et le professionnalisme.

Aujourd'hui, nous avons fait le choix de transmettre cette belle aventure au groupe CHARPENTIER. Nous tenons à vous rassurer sur un point essentiel : cette décision n'est en aucun cas liée à des difficultés économiques. Bien au contraire, l'entreprise est solide, en pleine activité et n'a jamais été aussi performante. Avec une équipe de 13 collaborateurs compétents et investis, une clientèle fidèle et un savoir-faire reconnu, nous avons choisi de céder l'entreprise à un moment où elle est au meilleur de sa forme.

Pourquoi cette décision ?

Au fil des années, les exigences réglementaires, les normes toujours plus nombreuses et la charge administrative se sont considérablement alourdies. Pour une structure familiale de notre taille, ces responsabilités occupaient une place grandissante, parfois au détriment de ce qui nous animait le plus : notre métier et la satisfaction de nos clients.
Nous avons également réalisé que nous ne souhaitions pas faire grandir l'entreprise davantage.
Notre objectif n'a jamais été de devenir une grosse structure, mais de préserver une entreprise à taille humaine, reconnue pour la qualité de son travail.

Après une longue réflexion, nous avons donc choisi de transmettre l'entreprise au groupe CHARPENTIER, dont le projet s'inscrit dans la continuité de nos valeurs. Ils reprennent l'intégralité de notre structure et nous font bénéficier de l'esprit de groupe, tout en continuant à préserver le fonctionnement familial.

Pour vous, clients, rien ne change. Les équipes restent en place, les compétences sont les mêmes, les méthodes de travail également, et la volonté de vous apporter un service de qualité demeure intacte. Vous retrouverez les femmes et les hommes qui vous accompagnent au quotidien, avec le même professionnalisme et le même engagement.

Cette transmission est aussi un choix de vie. Après de nombreuses années consacrées au développement de notre entreprise, nous souhaitons aujourd'hui retrouver davantage de temps pour nos proches, profiter de nos enfants et écrire une nouvelle page de notre vie personnelle.

Nous remercions chaleureusement l'ensemble de nos clients, partenaires et collaborateurs pour leur confiance, leur fidélité et leur soutien tout au long de ces cinquante années. C'est grâce à vous que cette aventure a pu connaître une si belle réussite. Nous sommes convaincus que cette transmission permettra à l'entreprise de poursuivre son développement dans les meilleures conditions, tout en conservant les valeurs qui ont toujours fait sa force.

« *Une entreprise ne se vend jamais sans émotion. Mais nous avons la satisfaction de la transmettre dans les meilleures conditions, avec un savoir-faire reconnu et la certitude qu'elle continuera à servir ses clients avec le même engagement. C'est pour nous la plus belle des réussites.* »

SAS BERNAUD | 4 impasse des abreuvoirs - Gâtebourse 17470 SAINT-MANDÉ-SUR-BRÉDOIRE | Tél. : 05 46 33 15 71 Site internet : bernaud.pro

PETITES ANNONCES

BONNES AFFAIRES

ACHÈTE bassin/timbre en pierre, éléments déco jardin, piliers, dallage ancien. Tél.: 06 65 19 59 25.

SUIVEZ NOUS !
Retrouvez-nous sur Facebook
L'HEBDO
DE CHARENTE-MARITIME



PETITES ANNONCES

Offre réservée aux particuliers
PROFESSIONNELS : contactez le **06 98 32 09 43**

CHOISISSEZ VOTRE FORMULE (Cochez la ou les case(s) de votre choix)

Forfait (4 lignes)	☐ 1 semaine : 10 €	☐ 2 semaines : 19 €	☐ 3 semaines : 26 €
Couplage avec L'Angérien	☐ + 8 €	☐ + 16 €	☐ + 22 €
Ligne(s) supplémentaire(s)	☐ + ... x 2 €	☐ + ... x 4 €	☐ + ... x 6 €
Encadrement	☐ + 3 €	☐ + 6 €	☐ + 9 €
Fond de couleur	☐ + 2 €	☐ + 4 €	☐ + 6 €
Photo*	☐ + 5 €	☐ + 6 €	☐ + 12 €
Domiciliation journal**	☐ + 5 €	☐ + 10 €	☐ + 15 €
Recevoir le justificatif de 1re parution : PAPIER	☐ + 3,20 €	☐ + 3,20 €	☐ + 3,20 €
Recevoir le justificatif de 1re parution : PDF	☐ + 1 €	☐ + 1 €	☐ + 1 €

*À envoyer par email à **petites.annonces@lhebdo17.fr**
**La mention "Ecrire au journal qui transmettra" accompagnera votre annonce

TOTAL DE L'ANNONCE ..... €

RÉDIGEZ DISTINCTEMENT VOTRE ANNONCE

Écrivez en majuscules. Une lettre ou un espace par case. Un espace entre chaque mot. Toute annonce parvenant sans règlement ou mal rédigée sera refusée.

Forfait (4 lignes) (1 ligne ± 27 caractères - Forfait 108 caractères ± 4 lignes)

Ligne(s) supplémentaire(s) (2 € pour 1 ligne ± 27 caractères - 5 lignes maximum)

VOS COORDONNÉES (à remplir pour le bon traitement de votre commande)

Nom : ..... Prénom : .....
Adresse : .....
.....
Tél : ..... Email : .....

TRANSMETTEZ VOTRE ANNONCE + VOTRE RÈGLEMENT

Par courrier à :
ALC RÉGIE - Service petites annonces
L'HEBDO DE CHARENTE-MARITIME,
6 rue Pierre et Marie Curie
CS 42110 - 33525 Bruges Cedex

Délai de réception :
Jusqu'au **MERCREDI 10H** pour une parution le **JEUDI**.

Nos annonces sont payables à la commande.

☐ **Par chèque :** le joindre à votre annonce à l'ordre de **ALC RÉGIE**, à l'adresse ci-contre.

☐ **Par CB** (tél. 05 56 44 72 24)

☐ **En espèces :** directement à l'agence de **L'HEBDO DE CHARENTE-MARITIME**.

Les données personnelles vous concernant font l'objet d'un traitement informatique par les journaux du Groupe PMSO et sont utilisées à des fins de gestion de votre petite annonce et de relation client. Elles seront conservées pour une durée maximale de 3 ans à compter de la date de résiliation de votre abonnement. Conformément à la loi « Informatique et Liberté » du 06.01.1978 (art.27) et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 dit RGPD, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, de portabilité et d'effacement de vos données en vous adressant par courrier « Protection des Données Personnelles - Groupe PMSO - 6 rue Pierre et Marie Curie - CS 42110 - 33525 BRUGES CEDEX ». Votre courrier doit préciser votre nom, prénom, adresse postale et doit être accompagné de la copie d'une pièce justificative d'identité. Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

Renseignements : 05 56 44 72 24

L'HEBDO DE CHARENTE-MARITIME Courrier | Journal MEMBRE du réseau | ALC RÉGIE

7 rue Paul-Bert
17700 SURGÈRES.

Aunisienne de Presse : EURL 99 ans - Cap. 10.000 € - 29 avenue du Général Leclerc - 17400 SAINT-JEAN-D'ANGÉLY - **Président :** Vincent David - **As. :** PMSO - RCS SAINTES 797 446 481.

RÉDACTION · redaction@lhebdo17.com - 05 16 19 43 05 · **Directeur de la publication :** Vincent David - **Rédacteur en chef :** Amaury Legrand - **Journalistes :** Clément Vidal, Simon Moreau & Damien Carboni.

PUBLICITÉ · f.delapierre@lhebdo17.com - 06 98 32 09 43 · **Chargé des ventes :** Franck Delapierre

ANNONCES LÉGALES · annonces.legales@alcregie.com - 05 56 44 72 24

ABONNEMENT - DIFFUSION · abonnementdiffusion@courrier-francais.fr - 05 24 07 39 63
Intégral 1 an (papier + internet) : 75 € / **Numérique 1 an :** 48 € (prix T.T.C. au taux de 2,10 %)

IMPRIMERIE · **Sapeso :** 40 quai de Brazza, 33100 BORDEAUX.
CPPAP : 1130 C 89462 - **ISSN :** 2681-4684 - Dépôt légal à parution.

Par arrêté préfectoral, notre journal est habilité à publier les annonces judiciaires et légales.
Origine du papier : France. Taux de fibres recyclées : 100 %.
Ce journal est imprimé sur du papier certifié PEFC (PEFC/10-31-3312).

votre journal

DÉCÈS

● **AIGREFEUILLE-D'AUNIS**
Jeanine Poinet, décédée dans sa 100e année. Un dernier hommage lui a été rendu mardi 21 juillet au cimetière d'Aigrefeuille-d'Aunis.

● **AYTRÉ, LA ROCHELLE**
Luis Baron, décédé mercredi 8 juillet à l'âge de 77 ans. La cérémonie civile a été célébrée vendredi 17 juillet au crématorium de La Rochelle, suivie de l'inhumation au nouveau cimetière d'Aytré.

● **CHIVES, MATHA, SAINT-FRAIGNE**
Renée Rullier, née Lambert, décédée dans sa 94e année. La cérémonie religieuse a été célébrée mardi 21 juillet en l'église de Chives, suivie de l'inhumation au cimetière de cette même commune.

● **CRESSÉ**
Janine Michelet, née Pénisson, décédée à l'âge de 92 ans. La cérémonie religieuse a été célébrée vendredi 17 juillet en l'église de Cressé, suivie de l'inhumation au cimetière de cette même commune.

● **FOURAS-LES-BAINS**
Martine Duplouy, décédée lundi 13 juillet à l'âge de 71 ans. La cérémonie religieuse sera célébrée vendredi 24 juillet à 10h15 en l'église de Fouras, suivie d'un recueillement au crématorium de La Rochelle à 13h30.

André Lyonnet. La cérémonie religieuse a été célébrée lundi 20 juillet en l'église de Fouras.

● **LAGORD**
Éliane Delecluse, née Boons, décédée à l'âge de 91 ans. La cérémonie religieuse a été célébrée lundi 20 juillet en l'église de Lagord, suivie de l'inhumation au cimetière de cette même commune.

● **LA ROCHELLE**
André Barreau, décédé dans sa 99e année. La cérémonie civile a été célébrée lundi 20 juillet au crématorium de Mireuil à La Rochelle.

Michel Fert, décédé dans sa 75e année. La cérémonie civile a été célébrée mardi 21 juillet au crématorium de Mireuil à La Rochelle.

Dominique Jaffré, décédé à l'âge de 74 ans. La cérémonie religieuse a été célébrée mardi 21 juillet en l'église de Mireuil à La Rochelle, suivie d'un hommage au crématorium de cette même commune.

● **LA ROCHELLE, POURSAC (CHARENTE)**
Marie-Josée Chapuis, née Breton, décédée mercredi 8 juillet à l'âge de 90 ans. La cérémonie civile a été célébrée jeudi 16 juillet dans la salle de cérémonie de la chambre funéraire publique de La Rochelle.

● **LA RONDE**
Gisèle Robin, née Renaudeau, décédée dimanche 12 juillet à l'âge de 94 ans. La cérémonie religieuse a été célébrée vendredi 17 juillet en l'église de La Ronde, suivie de l'inhumation au cimetière de cette même commune.

● **L'HOUMEAU**
Thierry Bertrand, décédé samedi 11 juillet. La cérémonie religieuse a été célébrée lundi 20 juillet en l'église de L'Houmeau, suivie de l'inhumation au cimetière de cette même commune.

● **L'HOUMEAU, COTRONEI (ITALIE)**
Giuseppe Grassi, décédé à l'âge de 87 ans. La cérémonie religieuse a été célébrée mardi 21 juillet en l'église de L'Houmeau, suivie de l'inhumation au cimetière de cette même commune.

● **LOULAY**
Andrée Duperrier, née François, décédée à l'âge de 104 ans. Un dernier hommage lui a été rendu mardi 21 juillet au crématorium de Saint-Jean-d'Angély, suivie de l'inhumation de l'urne au cimetière de Loulay.

● **MAZERAY**
Martine Vignaud, née Bonnarme, décédée à l'âge de 71 ans. La cérémonie religieuse a été célébrée lundi 20 juillet en l'église de Mazeray, suivie de l'inhumation au cimetière de cette même commune.

● **ROCHEFORT, SAINT-JULIEN-DE-L'ESCAP, PORTO-VECCHIO (CORSE)**
Héloïse Fourneau, née Mathé, décédée mercredi 8 juillet à l'âge de 90 ans. Ses obsèques religieuses ont été célébrées jeudi 16 juillet en l'église Notre-Dame de Rochefort, suivie de l'inhumation au cimetière de cette même commune.

● **SAINT-COUTANT-LE-GRAND**
Paulette Joguet, née Bounne, décédée à l'âge de 91 ans. La cérémonie religieuse a été célébrée mercredi 22 juillet en l'église de Saint-Coutant-le-Grand, suivie de l'inhumation au cimetière de cette même commune.

● **SAINT-JEAN-D'ANGÉLY**
Jacqueline Thomas, née Boré, décédée à l'âge de 94 ans. La cérémonie religieuse a été célébrée vendredi 17 juillet en l'église de Saint-Jean-d'Angély, suivie de l'inhumation au cimetière de cette même commune.

● **SAINT-JEAN-D'ANGÉLY, TERNANT**
Claudette Bernard, née Gaillard, décédée à l'âge de 91 ans. La cérémonie religieuse a été célébrée mercredi 22 juillet en l'église de Saint-Jean-d'Angély, suivie de l'inhumation au cimetière de Ternant.

● **SURGÈRES, FORGES, SAINTE-SOULLE**
Monique Trouvat, née Massonneau, décédée à l'âge de 82 ans. La cérémonie religieuse a été célébrée mardi 21 juillet en l'église de Forges, suivie de l'inhumation au cimetière de cette même commune.

● **VILLENEUVE-LA-COMTESSE**
Robert Boutet, décédé à l'âge de 82 ans. La cérémonie civile a été célébrée mercredi 22 juillet au cimetière de Villeneuve-la-Comtesse.

Toute notre sympathie aux familles de ces défunts.

LES LIVRES DE LA SEMAINE

DATE DE PARUTION 02/04/2026



Nathan vacances adultes

À chacun son cahier de vacances pour un été 100 % détente !

Envie de décompresser, de vous changer les idées, de booster vos neurones en jouant ? Découvrez vite ces trois cahiers !

Le cahier **100 % jeux** vous offre un cocktail de 120 jeux inédits : mots fléchés, mots mêlés, sudoku, quiz…

Le cahier **Spécial enquêtes** vous embarque dans 22 énigmes policières palpitantes… saurez-vous démasquer le coupable ?

Et avec le cahier **Vacances en France**, explorez la France et ses trésors à travers 130 jeux drôles et variés.

L'idéal pour se détendre en famille, en solo, sur la plage ou à l'apéro !

NATHAN, 6,95 € le cahier, 64 pages.

L'HEBDO DE CHARENTE-MARITIME Courrier

Notre hebdomadaire est habilité, par arrêté préfectoral, à publier les annonces judiciaires et légales pour l'ensemble du département de la Charente-Maritime.

Par arrêté ministériel du 19/11/2025, le tarif est fixé,depuis le 1er janvier 2026, à 0.189 €HT le caractère.

Ce tarif ne peut faire l'objet d'aucune remise ou ristourne.

CONSTITUTIONS

A2620**595**

avocats

A.J.D.S CONSEILS
Société d'avocats
Maître Sylvie LE BERT
2 rue Georges Morvan
17000 LA ROCHELLE

Par acte sous seing privé du 17 juillet 2026 est constituée une Société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée
DENOMINATION : PROSE
CAPITAL : 2 000 euros en numéraire
Siège social : L'Epinard Ouest à PONT-L'ABBE-D'ARNOULT (17250)
OBJET : La Société a pour objet l'acquisition, la souscription, la prise de participation ou d'intérêts dans toutes sociétés, le contrôle capitalistique, l'apport, la propriété de titres, directement ou indirectement, la gestion, l'administration de participations et de tous droits sociaux ou valeurs mobilières dans le capital de toutes sociétés françaises ou étrangères, commerciales, civiles, industrielles, financières, mobilières ou immobilières, constituées ou à constituer, quelles qu'en soient la forme et l'objet, ainsi que la cession éventuelle de ces participations et ce en qualité de holding.
Toutes activité de prestations de services auprès de toutes sociétés ainsi que toutes prestations, conseils et assistance aux entreprises.
La gestion de sociétés filiales et la réalisation à leur profit de toutes prestations administratives, financières, commerciales et techniques, de direction ou de gestion en général, notamment dans le cadre de l'exercice d'un mandat social.
La propriété, l'acquisition, l'administration, la gestion et l'exploitation sous quelques formes que ce soit dont la location, de tous biens et droits immobiliers, immeubles ou actions et parts de sociétés immobilières. La gestion de son patrimoine, tant mobilier qu'immobilier, sous quelque forme que ce soit.
Durée : 99 années
Président : Victor POINCELOT demeurant L'Epinard Ouest à PONT-L'ABBE-D'ARNOULT (17250)
Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé a le droit d'assister aux assemblées ou de s'y faire représenter. Chaque action donne droit à une voix.
Cession et transmission d'actions : Les actions de l'associé unique sont librement cessibles. En cas de pluralité d'associés, toutes les cessions d'actions sont soumises à l'agrément préalable de la société donné par décision de la collectivité des associés.
Mention sera faite au R.C.S. de SAINTES
Pour avis

A2620**791**

DA COSTA COUTURE

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 3 000 €
Siège social : 6 A rue de la Croix Biron
17430 TONNAY-CHARENTE

Aux termes d'un acte SSP en date du 16/07/2026 à TONNAY-CHARENTE (17), il a été constitué une Société à Responsabilité Limitée, dénommée DA COSTA COUTURE, au capital de 3 000 €, ayant son siège 6 A rue de la Croix Biron 17430 TONNAY-CHARENTE, et pour objet : la vente au détail de robes de mariées, de tous vêtements, chaussures et accessoires de cérémonie à destination des particuliers ; la vente au détail de robes de cérémonie et de cocktail ; la vente au détail de vêtements enfants pour cérémonie de mariage ; la location de robes (et notamment robes traditionnelles), vêtements de soirée et accessoires de cérémonie, par tout canal de distribution.
Durée : 99 ans
Les Co-Gérantes : Mme Nina DA COSTA, demeurant 8 Impasse des Closeaux 17430 TONNAY-CHARENTE et Mme Célia DA COSTA, épouse TARHAN, demeurant 9 rue des Coquelicots 17430 CABARIOT, ont été nommées dans les statuts de constitution en date du 16/07/2026.
RCS LA ROCHELLE

Pour avis,
La Gérance

A2620**647**

JURICA
Société d'Avocats
13 rue Françoise Giroud
17000 LA ROCHELLE

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date à LA ROCHELLE du 20 juillet 2026, est constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée.
Dénomination :DOPPIO 0
Capital : 3.000 €
Siège social : Centre commercial du Moulin, Avenue du Grand Large, 17137 NIEUL SUR MER
Objet : La société a pour objet en France et à l'étranger, toutes activités de :
- Pizzeria, restauration, brasserie, snacking, vente sur place et à emporter,
- Débit de boissons,
- Epicerie fine,

Durée : 99 années
Président : **Aurélien VILLESUZANNE,** demeurant 11 rue des Frênes, 17138 PUILBOREAU
Conditions d'admission aux assemblées et d'exercice du droit de vote : Tout associé a le droit d'assister aux assemblées ou de s'y faire représenter et de participer aux délibérations proportionnellement au capital possédé.
Cession et transmission d'actions : En cas de pluralité d'associés, toute cession d'action, sauf au profit d'un ascendant ou d'un descendant, est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés à la majorité des droits de vote.
Immatriculation : RCS LA ROCHELLE.

A2620**724**

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à Etaules (Charente Maritime) en date du 20 juillet 2026, il a été constitué une Société Civile Immobilière présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination: **MANOLO**
Siège social: 88 Ter rue Charles Hervé 17750 ETAULES
Objet:
L'acquisition, la construction, la propriété, l'administration, l'exploitation par bail, location, ou autrement de tous immeubles, biens et droits immobiliers dont la société pourra devenir propriétaire en France et à l'étranger,
Toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation, à condition toutefois d'en respecter le caractère civil.
Durée: 99 Ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.
Capital: 400 euros.
Gérants :
-Madame Laura POUGET demeurant 88 Ter rue Charles Hervé 17750 ETAULES,
-Monsieur Bruno SAUQUET demeurant 88 Ter rue Charles Hervé 17750 ETAULES,
Immatriculation: Au registre du commerce et des sociétés de La Rochelle.

Pour avis,
le gérant.

A2620**141**

Par acte SSP du 08/07/2026, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : JACO
Objet social : L'acquisition de tous terrains et immeubles bâtis ou non bâtis, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, location ou autrement des biens immobiliers qui resteront la propriété de la Société, ainsi que la mise en valeur par tous travaux, constructions, reconstructions ou édifications d'un ou plusieurs immeubles, dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement ; éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société.
Siège social : 20 rue Molière 17138 Puilboreau.
Capital : 1000 €
Durée : 99 ans
Gérance : M. BILEK Enzo, demeurant 4 L'EChalas 17440 Aytré
Clause d'agrément : dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant. agrément accordé par le gérant pour cession aux tiers.
Immatriculation au RCS de La-Rochelle

A2618**988**

CF Compagnie Fiduciaire
Groupe CF
Société d'Expertise Comptable et Commissariat aux Comptes
www.compagnie-fiduciaire.com
contact@groupecf.com

SAS STEPHISSociété par actions simplifiéeAu capital de 10 000 euros Siège social : 17 Rue du Chiron Jaunet17 630 LA FLOTTE Avis de constitution Par acte sous signature privée en date du 27 juin 2026, est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :DENOMINATION : SAS STEPHISFORME : Société par actions simplifiéeCAPITAL : 10 000 eurosSIEGE : 17 Rue du Chiron Jaunet 17 630 LA FLOTTEOBJET : L'exercice de l'activité de marchand de biens ; L'exercice de l'activité de promoteur immobilier ;DUREE : 99 annéesADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.AGREMENT : Les cessions ou transmissions d'actions de la Société au sein d'un même groupe d'associés sont libres. Les actions ne peuvent être cédées à des tiers qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote.PRESIDENT : Monsieur Stéphane BRAULT demeurant 1 Chemin du Chiron Jaunet 17 630 LA FLOTTEDIRECTEUR GENERAL : Madame Isabelle BRAULT demeurant 1 Chemin du Chiron Jaunet 17 630 LA FLOTTEIMMATRICULATION : au RCS de La Rochelle.Pour avis,

A2620**536**

ANNONCE POUR LE JAL DU RESSORT DU GREFFE DE LA ROCHELLE
Avis est donné de la constitution de la société SASU PASCAL CHARRON, au capital de 100 €.
Siège : 39 AVENUE GABRIELLE 17390 LA TREMBLADE.
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de LA ROCHELLE.
Objet social : La Société a pour objet directement ou indirectement, tant en France qu'à l'étranger : L'activité de mandataire immobilier, comprenant notamment la prospection, la recherche de biens et d'acquéreurs, la négociation, l'entremise, l'apport d'affaires, le conseil et l'accompagnement de particuliers et de professionnels dans le cadre de leurs projets immobiliers, pour le compte de professionnels de l'immobilier, ainsi que toutes prestations de services se rapportant directement ou indirectement à cette activité. Le tout directement ou indirectement, pour son compte ou pour le compte de tiers, soit seule soit avec des tiers, par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de commandite, de souscription, d'achat de titres ou de droits sociaux, de fusion, d'alliance, de société en participation, de fonds d'investissement ou de prise ou de dation en location ou en gérance de tous biens ou droits autrement, y compris par le recours à tout instrument financier, en France et à l'étranger. Et, plus généralement, toutes opérations financières, commerciales, mobilières et immobilières, apports en société, souscriptions, achats de titres, parts ou intérêts, constitution de sociétés et, éventuellement, toutes autres opérations commerciales ou industrielles se rapportant directement ou indirectement à l'un des objets ci-dessus ou susceptibles d'en favoriser la réalisation.
Le montant des apports en numéraire s'élève à 100 €.
Chaque action donne droit à une voix.
La cession des actions de l'associé unique est libre.
Président : Monsieur Pascal CHARRON, demeurant 39 AVENUE GABRIELLE 17390 LA TREMBLADE.

FONDS DE COMMERCE

A2620**563**

Suivant acte sous seing privé du 17.07.26, la Société dénommée SAS **BOULANGERIES BG**, dont le siège est à CHATEAURENARD (13160) 615 avenue de la Chaffine, identifiée au SIREN sous le numéro 478 455 793 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de TARASCON, a confié, à titre de location-gérance, à la Société dénommée MB JONZAC, au capital de 1000 euros, dont le siège social est à JONZAC (17500) 3 avenue du 19 mars 1962, identifiée au SIREN sous le numéro 105 392 120, immatriculée au RCS de SAINTES, un fonds de commerce de «boulangerie et pâtisserie industrielles, sandwicherie, vente à emporter et à consommer sur place de tous produits liquides ou solides destinés à l'alimentation humaine, transformation de denrées d'origine animale ou non, restauration rapide, crêperie», exploité sous l'enseigne «MARIE BLACHERE» dans des Locaux sis 3 avenue du 19 mars 1962 à JONZAC (17500), pour une durée d'un (1) an à compter du 07.08.26. Le contrat ne peut en aucun cas se renouveler par tacite reconduction.

A2620**299**

NOTAIRES Notaires

Etude de Maître
Bénédicte FAUCHEREAU,
Notaire associé à
SAINT-PIERRE D'OLERON
(Charente-Maritime),
14 avenue de Bel Air

INSERTION - CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Bénédicte FAUCHEREAU , Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle «Bénédicte FAUCHEREAU, Charles RAGEY, Aurélien DELESPIERRE, notaires associés», titulaire de l'Office Notarial dont le siège est à SAINT-PIERRE D'OLERON (Charente-Maritime), 14 avenue de Bel Air, le 3 juillet 2026, a été cédé un fonds de commerce par :
La Société dénommée **IO CAR WASH**, dont le siège est à SAINT-PIERRED'OLERON (17310) 146 route des Châteliers, identifiée au SIREN sous le numéro 812055168 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LA ROCHELLE.
A La Société dénommée **YO-CARWASH**, dont le siège est à SAINT-PIERRED'OLERON (17310) 146 route des Châteliers, identifiée au SIREN sous le numéro 106412372 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LA ROCHELLE.
Désignation du fonds : fonds de commerce de lavage de véhicules sis à SAINT PIERRE D'OLERON (17310) route des Châteliers, lui appartenant, connu sous le nom commercial IO CAR WASH, et pour lequel il est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de LA ROCHELLE, sous le numéro SIRET 812055168, le fonds comprenant les éléments incorporels suivants :
- le droit au bail pour le temps restant à courir des locaux sis à SAINT PIERRE D'OLERON (17310) route des Châteliers, où le fonds est exploité ainsi le droit au bail d'un box nécessaire à l'exploitation du fonds,
- Le mobilier commercial, les agencements et le matériel servant à son exploitation,
- Les marchandises existantes.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de QUATRE CENT MILLE EUROS (400 000,00 EUR),
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la publication de la cession au BODACC, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion
Le notaire.

DISSOLUTIONS

A2620**720**

UN VIN A RONCE

SAS au capital de 200 €
Siège social : 28 ALLEE DES SPORTS,
17390 LA TREMBLADE
RCS LA ROCHELLE 102 115 292

L'assemblée générale extraordinaire du 08/07/2026 a décidé la dissolution volontaire de la société à compter du 08/07/2026. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur Madame DUGAS Ludivine, demeurant 5 Rue de Coutenu, 40000 MONT DE MARSAN et a fixé le siège de la liquidation au siège social de la société. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce LA ROCHELLE.

Ludivine Dugas

MODIFICATIONS

A2620**464**

BY MEL

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 1 000 €
Siège social : 61 A rue Carnot
17600 SAUJON
942 720 533 RCS SAINTES

Par décisions de la Gérance du 01/07/2026, le siège social a été transféré au 54 rue Carnot 17600 SAUJON,à compter du même jour. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.
RCS SAINTES

Pour avis,
La Gérante

A2620**722**

ANNONCE POUR LE JAL DU RESSORT DU GREFFE DE LA ROCHELLE
PORTRON COQUILLAGES
EURL au capital de 2 000 €. Siège social : 33 RUE DU MAINE VIDEAU 17750 ETAULES. 909 353 872 RCS LA ROCHELLE.
Par décision de l'associé unique du 29/06/2026, il a été décidé de la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du 01/07/2026 sans la création d'un être moral nouveau.
Le capital social reste fixé à la somme de 2 000,00 euros. Il est désormais divisé en DEUX CENTS (200) actions de 10,00 euros chacune, réparties à raison de CENT (100) actions pour Monsieur Yoann PORTRON et CENT (100) actions pour Madame Lolita PORTRON, soit 50 % du capital et des droits de vote chacun. La dénomination de la société, son siège social, sa durée et son objet social demeurent inchangés.
GOUVERNANCE
Sous sa nouvelle forme, la société est dirigée par :
en qualité de Président : Monsieur Yoann, Roger, Yvan PORTRON, demeurant 33, RUE DU MAINE VIDEAU 17750 ÉTAULES, né le 2 septembre 1983 à ROYAN (17), de nationalité FRANÇAISE ;
en qualité de Directrice générale : Madame Lolita, Sonia PORTRON, née BORREGO, demeurant 33, RUE DU MAINE VIDEAU 17750 ÉTAULES, née le 7 juin 1988 à SAINT-MICHEL-D'ENTRAYGUES (16), de nationalité FRANÇAISE.
Le mandat du dirigeant sous l'ancienne forme sociale de la Société a cessé du fait de la transformation.
La cession des actions est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés dans tous les cas.
ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE
Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.
Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
TRANSMISSION DES ACTIONS
Les actions sont cessibles sous réserve d'agrément dans tous les cas.
Les statuts ont été modifiés en conséquence.
Modification au RCS de LA ROCHELLE.

A2620**680**

FIDAL AVOCATS

Société d'Avocats
9 rue de l'Ouvrage à Cornes
17000 LA ROCHELLE

RUPELLA CONCEPTION RÉALISATION R.C.R.
Société à responsabilité limitée
Au capital de 40.000 euros
Siège social : 16 rue des Altéas
17000 - LA ROCHELLE
411 893 845 RCS LA ROCHELLE

Le 1er juillet 2026, les associés ont nommé Monsieur Thibaud PELLETIER, demeurant 1 rue de la Plage - 17137 L'HOUMEAU en qualité de Co-gérant pour une durée illimitée, à compter du même jour.

Pour avis

A2620**486**

ACEP SARL au capital de 70 000 €. Siège social : 31 AVENUE DE LA PRESQU'ILE D'ARVERT 17530 ARVERT. 850 649 476 RCS LA ROCHELLE. Par décision de l'Assemblée générale du 29/06/2026, il a été décidé de la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du 01/07/2026 sans la création d'un être moral nouveau. Le capital social reste fixé à la somme de 70 000,00 euros. Il sera désormais divisé en SOIXANTE-DIX MILLE (70 000) actions de 1,00 euro chacune et attribuées aux associés en échange des actions qu'ils possèdent. La dénomination de la société, son siège social, sa durée et son objet social demeurent inchangés. GOUVERNANCE Sous sa nouvelle forme, la société est dirigée par : en qualité de Président Monsieur Antoine CAZAUX-DEBAT, demeurant 31 AVENUE DE LA PRESQU'ILE D'ARVERT 17530 ARVERT, né le 9 août 1972 à TALENCE (33), de nationalité FRANÇAISE. Le mandat du dirigeant sous l'ancienne forme sociale de la Société a cessé du fait de la transformation. ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. TRANSMISSION DES ACTIONS Les actions sont cessibles sous réserve d'agrément dans tous les cas. Les statuts ont été modifiés en conséquence. Modification au RCS de LA ROCHELLE

A2620**157**

CABINET CHASSAIN AVOCAT

Société d'Avocat
91, boulevard de Bretagne
16710 SAINT-YRIEIX-SUR-CHARENTE
contact@cabinet-chassain.com
Tél. 05.45.94.50.71

SNC MBSE
Société en nom collectif au capital de 10 000 Euros
Ancien siège social : 135 rue de la République 16100 COGNAC
895 129 286 RCS ANGOULEME

L'Assemblée Générale de la société «SNC MBSE» a décidé le 2 juillet 2026 de transformer la Société en Société civile immobilière, de modifier la dénomination et le siège social et de modifier l'objet social. Cette transformation entraîne la publication des mentions suivantes :

Nouvelle dénomination : **SCI MBSE**

Nouveau siège social : 7 impasse de la Forêt - La Tâcherie - 17160 MONS

FORME :

- Ancienne mention : Société en nom collectif
- Nouvelle mention : Société civile immobilière

OBJET SOCIAL : L'acquisition, l'exploitation par bail ou autrement et la cession éventuelle de tous immeubles, biens et droits immobiliers ; l'édification de toutes constructions ainsi que la réfection et l'aménagement de celles existantes.

ADMINISTRATION :

- Ancienne mention : Gérant : Monsieur Matthieu BUYSSCHAERT
- Nouvelle mention : Gérants : Monsieur Matthieu BUYSSCHAERT et Madame Stéphanie ENARD demeurant ensemble au 7 impasse de la Forêt - La Tâcherie - 17160 MONS.

AGREMENT : Les parts sociales, librement cessibles entre associés, ne peuvent être cédées à d'autres personnes qu'avec l'agrément de tous les associés.

Les statuts ont été modifiés en conséquences.

La société sera immatriculée au RCS de SAINTES.

Pour avis.

A2620**431**

avocats

A.J.D.S CONSEILS
Société d'avocats
Maître Sylvie LE BERT
2 rue Georges Morvan
17000 LA ROCHELLE

MATHTE & CIE

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 800 000 euros
Siège social : 46 Avenue du Pas des Boeufs
17580 LE BOIS-PLAGE-EN-RE
809 199 177 R.C.S LA ROCHELLE

Aux termes des décisions de l'associé unique du 16 juillet 2026 la société MATHTE & CIE a été transformée en Société par Actions Simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et il a été adopté les statuts qui régiront désormais la société sous la forme de SAS. Le capital social reste fixé à 800.000 €, divisé en 8 000 actions de 100 €. Il est mis fin au mandat de Gérant de Monsieur Pierre-Jean HELBERT et il a été nommé en qualité de Président de la société pour une durée illimitée, Monsieur Pierre-Jean Claude HELBERT demeurant 33 rue Louise Pinchon à LA ROCHELLE (17000).

Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé a le droit d'assister aux assemblées ou de s'y faire représenter. Chaque action donne droit à une voix. Cession et transmission d'actions : En cas d'associé unique, les cessions d'actions de l'associé unique sont libres. En cas de pluralité d'associés, toute cession d'actions entre associé est libre et toute cession d'action ayant effet l'admission d'un nouvel associé est subordonnée à l'agrément préalable de la société donné par décision de la collectivité des associés.

Toutes les autres mentions demeurent inchangées.

Mention sera faite au R.C.S. de LA ROCHELLE

Pour avis
Le Président

A2620**397**

BC PLOMBERIE ELEC
SARL au capital de 1000 €
Siège social :
6 rue du romarin 17138 Puilboreau
927 750 281 RCS de La-Rochelle

Aux termes de l'AGE en date du 15/07/2026 les associés ont décidé de transférer le siège social au 15 rue des Écoles 79210 Val-du-Mignon, à compter du 01/08/2026.

Radiation au RCS de La-Rochelle et réimmatriculation au RCS de Niort

A2620**402**

CABINET CHASSAIN AVOCAT

Société d'Avocat
91, boulevard de Bretagne
16710 SAINT-YRIEIX-SUR-CHARENTE
contact@cabinet-chassain.com
Tél. 05.45.94.50.71

SNC FOUGERE
Société en nom collectif au capital de 50 000 euros
Siège social initial : LES MATHES (17570) - 23 rue du Clapet
Siège social final : MARENNES-HIERS-BROUAGE (17320) - 74 rue Georges Clémenceau
798 390 233 RCS LA ROCHELLE

Aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 10 juillet 2026, il a été décidé de :

- transférer le siège de la société, à compter du 10 juillet 2026, de LES MATHES (17570) - 23 rue du Clapet, à MARENNES-HIERS-BROUAGE (17320) - 74 rue Georges Clémenceau ;
- de modifier l'objet social qui sera désormais : «La Société a pour objet, directement ou indirectement : L'exploitation d'un fonds de commerce avec les activités de presse, papeterie, articles de fumeur, bimbeloterie, jeux de la Française des Jeux, confiserie, photocopies, bar, snack, brasserie, PMU, bimbeloterie, confiserie, boissons à emporter, articles de Paris, dépôt de pain, compte Nickel, glaces, librairie, cigarettes électroniques et liquides associés, CBD (avec un taux de THC inférieur à 0,3%), articles de fumeur, auxquelles est associée la gérance d'un débit de tabac exploitée dans le même local.»
- de procéder à une refonte complète des statuts suite aux nouvelles réglementations douanières.

Mention au RCS de LA ROCHELLE

A2620**762**

AVOCATS TEN

TEN FRANCE
7 avenue Raymond Manaud
33525 BRUGES CEDEX
TEL. 05 56 99 50 51

PODEM

Société par actions simplifiée
au capital de 50 000 €
Siège social : 17 rue Jules Ferry
17400 AYTRE
441 698 008 RCS LA ROCHELLE

Aux termes d'une décision de l'Associé Unique en date du 30 juin 2026, il résulte que la société LES CORLINES, société par actions simplifiée au capital de 2 363 300 euros, dont le siège social est 1 bis route de la Jarne, 17220 SAINT ROGATIEN, immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 894 669 654 RCS LA ROCHELLE, a été nommée en qualité de Présidente en remplacement de FLASH-DYS, démissionnaire.

Pour avis,
Le Président

A2620**786**

AVOCATS TEN

TEN FRANCE
23 rue Victor Grignard
Pôle République Secteur 2
86000 POITIERS

BATILOOCK 79

Société à responsabilité limitée
au capital de 2 010 240 euros
Siège social :
Lieu-dit le Pontereau - 1 Route de Melle - 79190 SAUZE-VAUSSAIS
Transféré à : 10 bis route du Port Punay 17340 CHATELAILLON PLAGE
RCS La Rochelle 530 190 578

Aux termes d'une délibération en date du 26 juin 2026, les Associés de la Société ont décidé de transférer le siège social du Lieu-dit le Pontereau- 1 Route de Melle, 79190 SAUZE-VAUSSAIS au 10 bis route du Port Punay 17340 CHATELAILLON PLAGE à compter du 26/06/2026, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

La Société, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de NIORT sous le numéro 530 190 578 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du Registre du commerce et des sociétés de LA ROCHELLE.

Gérance : Monsieur Éric BIBAULT et Madame Sylvie BIBAULT domiciliés ensemble 40 bis rue de Barbezieux 17340 CHATELAILLON PLAGE.

Pour avis
La Gérance

AVIS RELATIFS AUX PERSONNES

A2620**412**

Notaires

Benoît NOGUÈS
et Amandine SPICHA-BERARD
Notaires Associés
6, Place Henri Dunant
16000 ANGOULEME
Tél. 05 45 92 05 52
Tél. 05 45 95 04 60

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Aux termes d'un acte reçu par Maître Benoit NOGUES Notaire à ANGOULEME (16000) 6, place Henri Dunant (CRPCEN 16076), le 1er juillet 2026, à la requête des époux ci-après identifiés, contenant : à la requête de :

Monsieur Jean-Jacques, Marcel **MULLER** et Madame Marie-José, Elise **JOURDAIN**, demeurant ensemble à LA ROCHELLE (17000), 10, rue de Beauregard,

Nés savoir :

- Monsieur MULLER à HOUILLES (78800) le 25 septembre 1954,
- Madame JOURDAIN à TLEMCEN, ALGERIE, le 12 juin 1956.

Mariés à VILLEBOIS-LAVALETTE (16320) le 9 août 1975, et actuellement soumis au régime de la communauté de biens réduite aux acquêts.

Lesquels, faisant usage de la faculté offerte par l'article 1397 du Code civil, sont convenus dans l'intérêt de la famille, de changer entièrement de régime matrimonial.

Ils ont déclaré adopter pour l'avenir le régime de la communauté universelle, tel qu'il est établi par l'article 1526 du Code civil.

Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte de commissaire de justice à Maître Benoit NOGUES, notaire à ANGOULEME (16000), 6, place Henri Dunant.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial à M. le juge aux affaires familiales du tribunal judiciaire compétent.

CLÔTURE DE LIQUIDATION

A2620**287**

LE PHARE CONSEIL

Société par actions simplifiée en liquidation
Au capital de 90 000 euros
Siège social et siège de liquidation : 11 Impasse de Gilet
17640 VAUX SUR MER
RCS SAINTES 914 945 993

AVIS DE PUBLICITÉ

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 30 Mai 2026 au siège de la liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Mme Hélène BERTHIER, demeurant 21 rue de la Cicarde 17600 LE GUA, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de Commerce de SAINTES-17100, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis
Le Liquidateur

A2620**305**

SARL SOIZIC GESTHOTEL

Société en liquidation au capital de 80 000 euros
Siège social : 13 Ter, Rue Foran - 17390 LA TREMBLADE
Siège de la liquidation : 13 Ter, Rue Foran - 17390 LA TREMBLADE
RCS LA ROCHELLE 793 440 959

AVIS DE LIQUIDATION

L'assemblée générale extraordinaire des associés réunis le 25/06/2026, a approuvée les comptes de liquidation, donné quitus à Soizic DE RAUTLIN DE LA ROY de son mandat de liquidateur et a prononcé la clôture de la liquidation au 31/12/2025.

Les comptes du liquidateur seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de LA ROCHELLE.

La société sera radiée du RCS de LA ROCHELLE.

Pour avis,

Le liquidateur,

A2619**805**

CALA
Société civile immobilière en liquidation
Au capital de 1 000 euros

Siège social : 23 rue des érables
17138 ST XANDRE
Siège de liquidation : 23 rue des Erables
17138 SAINT XANDRE
949 988 760 RCS LA ROCHELLE

AVIS DE CLOTURE DE LIQUIDATION

L'Assemblée Générale réunie le 31 décembre 2025 au siège social a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Virginie BAYOD demeurant 23 rue des Erables 17138 SAINT XANDRE, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce de La Rochelle, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis

Le Liquidateur

FUSION

A2620**323**

ACTEO
SOCIETE D'AVOCATS
SIZAIRE GAUTHIER GRIZET
RUE GUSTAVE EIFFEL - 17140 LAGORD

AVIS DE PROJET DE FUSION-ABSORPTION

Association absorbante : l'association **«EXCELIA Group»**, association régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901, dont le siège social est à LA ROCHELLE (17000) 102 rue de Coureilles, déclarée en Préfecture de Charente Maritime, le 23 novembre 1988, sous le numéro W1730000778, recensée à l'I.N.S.E.E. sous le numéro 348 768 508, ayant pour objet en France et à l'étranger, la promotion et la gestion des différentes formations d'enseignement supérieur développées en formation initiale, formation professionnelle continue, par la voie de l'apprentissage ou tout autre forme de formations par l'alternance dispensées à l'intérieur du Groupe et notamment de l'Ecole Supérieure de Commerce de La Rochelle, ainsi que tout autre établissement d'enseignement supérieur qui lui serait confié.

Association absorbée : l'association **«ASSOCIATION D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE SUPERIEUR»** dite «ESAIP», association régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901, dont le siège social est à SAINT BARTHELEMY D'ANJOU (49124), 18 rue du 8 mai 1945, déclarée à la Préfecture du Maine et Loire 9 octobre 1989, enregistrée sous le numéro W4910004785, recensée à l'I.N.S.E.E. sous le numéro 379 204 381, ayant pour objet d'assurer l'organisation, la gestion et le développement de l'enseignement supérieur, de la recherche et de la formation initiale, continue et par alternance, dispensés au sein de l'ESAIP sur ses campus d'Angers et d'Aix en Provence.

Il est envisagé une fusion absorption de l'»ASSOCIATION D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE SUPERIEUR» par l'association «EXCELIA Group».

Un projet de traité de fusion a été arrêté par les organes d'administration des associations participantes en date du 19 juin 2026 et du 29 juin 2026.

Aux termes de ce projet :

L'association «ASSOCIATION D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE SUPERIEUR» transmettrait à l'association «EXCELIA Group», qui accepterait, la totalité de son patrimoine, actif et passif, sans exception ni réserve, dans l'état où il se trouvera à la date de réalisation définitive de la fusion, sans exception ni réserve ;

la valeur de l'actif transmis est estimée à 14 117 279 euros et celle du passif pris en charge à 14 595 357 euros, soit un actif net négatif de 478 078 euros, selon les méthodes d'évaluation décrites dans le projet de traité de fusion ;

la fusion prendrait effet sur le plan juridique à la date de la dernière des délibérations concordantes des assemblées générales des associations participantes ayant approuvé le projet de traité de fusion. A cette date, l'association «ASSOCIATION D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE SUPERIEUR» sera dissoute de plein droit, sans liquidation, et l'ensemble de son patrimoine sera transmis à l'association «EXCELIA Group» par effet de transmission universelle du patrimoine

la fusion prendrait effet sur le plan comptable à compter du 1er septembre 2025, les opérations de l'association «ASSOCIATION D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE SUPERIEUR» accomplies depuis cette date étant réputées, du point de vue comptable, accomplies pour le compte de l'association «EXCELIA Group».

Conformément au décret n° 20151017 du 18 août 2015, la valeur totale des apports de l'association «ASSOCIATION D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE SUPERIEUR» étant au moins égale à 1 550 000 €, les Parties ont désigné Christophe MERIENNE - ALTONEO AUDIT 15, rue des Bordagers 53810 Changé en qualité de commissaire à la fusion, chargé d'apprécier la valeur des apports et les conditions de l'opération et d'établir un rapport mis à la disposition des membres dans les conditions prévues à l'article 154 du décret du 16 août 1901.

La réalisation définitive de la fusion est subordonnée à la réalisation des conditions suspensives prévues à l'article VI du projet de traité de fusion, et notamment :

- l'approbation par les Assemblées Générales Extraordinaires des membres de chacune des Parties ;
- l'absence d'opposition de créanciers ou au règlement des oppositions dans les conditions prévues par l'article 9 bis, II de la loi du 1er juillet 1901 et de l'article 15-5 du décret du 16 août 1901 ;
- l'obtention ou au maintien des autorisations administratives, agréments, conventionnements ou habilitations nécessaires à la poursuite des activités en particulier le transfert des accréditations susvisées au profit de EXCELIA ;
- l'obtention des autorisations nécessaires à la transmission des contrats essentiels (baux, conventions de partenariat, financements, etc.), lorsque la cession est soumise au consentement du cocontractant ;
- l'absence d'opposition ou à la non contestation par le mandataire ad hoc ;
- la confirmation les agréments EESPIG et/ou relais d'enseignement supérieur ;
- l'obtention des autorisations ou accords préalables des autorités publiques concernées (État, collectivités territoriales, tutelles) ; l'obtention des autorisations des collectivités territoriales relativement à la pérennisation des subventions et cautions bancaires accordées par les différentes collectivités territoriales parties prenantes au projet d'extension du campus d'Angers ;

Sous réserve de la réalisation de ces conditions suspensives et de l'approbation de la fusion par les assemblées générales extraordinaires des deux associations, la fusion deviendra définitive au plus tard le 31 août 2026. Les assemblées générales appelées à statuer sur ce projet de fusion se tiendront :

pour EXCELIA Group : le 25 août 2026, à 10 heures, au siège social ;

pour l' ASSOCIATION D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE SUPERIEUR : le 31 août 2026, à 10 heures, au siège social ;

Conformément aux dispositions de l'article 154 du décret du 16 août 1901, les documents relatifs à l'opération de fusion, et notamment le projet de traité de fusion, la liste et la valeur de l'actif et du passif transmis, les derniers comptes annuels et rapports de gestion, sont tenus à la disposition des membres de chaque association, au siège social, à compter du 24 juillet 2026 et jusqu'à la tenue des assemblées générales appelées à statuer sur le projet de fusion.

Cette fusion donnera lieu à la modification des statuts de l'Association absorbante.

Les créanciers non obligataires des associations participantes dont la créance est antérieure à la publication du présent avis pourront faire opposition à la fusion dans le délai de trente jours à compter de la dernière insertion du présent avis, devant le tribunal judiciaire du siège de l'association débitrice, dans les conditions prévues par l'article L. 23615 du Code de commerce, applicable aux associations en vertu de l'article 9 bis de la loi du 1er juillet 1901.

Pour avis dans le département de la Charente Maritime

L'HEBDO Courrier | Journal MEMBRE du réseau | ALC RÉGIE

2 POSSIBILITÉS

pour publier vos annonces légales dans nos journaux ou sur le web :

PLATEFORME ALC RÉGIE
24h/24 - 7j/7 | CB

annoncelegale.alcregie.com

ENVOI PAR MAIL
Une équipe à votre disposition
annonces.legales@alcregie.com

Besoin d'un renseignement ?
05 56 44 72 24

ANNONCES ADMINISTRATIVES

A2619**883**

AVIS D'APPEL A CANDIDATURES COMPOSITION DE LA COMMISSION COMMUNALE D'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE DE SAINT SATURNIN DU BOIS

Article L. 121-3 du Code Rural et de la Pêche Maritime

Pour l'élection, par le Conseil Municipal de SAINT SATURNIN DU BOIS, des propriétaires de biens fonciers non bâtis qui seront appelés à siéger au sein de la Commission Communale d' Aménagement Foncier (**3 titulaires et 2 suppléants**)

Les propriétaires fonciers, exploitants ou non, de la commune, désireux de siéger à la Commission Communale d' Aménagement Foncier, en qualité de membres propriétaires de biens fonciers non bâtis élus par le Conseil Municipal, sont invités à se faire connaître par lettre recommandée adressée à Monsieur le Maire
Mairie de Saint Saturnin du Bois
Commission communale d'aménagement foncier Agricole
26 rue de la Mairie
17700SAINT SATURNIN DU BOIS
Les candidatures seront reçues **jusqu'au mercredi 16 septembre 2026**

A2620**537**

PRÉFET DE LA CHARENTE-MARITIME

Sous-préfecture de Saint-Jean d'Angély
Commission départementale d'aménagement commercial de la Charente-Maritime

ANNONCE LEGALE

La Commission Nationale d'Aménagement Commercial a émis, le 18 juin 2026, un AVIS FAVORABLE au projet de création d'un ensemble commercial par création d'un magasin BRICO E. LECLERC de 2 999 m², soit une surface de vente totale de 3 357,10 m² pour l'ensemble commercial, à SAINT-PIERRE D'OLERON (17310) Route de Saint-Georges, présenté par la société»BONNEMIE ILE O'DIS».



L'HEBDO DE CHARENTE-MARITIME Courrier
Journal MEMBRE du réseau
ALC RÉGIE
Régie publicitaire du groupe PMSO

PROFESSIONNELS DU CHIFFRE ET DU DROIT,
choisissez un SERVICE PREMIUM
pour vos annonces légales :

annoncelegale.alcregie.com

Parution ICI + partout en France
Rédigez & facturez EN UN CLIC
Attestations INSTANTANÉES
Payez EN LIGNE
Accès SIMPLIFIÉS

BESOIN D'UNE DÉMO ?
Thierry COURANT
06 61 65 04 59 | t.courant@alcregie.com





Cette saison, les Bleu et Blanc ont été sacrés champions territoriaux - © *RACA*

Le RACA renforce son staff et dévoile ses premières recrues

Le Rugby Athlétic Club Angérien prépare activement sa saison 2026-2027 de Régionale 1, avec un staff remanié autour d'Olivier Bourdin, et plusieurs renforts.

SAINT-JEAN-D'ANGÉLY - RUGBY

Alors que la reprise se profile déjà, le Rugby Athlétic Club Angérien poursuit la construction de son groupe senior en vue de la saison 2026-2027. Après avoir assuré son maintien en Régionale 1, le club prépare un nouvel exercice à ce niveau et a déjà officialisé plusieurs recrues, tout en présentant un staff largement reconduit, avec quelques ajustements.

À la tête du projet sportif, Antony Praud entamera sa troisième saison en qualité de manager des équipes seniors. Il conservera un rôle de coordination, chargé de la planification et de l'encadrement en appui des entraîneurs.

Le principal changement intervient sur le banc de l'équipe première avec l'arrivée d'Olivier Bourdin. Ancien joueur du club, il effectue son retour à Saint-Jean-d'Angély après des expériences sur les bancs d'Oléron, de Surgères en Fédérale et de La Tremblade. Il formera un binôme avec Jone Daunivucu, qui poursuit l'aventure et conservera la responsabilité des lignes arrières de l'équipe fanion. Le staff est également renforcé par Mickaël Marfa. Ancien joueur du RACA et entraîneur des moins de 16 ans la saison passée, il rejoint les seniors pour prendre en charge la touche et les phases de conquête des deux équipes.

Du côté de l'équipe réserve, la continuité est privilégiée. Hervé Courtin et Sébastien Ballanger, sacrés champions territoriaux cette saison, sont reconduits à leurs postes respectifs. Le premier poursuivra son travail avec les lignes arrières tandis que le second continuera d'encadrer les avants. Autour du secteur sportif, Dylan Cuffel reste le kinésithérapeute des équipes seniors. Les intendants Yannick Pagnault et Dominique Lavelli poursuivront également leur mission auprès des joueurs, tout comme le médecin Jean-Claude Plasseraud-Desgranges, fidèle au club depuis plusieurs saisons.



Le RACA va repartir pour une nouvelle saison en Régionale 1 - © *Archives L'Hebdo 17*

Des arrivées et des retours

En parallèle, le RACA a commencé à dévoiler les premiers renforts de son effectif, avec le retour annoncé de Léo Weber. Après une saison disputée sous les couleurs de Blaye, en Fédérale 3, le joueur retrouve le club angérien. Présenté comme un leader naturel, puissant dans le jeu aérien, il vient renforcer le paquet d'avants.

Le club a également obtenu la signature de Julien Gaumet. Formé à L'Isle-sur-Vienne, passé notamment par le CAPO Limoges, l'ASPO Brive et l'équipe de l'Armée de Terre, il arrive en provenance d'Aigrefeuille. Habitué du rugby à VII avec Lemovi 7's, il est attendu pour apporter sa vitesse et ses qualités de finisseur.

Autre renfort, Clément Sainquantin rejoint le RACA après trois saisons à Tonnay-Charente. Formé à l'UA Mimizan puis passé par le Stade Clermontois Rugby, le demi de mêlée doit apporter son expérience, son leadership et sa capacité à animer le jeu. Son ancien coéquipier Cédric Campe effectuera lui aussi son retour à Saint-Jean-d'Angély. Formé au RACA, le pilier retrouve le club après sept saisons passées à Tonnay-Charente, où il évoluait depuis 2019. Son expérience viendra renforcer le paquet d'avants. Autre retour de poids, celui de Jérémy Peron. Le pilier ou talonneur retrouve le RACA pour apporter sa puissance et son expérience au paquet d'avants.

Enfin, Marin Charpiat s'engage en provenance du Stade Poitevin, pensionnaire de Fédérale 3. Ce trois-quarts rejoindra son frère Noa au sein de l'effectif angérien. Le club compte notamment sur sa vitesse, ses appuis et ses qualités techniques pour renforcer les lignes arrières. Ces dernières enregistreront également l'arrivée de Saimoni Lilicama. Passé par Niort, Les Sables-d'Olonne et Bergerac, il arrive en provenance de La Roche-sur-Yon, où il évoluait en Fédérale 2. Également joueur de rugby à VII, il apportera sa vitesse, sa puissance et sa technique au sein de la ligne de trois-quarts.

Le groupe angérien retrouvera prochainement le chemin de l'entraînement afin de préparer la saison 2026-2027 en Régionale 1.

Amaury Legrand

La poule du RACA : US Cognac (16), Royan Section Rugby, Rugby Club de Nieul-l'Espoir (86), Sporting Club Rhétais, Pays Médoc Rugby (33), Rugby Club de la Pimpine (33), RC Cestas (33), Bordeaux Étudiants Club (33), Le Bouscat Rugby (33).

EN BREF

BALL-TRAP

■ **FORGES.** Ball-trap 4 fosses, mini compact, organisé par l'ACCA samedi 25 juillet de 14h à 19h et dimanche 26 juillet de 10h30 à 12h et de 14h à 18h aux Rivières de Forges. Contact au 06.70.93.01.27.

NATATION

■ **MAUZÉ-SUR-LE-MIGNON (79).** Préinscriptions pour les cours de natation 2026-2027 ouvertes sur piscine.niortagglo.fr Pour les enfants : jardin aquatique, apprentissage, transition, perfectionnement. Pour les adultes : apprentissage, perfectionnement, aquasanté et séances aquaphobie.

■ **COURÇON-D'AUNIS.** L'aquatique club courçonnais organise une rencontre amicale vendredi 24 juillet dès 19h45 à la piscine entre les clubs de Marans, Aigrefeuille-d'Aunis, Surgères et Courçon. Au programme : brasse, crawl, dos et 100 m 4 nages. Renseignement au 05.46.01.60.19 ou sur aquatiqueclubcourconnais17@orange.fr

FITNESS

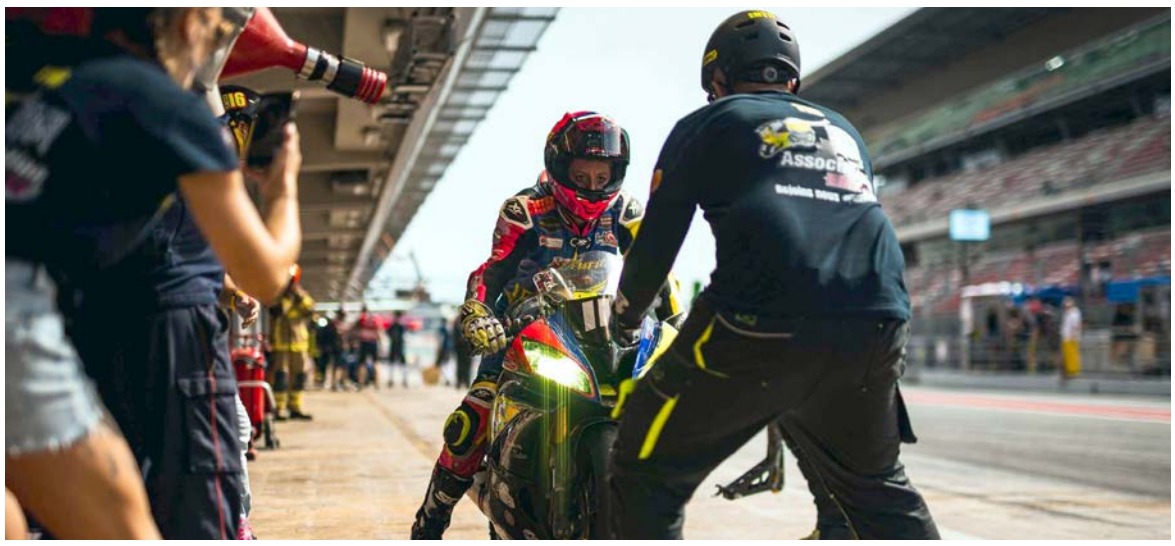
■ **FOURAS-LES-BAINS.** Renforcement musculaire adulte organisé jusqu'au 27 août, tous les mardis à 11h et tous les jeudis à 18h, face aux Salons du Parc, au niveau de la crique. Pensez à votre tapis. Sans réservation.

CYCLISME

■ **SAINT-PIERRE-DE-L'ISLE.** La commune recherche huit signaleurs bénévoles pour assurer la sécurité du passage du Tour Poitou-Charentes, mercredi 26 août après-midi. Les volontaires, chargés de prévenir les usagers de la route du passage de la course, doivent être majeurs et titulaires du permis de conduire. Contact au 06.68.04.98.56.

Où trouver
L'HEBDO DE CHARENTE-MARITIME ?
Rendez-vous sur :
LHEBDO17.FR
Pour trouver le point de vente le plus proche de chez vous !
L'HEBDO Courrier
POUR LES LOCAVORES DE L'INFO

Une belle 4e place pour Émeline Perrier aux 24 heures de Barcelone



Cette nouvelle quatrième place est avant tout le fruit du travail d'une équipe de 30 personnes - *© Louis Cadroas*

ANGLIERS - MOTO

La pilote de moto d'endurance et ses trois équipiers ont loupé de peu le podium de cette course d'endurance préparée de longue date.

Pour sa seconde participation aux 24 heures d'endurance moto de Barcelone les 11 et 12 juillet derniers, le team EMT 17 (Émeline Moto Team 17) d'Angliers échoue une nouvelle fois au pied du podium. Mais avec un bien meilleur classement au général. « *En 2024, nous avions terminé également à la quatrième place de la catégorie 600 cc, mais 49e au classement scratch*, témoigne Émeline Perrier. *J'avais été heurtée par une autre moto en pleine nuit. Cette année, nous finissons 22e au général.* »

Réaliser un tel résultat est le fruit d'une année de travail et de l'excellence de quatre pilotes : Émeline Perrier, son mari Jonathan, Florian Pichon et Mehdi Cholet.

30 personnes dans l'équipe

Sans oublier également l'implication d'une équipe de 30 personnes, allant des mécaniciens aux panneauteurs, ainsi que toutes les autres petites mains. Ce que confirme la pilote d'endurance : « *Nous avons franchi la ligne d'arrivée des 24h Moto Barcelona-Catalunya Martimotos après 24 heures d'efforts, de stratégie et d'un incroyable travail d'équipe.* »

Émeline Perrier et son association sont tout au long de l'année au soutien d'association d'enfants malades. Cette année, bien installé dans le box de l'EMT 17, le jeune Milan, atteint de la myopathie de Duchenne, a pu vivre la course en direct. « *Il y a des moments qui donnent encore plus de sens à cette aventure* », conclut la pilote aunisienne.

Pour l'EMT 17, l'avenir de la compétition n'est pas encore figé. Une nouvelle participation en endurance, peut être à Nogaro le 29 août, sur une manche du championnat de France de quatre heures, est envisagé.

Yannick Picard (CLP)

Rugby : les poules régionales de la saison 2026-2027 sont connues



Aytré sera dans la poule 2 de R2 avec entre autres Marans et Pons - *© Arnaud Bébien (CLP)*

Après les poules de Fédérale, ce sont les clubs des divisions régionales qui ont appris l'identité de leurs adversaires. Les clubs de Charente-Maritime savent donc ce qui les attend à compter de fin septembre. En Régionale 1, Royan Rugby, relégué de Fédérale 3, retrouvera deux autres formations du département, Ré et le RACA. L'US Cognac figure aussi parmi les adversaires. En Régionale 2, Marans, auteur d'une très belle phase finale et proche d'une accession en R1, connaîtra des derbys face à Aytré et Pons, promu de R3. En Régionale 3 (poule 1), on retrouvera aussi grande quantité de formations départementales. Rélégués de R2, les Rochelais de l'Ovalie Club Villeneuvois essaieront de jouer les premiers rôles. Ne pas faire l'ascenseur vers la division inférieure sera aussi le leitmotiv d'Aigrefeuille et de Fouras, deux clubs promus. On se souvient de la dernière saison au cours de laquelle ces deux clubs ont particulièrement performé. Ils auront des oppositions maritimes avec Oléron, La Tremblade et Saujon. Autant dire de fréquents derbys qui permettent d'animer le rugby départemental, ce qui est positif pour une pratique entre clubs amateurs qui peuvent rencontrer des difficultés à mobiliser des volontaires, tel le cas de La Tremblade la saison dernière. Enfin, au plus bas niveau, en Promotion R3, Marsilly et Tonnay-Charente essaieront de jouer les premiers rôles dans une poule qui les amènera jusqu'en Haute-Vienne. Marsilly descend de R3 quand les Tonnacquois, longtemps seconds, avaient fini par laisser la deuxième place à Fouras, auteur d'une belle fin de saison.

Face au refus de jouer en R1, l'Étoile Maritime entame une procédure

LA ROCHELLE - FOOTBALL

Si l'Étoile Maritime devait rester en R2, Rochefort, relégué de R1, pourrait retrouver l'élite régionale. Les Girondins du Bouscat sont aussi en embuscade.



Dans quelle division jouera l'Étoile Maritime à la rentrée ? La question reste entière - *© Arnaud Bébien (CLP)*

Les Rochelais de l'Étoile Maritime avaient obtenu leur montée en R1 sur le terrain la saison dernière en terminant à la première place de leur poule de R2. Le 15 juillet, ils ont appris de la commission d'appel de la Direction nationale de contrôle de gestion (DNCG) qu'ils ne joueraient pas dans l'élite régionale pour plusieurs raisons, financières notamment. Pour le président Sadio Sangharé, « *le club est à jour de l'ensemble de ses obligations financières, ses dettes sont soldées, sa trésorerie est reconstituée et le budget est à l'équilibre* ».

Vendredi 17 juillet, les compositions des poules régionales ont été publiées par la Ligue de Nouvelle-Aquitaine, avec l'Étoile Maritime dans la poule C de R2. Le club rochelais a décidé de ne pas en rester là. Il a indiqué dans la foulée qu'il saisissait la conférence des conciliateurs du Comité national olympique et sportif français (CNOSF). Dans ce cadre, il sollicite le réexamen complet de sa situation, avec les justificatifs de l'apurement de ses dettes vis-à-vis des instances.

Si rien n'évoluait dans le sens d'une place en R1 pour l'Étoile Maritime, cette situation pourrait bénéficier à l'un des deux clubs pressentis, le Rochefort FC, relégué de R1, et Le Bouscat, deuxième de R2 derrière les Rochelais. « *Les présentes compositions sont publiées à titre provisoire, sous réserve de l'issue des procédures* », a précisé la Ligue de Nouvelle-Aquitaine. La première journée de R1 est programmée pour le week-end des 29 et 30 août.

Arnaud Bébien (CLP)

Athlétisme : Laura Gravillon, 10e du triple saut aux France juniors



Laura Gravillon sur 400 mètres haies - *© Arnaud Bébien (CLP)*

Plusieurs Charentais-Maritimes étaient engagés aux championnats de France jeunes à Paris, du 16 au 19 juillet. Pour l'Aunis Athlétisme La Rochelle Aytré, Laura Gravillon a terminé à la 10e place du triple saut junior féminin (11,97 m) et 20e des séries du 400 m haies (66''24). Le Rochelais Alexandre Marc n'a pas franchi le stade des séries du 1.500 m cadet (29e en 4'17''79). Le lanceur de marteau de l'US Aigrefeuille, le cadet Étienne Sohier, a fini 24e des qualifications avec 41,77 m. Quant au sprinter rochefortais Soann Boinot, il a pris la 23e place des séries du 200 m junior en 22''40.
La palme revient aux sociétaires de l'Athlétisme Sud 17. La bande du coach saintais Stéphane Gouguet a en effet écrit une grande page de l'athlétisme maritime en conservant son titre national du relais 4 x 100 mètres cadettes. Les sœurs Iliana et Mélina Tomaszewski ont par ailleurs terminé aux deux premières places du 200 m avec deux records personnels à la clé, 24''31 et 24''55 respectivement pour Iliana et Mélina. N'oublions pas la 4e place d'Iliana Tomaszewski en finale du 100 m (12''06, à 4 centièmes du bronze) qui était accompagnée par Camille-Amélie Blandin (7e en 12''28).



Grille de M. Malgras	Sans profit personnel	Celui qui abandonne un droit	Anémones de mer	Sans saveur	Sans mélange	Affluent du Rhône	Ruban formant bordure	Saint, évêque de Coutances	Que l'on peut imaginer
Prend de-ci, de-là →	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓
Détention →									
Etoiles du Scorpion →								Canard hybride	
A souvent des tuiles →					Prénom	→		↓	
					Effleurer				
Affluent du Danube →				Epris	→ ↓				
				Suffixe					
Surprendre vivement →				↓		Roi	→		
						Drame			
Maladie des céréales →						↓	Argent	→	
							Bovidé		
Chef éthiopien →				Discret	→		↓		
				Tenue					
Préfixe →			Personnel	→ ↓		Montagne	→		
			Monnaie			Auxiliaire			
Que l'on aimerait posséder →			↓			↓		Ton de do	
Bien roulées →					Ville de Lorraine	→		↓	
Que l'on a donc embelli →									

ANARCHIE
ANODINE
CACHETTE
CAPITULE
CENTRALE
CHARRON
COUETTE
CREATION
DERNIERE
DESSIN
DETALER
DIFFORME
ECARLATE
ECRASE
ECUREUIL
ENNUI
ETANCHER
ETERNUER
FLETRIE
FUSIONNE
GELATINE
GLISSANT
GNOME
GUERE
IENA
LAME
LOCUTION
LUMIERE
MARIANNE
MARMOTTE
MEFIANTE
NOTA
NOURRIR
PETRIE
PTOSE
REMETTRE
REPRISE
SARA
TOURISTE
VALLONNE

À découvrir : un mot de 8 lettres

C	O	U	E	T	T	E	C	A	P	I	T	U	L	E
A	H	S	C	R	E	A	T	I	O	N	D	I	I	N
C	G	A	A	I	U	N	N	E	F	E	U	R	D	I
H	U	N	R	R	R	O	A	U	S	E	T	E	G	T
E	E	A	L	R	A	D	S	S	R	E	O	M	L	A
T	R	R	A	U	O	I	I	U	L	R	U	E	O	L
T	E	C	T	O	O	N	C	F	D	E	R	T	C	E
E	H	H	E	N	R	E	P	E	I	I	I	T	U	G
T	C	I	N	N	C	E	T	M	F	N	S	R	T	L
T	N	E	N	R	T	A	U	O	F	R	T	E	I	I
O	A	O	A	R	L	R	N	N	O	E	E	P	O	S
M	T	S	I	E	N	A	A	G	R	D	S	R	N	S
R	E	E	R	E	I	M	U	L	M	E	O	I	O	A
A	N	V	A	L	L	O	N	N	E	E	T	S	T	N
M	L	A	M	E	F	I	A	N	T	E	P	E	A	T



SOLUTIONS

Mot à découvrir dans la grille de mots mêlés :

DRAGONNE



O	R	N	E	M	E	N	T	E	
E	U	E	S	■	T	O	U	T	
D	E	S	I	R	E	S	■	R	
O	T	■	M	E	■	I	D	A	
R	A	S	■	S	O	R	R	E	
P	I	E	T	I	N	■	A	C	
S	C	I	E	R	■	E	T	A	
I	N	N	■	P	E	R	U	S	
T	O	I	T	■	R	E	M	I	
A	N	T	A	R	E	S	■	V	
R	E	C	I	U	S	I	O	N	
C	R	A	P	P	I	T	T	E	



SU DO KU

				5				
9	4	5	8	1		7	3	
	1		7			9		8
6	5		4		7	3	1	
7	3			2	1		4	5
4	2			3	8	6	9	
					4	5		
	8				9			4
1				7	5	2		9

	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX	X
1										
2										■
3		■				■				
4				■			■			
5			■					■		
6	■								■	
7					■					
8							■			
9				■						
10						■				

MOTS CROISÉES



HORIZONTALEMENT

1. Trousse. 2. La Libye l'a été un temps. 3. Fidèle. Avait force de loi. 4. Dame. Suffixe. Pépinière de hauts fonctionnaires. 5. Adverbe. Une Diane y résida. Vieux mot. 6. Grotte. 7. S'exprime sans parler. Fourrure de dame. 8. Couleurs changeantes. Occupe parfois une niche. 9. Vieux loup. Rat. 10. Altéré. Exerce une pression.

VERTICALEMENT

I. Petit tour. Est employé dans les brasseries. II. Marque une liaison. Poussée. III. Loge. Peut être un caprice. IV. A reçu un mandat. Ça soulage. V. Femme qui était un génie. Travail sélectif. VI. Direction. Religieuse célèbre. VII. Buse. Explosif. Abréviation musicale. VIII. Etat d'Asie. Contrée d'Asie Mineure. IX. Dame. Etage inférieur du jurassique. X. Pièce d'une armure.

SOLUTIONS

HORIZONTALEMENT

1. Nécessaire- 2. Italienne- 3. Sûr. Edit. - 4. Hie. Et. ENA. 5. En. Anet. Es- 6. Caverne- 7. Mime. Etole- 8. Atouts. Lit. 9. Leu. Rapiat- 10. Terni. Pèse.

VERTICALEMENT

I. Niche. Malt- II. Et. Incitée- III. Case. Amour- IV. Elu. Aveu- V. Sirène. Tri- VI. SE. Teresa. VII. Ane. TNT. Pp- VIII. Inde. Eolie. IX. Reine. Lias- X. Tassette.

8	7	6	9	5	3	4	2	1
9	4	5	8	1	2	7	3	6
3	1	2	7	4	6	9	5	8
6	5	8	4	9	7	3	1	2
7	3	9	6	2	1	8	4	5
4	2	1	5	3	8	6	9	7
2	9	7	1	8	4	5	6	3
5	8	3	2	6	9	1	7	4
1	6	4	3	7	5	2	8	9